REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—

3e SÉRIE. — TOME III.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1859

CORRESPONDANCE.

DENIER AU TEMPLE, FRAPPÉ A VALENCIENNES.

Lettre à M. Renier Chalon, *président de la Société numismatique, etc.*

Mon cher confrère,

Après avoir fait justice des bizarres interprétations auxquelles a donné lieu le type de la monnaie de Valenciennes, vous disiez, en 1848, (1) qu'il fallait y voir une transformation du portail, ou temple carlovingien, faite « avec « intention, de manière à produire la figure ornée et « doublée de la première lettre du mot Hannonia. »

Votre explication est des plus rationnelles. On peut seulement lui reprocher, je crois, de faire une part trop large à l'intention dans le tracé du type dit au monogramme.

C'est, en effet, par degrés successifs que se sont opérées habituellement les transformations monétaires. Le temple, formé d'abord de quatre colonnes posées sur des degrés et

(1) *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, p. 4.

chargées d'un fronton, sera arrivé insensiblement, et sans qu'on sût pourquoi, à la figure qu'il a suffi de regarder dans un autre sens pour y reconnaître les éléments de la lettre H.

Permettez-moi de produire, à l'appui de cette observation, l'empreinte d'un denier au portail, récemment découvert dans le département du Nord, par M. V. Delattre.

Cette monnaie se classe, tout d'abord, par son style, à la fin de l'époque carlovingienne, ou à la période d'imitation qui vient ensuite et dure jusqu'au moyen âge proprement dit [1]. Elle présente, sous l'édifice, un angle, sorte de reproduction rétrécie du fronton, qui constitue précisément un de ces degrés intermédiaires entre le temple

[1] On sait que le monogramme de Charlemagne a été assez accrédité pour déterminer Otton Ier, les pirates danois et de nombreux personnages de la haute féodalité, à le placer sur les monnaies signées de leur nom. Le type du temple de Louis le Débonnaire ne s'est pas perpétué moins longtemps; mais, comme il s'est presque toujours reproduit avec HLVDOVVICVS IMP au droit, et XPISTIANA RELIGIO au revers, on en est réduit, pour le classement chronologique de chaque pièce, à se contenter des indications que fournissent ses caractères artistiques.

tétrastyle de Louis le Débonnaire et la marque caractéristique du Hainaut. Or, lorsque le graveur monétaire traça, sur le coin de Valenciennes, l'angle dont nous parlons, ce ne fut point pour y préparer l'introduction du monogramme, mais seulement pour le distinguer de ceux des ateliers voisins où l'on imitait aussi les anciens deniers. Le même motif (1) détermina, par exemple, les monnayeurs d'un atelier lorrain à mettre sous les degrés du temple, des globules rangés triangulairement (2).

Vous pourrez mieux que moi, mon cher confrère, déterminer, entre les deux limites indiquées plus haut, à quel temps appartient la pièce que je vous communique. J'ajouterai seulement que son style plat ne permet guère de la classer au règne d'Otton Ier (936-964), qui restaura les monnaies et leur donna beaucoup de relief. Si donc vous ne la reportez pas plus haut, c'est-à-dire à la dernière époque de l'art carlovingien, vous la considérerez sans doute comme moins ancienne et appartenant à la première moitié du XIe siècle.

Dans tous les cas, elle ne serait pas de beaucoup antérieure au denier muet, d'assez grand module, que vous avez publié dans votre troisième supplément (3). En effet,

(1) La nécessité de distinguer les produits des divers ateliers, où ce type s'était conservé, explique suffisamment la variété des formes du temple, la présence ou la suppression de certaines lettres, et l'adoption de divers signes de ponctuation que l'on remarque dans les exemplaires de l'important trésor exhumé, il y a quelques mois, aux environs de Lyon.

(2) Le même système de trois petites sphères est offert par un denier d'Otton le Grand, fabriqué à Toul. *Voy.* mes *Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France*, pl. XVIII, fig. 1.

(3) Pl. 6, fig. XLII.

ce denier porte encore comme elle, au revers, la croix pattée à branches minces, anglée de petits globes, et entourée d'un grènetis à grosses perles, tandis qu'il présente déjà au droit, un temple tétrastyle dont les colonnes n'accusent plus ni soubassement, ni corniche et où le triangle placé sous la base s'est développé de manière à prendre toutes les proportions du fronton. De là aux mailles du XIIe siècle il n'y a plus qu'un pas : la suppression de deux des quatre colonnes.

Si les considérations qui précèdent n'ont pas beaucoup d'importance, ma lettre aura servi, du moins, à combler une lacune que vous avez signalée vous-même [1].

Agréez, je vous prie, mon cher confrère, l'expression de tout mon dévouement.

ROBERT.

Paris, le 22 décembre 1858.

A M. CHALON, *membre de plusieurs académies, directeur de la* REVUE DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE,

Nous avions pensé les premiers à agrandir le domaine de la numismatique du moyen âge, en y opérant l'introduction et la présence de ces poids *monétiformes*, adoptés, comme représentant la livre et ses fractions, par plusieurs

[1] *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, p. 2.

villes du midi de la France, et à l'usage particulier de chacune d'elles; et dans ce but, nous avions publié un certain nombre de ces petits monuments pondérographiques, encore inédits, dans le recueil périodique que vous dirigez avec tant de succès, à part de ceux que j'avais déjà fait connaître dans divers numéros de la *Revue archéologique française*. Satisfaits d'avoir appelé sur eux l'attention des archéologues et des collectionneurs de nos jours, qui les négligeaient et les abandonnaient aux fourneaux du fondeur des métaux les plus vulgaires, nous poursuivions jusque dans les derniers temps, nos recherches et nos publications à ce sujet, lorsque tout récemment un savant professeur d'histoire à la faculté des lettres de l'académie de Toulouse, a annoncé aux lecteurs de la Revue du Midi qui s'imprime dans cette ville, son projet de livrer prochainement à l'impression, en un corps de volume, la description et le fac-simile des nombreux échantillons qu'il a recueillis de ces mêmes poids, collection que naguère il a considérablement augmentée à la vente du riche cabinet de M. Soulage, à Toulouse.

Dans son prospectus, M. Barry, auteur de la publication dont il est question, s'engage à ne pas omettre d'y mentionner les auteurs qui ont traité avant lui le sujet dont il va s'occuper, et de leur rendre l'impartiale justice due à leurs travaux. Il me semble, monsieur et très-honoré confrère, que l'accomplissemement de cette promesse est la moindre *fiche de consolation* qu'il puisse leur offrir.

Mais, pour mon compte, avant de l'accepter et d'abandonner la plume à notre continuateur, cédant à la force de l'habitude, je ne puis renoncer au plaisir demettre

encore aujourd'hui sous les yeux des lecteurs de votre Revue, une fraction de la livre nimoise, pesant 16 grammes 15 centigrammes, et reproduisant *les armes de Nîmes*, ou le revers de la médaille, grand et moyen bronze, de sa colonie. (COL · NEM · [1]) à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa (IMP · DIVI · F · [2]), c'est-à-dire un crocodile [3])

attaché par une bandelette à un palmier, mais ici, sans légende quelconque, et sans indication de poids, ni d'année, comme sans revers.

Le *carteron* de la même ville, que j'ai déjà décrit ([4]) et qui porte la date de 1577, présente le relief de la Tour-Magne. J'ai eu sous les yeux et j'ai publié précédemment des poids de Narbonne, de Béziers, de Saint-Porquier ([5]), qui n'offraient, comme celui dont la gravure accompagne cette notice, qu'un seul côté de sculpté, et étaient également

([1]) COL*onia*, NEM*ausus*.

([2]) IMP*erator* · DIVI · F*ilius*.

([3]) Allusion à la colonie composée des vétérans de la légion égyptienne, conduite à Nîmes, par Agrippa, gendre d'Auguste.

([4]) *Revue archéologique*, n° du 15 juillet 1850.

([5]) Les armes de cette dernière localité, du département du Tarn et Garonne, sont allusives à son nom, et représentaient un *porc* passant à droite, sous un chêne touffu et couvert de glands.

privés des indications dont on vient de signaler ici l'absence.

En terminant cette lettre, Monsieur et cher confrère, je vous prie, en ce qui me concerne, de recevoir, ainsi que les lecteurs de la *Revue de la numismatique belge,* mes adieux à la *stathmographie* des villes du midi de la France, sans crainte que, dans cette circonstance, vous et MM. vos souscripteurs, puissiez, du moins, je l'espère, m'accuser de ne pas avoir agi *avec poids et mesure.*

Votre tout dévoué et affectionné serviteur, coopérateur et ami.

LE Bon CHAUDRUC DE CRAZANNES,

de l'Institut de France, etc.

A M. CH. PIOT, *secrétaire de la Société numismatique belge.*

Utrecht, 6 février 1859.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la seconde société de la fondation Teyler, à Harlem, a résolu de mettre au concours, pour l'année 1859, une question relative à la numismatique. Elle demande un aperçu scientifique des médailles historiques des Pays-Bas, avec une description succincte et une indication des ouvrages dans lesquels elles sont représentées, en les divisant par catégories, comme : jetons, médailles gravées, coulées et

frappées, médailles unifaces, etc., tant celles qui ont été confectionnées dans ce pays que dans d'autres. La société désire que les médailles de chaque catégorie, soient classées d'après l'époque à laquelle elles ont été fabriquées. Le prix pour cette question sera une médaille d'or de la valeur de quatre cents florins. Les mémoires devront être rédigés en hollandais, français, anglais ou allemand, et écrits lisiblement en caractères néerlandais par une main autre que celle de l'auteur. Ils devront être présentés, avant le 1er avril 1860, afin d'être jugés avant le mois de mai 1861 (1).

Ce programme a attiré mon attention. D'abord la classification en médailles gravées, coulées et frappées m'a paru étrange, mais surtout le désir manifesté par la société que, dans chaque catégorie, les médailles soient classées d'après

(1) Voici le texte de cet avis : « Het tweede genootschap van *Teylers* stichters heeft besloten, voor het jaer 1859 eene prijsvraag uit te schryven betreffende het vak der penningkunde, en verlangt alzoo : « Een « wetenschappelijk overzigt van de Nederlandsche historie-penningen, « in 't welk deze kortelijk, met vermelding der werken, in welke zij « zijn afgebeeld, worden beschreven ; verdeeld in klassen, als : legpen- « ningen, gegraveerde, gegoten en geslagen penningen, penningplaten, « zoo hier te lande, als elders vervaardigd. Het genootschap verlangt, « dat de penningen in elke klasse worden geranschikt naar den tijd, in « welken zij zijn vervaardigd. » De prijs voor de bestgekeurde verhandeling, in antwoord op deze prijsvraag, is eene gouden medaille, ter innerlijke waarde van vier honderd hollandsche gulden. De verhandelingen moeten in het nederduitsch, fransch, engelsch of hoogduitsch, goed en leesbaer met eene nederduitsche letter geschreven zijn door eene andere hand, dan die van den opsteller. Ook moeten zij in haar geheel worden ingezonden vóór den 1 april 1860 tein einde vóór de maand mei 1861 te worden beoordeeld. »

l'époque où elles ont été fabriquées. Par conséquent, les médailles posthumes, qu'on rencontre en très-grand nombre parmi celles des Pays-Bas, ne pourront pas trouver leur place à l'époque du fait ou du sujet auquel elles se rapportent, mais bien à celle où le hasard a inspiré l'artiste, non contemporain, à consacrer son talent à rendre hommage aux vertus de nos ancêtres, et à immortaliser les faits mémorables et glorieux du passé. C'est, en vérité, une classification toute nouvelle! Cependant, avec la meilleure volonté du monde, comment pourra-t-on jamais parvenir à satisfaire à ce désir? Les graveurs n'ont, jusqu'ici, jamais eu la coutume (qui eût été si utile pour obliger la société Teyler) de mettre sur les médailles la date de leur exécution. Qu'importe d'ailleurs aux numismates de connaître une date si précise? Pourvu qu'ils sachent que la médaille est posthume c'est tout ce qu'il leur faut.

Il me semble donc qu'il aurait été préférable de placer toutes les médailles à l'époque du fait auquel elles se rattachent, et quand elles sont posthumes, de le mentionner.

J'avoue aussi que j'ignorais l'existence d'une écriture néerlandaise. Je présume qu'on aura voulu désigner par là le caractère italique, par opposition à l'écriture spéciale des allemands.

Veuillez, Monsieur le secrétaire, agréer l'assurance de mon estime et de ma considération toute distinguée.

Cte Maurin Nahuys.

MÉLANGES.

Monete, medaglie e sigilli dei principi Doria che serbansi nella biblioteca della regia Universita ed in altre collezioni di Genova, descritti ed illustrati dal bibliotecario Agostino Olivieri. *Genova cò tipi del R. I. de' Sordo-Muti* 1859. In 8°, 107 pages et V planches.

En 1841, M. le chevalier Christophe Gandolfi, alors directeur de la bibliothèque de Gênes, fit paraître deux volumes sur les monnaies anciennes de cette ville, avec une description des monnaies des Doges. Son successeur, M. Olivier, se propose de donner à cet ouvrage un complément indispensable, en décrivant les monnaies des familles patriciennes gênoises qui exercèrent le droit de battre monnaie dans des fiefs impériaux. Il commence par celles de la famille Doria (1).

André Doria, que Charles-Quint avait fait prince de Melfi, au royaume de Naples, reçut du même empereur, le 27 octobre 1547, l'investiture de tous les fiefs confisqués sur la famille Fieschi, avec tous les priviléges y attachés,

(1) La riverenza, che ogni cuor genovese sente per quel Grande, che col senno e con le armi seppe liberare la Patria dal giogo di Francia, mi consiglia a trattar prima delle monete dei Doria, che, se non molte, son quasi tutti rarissime.

parmi lesquels était celui de battre monnaie, qui avait été concédé à cette famille, en 1249, par le roi des Romains Guillaume. Un décret du 12 juin 1548, l'investissait également de châteaux et terres de Torriglia, marquisat dans les monts Liguriens, Garbagna, Grondona et autres propriétés que les Fieschi avaient possédées auparavant.

Doria mourut en 1560, sans héritier direct, et légua sa succession à son cousin, Jean André Doria I, qui le premier usa du droit de battre monnaie. Avant de passer à la description des pièces peu nombreuses que l'auteur a réunies, il donne, dans le chapitre premier, la liste des différents ateliers (zecce) où les Doria ont pu exercer leurs droits monétaires. Ces ateliers sont ceux de Loano, Torriglia, Laccio, dépendance de Torriglia, Montebruno, S. Stefano, Carrega, Rovegno, Garbagna et Grondona.

Avec une pareille abondance de lieux de production, on s'attendait à une suite considérable de pièces. Et cependant l'auteur n'a trouvé, dans toutes les collections génoises, que deux monnaies de Jean André I, une de Jean André II, une de Violante Lomellini, veuve d'André III, et sept de Jean André III, son fils. Ce prince, qui mourut, en 1757, après un règne de quatre-vingt-trois ans(!), fut le dernier qui usa du droit de battre monnaie.

M. Olivieri semble n'avoir pas eu connaissance de la jolie monnaie d'argent de Violante Lomellini, gravée dans cette Revue, t. IV, 2e série, pl. X, n° 26, et dont nous avons donné l'explication, même volume, p. 143.

Le monnayage de cette veuve d'André III a fourni, au contraire, à l'auteur, des documents écrits très-curieux. Nous appelons surtout l'attention des lecteurs sur la corres-

pondance entre la princesse et le R. P. Pier Domenico, Pier Dominici, de l'oratoire de Saint Philippe de Néri, pp. 16 à 21. Voici à quelle occasion. Violante ou plutôt ses monnayeurs se livraient à une fabrication active de ces petites et jolies monnaies d'argent qu'on forgeait à Orange et à Trevoux, pour les transporter dans les échelles du Levant, monnaies sur lesquelles M. Mantellier a donné des détails très-intéressants, dans sa numismatique des princes de Dombes. Pour mêler plus facilement leurs monnaies avec celles du prince d'Orange, les fabricants de la monnaie des Doria forgeaient au nom du fils de Violante, en commençant la légende par un G, (GIO au lieu de IO). Cela ressemblait plus à Guilelmus. Pour contrefaire les monnaies de Mademoiselle de Montpensier, ils employaient de petits moyens innocents du même genre. Les aigles des Doria devenaient des fleurs de lis, etc.

Des scrupules survinrent à ce sujet à la pauvre princesse, et pour les calmer elle s'adressa à un habile homme, à un casuite expert, le R. P. Pier Dominici. Il faut voir avec quel art, dans deux lettres successives, le bon directeur s'efforce de rassurer sa noble pénitente. Changer quelques lettres dans une légende..... bagatelle, tout au plus une faute d'orthographe. Et ce G, est-ce bien un G? Non, c'est simplement un chiffre, (gifra) un parafe, un ornement, un rien. D'ailleurs l'intention purifie tout, et l'intention de S. E. est irréprochable. Qu'a-t-elle voulu, en effet? satisfaire aux nécessités d'un bon gouvernement, contenter le commerce qui avait besoin de faire passer ces monnaies pêle-mêle avec celles de Dombes et d'Orange. Bref, le R. P. prend tout sur son compte, et conseille à sa

pénitente de reposer en paix. *La pace del Signore sia nel cuore di V. Eccell :*

> Je vous puis dissiper ces craintes ridicules,
> Madame, et je sais l'art de lever les scrupules. Etc., etc.

Ces lettres sont de 1665, deux ans avant la première représentation du Tartufe.

R. Ch.

Numismatique ibérienne, par J. Boudard, 7e fascicule, texte et gravure, format grand in-4°, à la librairie d'Aug. Decq, à Bruxelles.

M. Boudard, dont nous entretenons régulièrement les lecteurs de cette Revue, depuis la première émission des livraisons successives de sa *Numismatique ibérienne,* continue avec autant de régularité que de succès, cette œuvre d'élite. Le 7e fascicule qui vient de paraître et qui est le sujet de cet article, confirme de nouveau l'observation déjà faite, que l'intérêt progressif et graduel de ce grand ouvrage s'accroît à la publication de chacune des parties dont il se compose.

L'auteur, dans ce dernier fascicule, du n° 36, où il l'a laissée dans le précédent (1), jusques au n° 81, continue la série destinée à la reconnaissance et au classement des médailles ou monnaies des peuples et des villes de l'Ibérie hispanique et de la Celtibérie, en établissant leur commu-

(1) *Voy.* le compte que nous en avons rendu dans le numéro de cette Revue, du 4e trimestre de 1858.

nauté ou identité d'origine, savament discutée et controversée au besoin, avec des opinions précédemment émises à ce sujet par des historiens et des numismates.

Dans ce même fascicule, du n° 1 au n° 8, notre auteur classe et décrit également les médailles des villes alliées à celles dont on vient de s'occuper plus haut.

Dans cette livraison, comme dans celles dont on a déjà rendu compte ici, notre savant et laborieux investigateur appelle en témoignage et à l'appui de ses assertions, les géographes, les numismates, les historiens, les épigraphistes, les poëtes etc., de l'antiquité et des temps postérieurs. Jamais l'érudition n'est venue plus utilement et à la fois, plus consciencieusement, en aide à celui qui emprunte sa lumière pour remonter le fleuve des âges.

Le texte du 7e fascicule de la *Numismatique Ibérienne,* est accompagné d'un premier tableau des légendes ibériennes et de leur attribution, et de quatre planches contenant la gravure de cinquante-deux médailles dont l'exécution ne laisse rien à désirer.

Les habitués de la *Revue de la numismatique belge* comprennent, sans qu'il soit nécessaire de leur en faire ici l'observation, que l'ouvrage dont nous les entretenons, offre un tout dont les parties sont tellement homogènes et liées entre elles, qu'il n'est guère possible d'en détacher des extraits pour les mettre sous leurs yeux, afin de leur donner une idée de l'ensemble, et avec l'espoir d'atteindre ce but.

Le 8e et dernier fascicule de la *Numismatique ibérienne* est sous presse, et paraîtra prochainement (1).

(1) On assure qu'à la suite de la Numismatique ibérienne, M. Boudard

Nous apprenons que le gouvernement espagnol a fait offrir à M. Boudard une place de professeur d'histoire à l'université royale de Madrid.

Le Bon Chaudruc de Crazannes,
De l'Institut de France, etc.

Die Denare und Bracteaten der Schweiz (les deniers et bractées de la Suisse), par H. Meyer, dans le t. XII des *Mittheilungen der antiquarisschen Gesellschaft*, à Zurich. Zurich, Meyer et Ce, in-4°, 1858.

Les *Mittheilungen* de la société des Antiquaires de Zurich ont depuis longtemps bien mérité de la numismatique et de la science des sceaux. M. Meyer y a donné, dans le t. I, un travail au sujet des plus anciennes monnaies de Zurich, dans le t. III, des bractées de la Suisse; M. Mommsen à inséré, dans le t. VII, un article concernant l'alphabet nord-étrusque employé à des inscriptions et sur des monnaies; M. Schultess, dans le t. IX, un autre article concernant des sceaux; M. Blanchet, dans le t. XI, des monnaies de la Bourgogne transjurane; MM. Wartmann, Von Sprecher, Weissenbach et Pupikofer, dans le t. XIII, des sceaux de Saint-Gall, des Grisons, Argau et Thurgau.

Quant aux travaux de M. Meyer, ils exigeaient un remaniment complet depuis la découverte qui fut faite, dans la

doit publier un second ouvrage purement historique sur l'origine des Ibères, et la description du pays qu'ils ont occupé dans les Gaules, en Italie, etc., avant de s'établir dans la Péninsule hispanique, etc.

basilique de Saint-Paul à Rome, d'un trésor de monnaies de la plus haute importance pour la numismatique de la Suisse. C'est ce qu'il a fait dans le travail dont nous rendons compte. Celui-ci comprend des deniers impériaux et royaux frappées en Suisse, des bractées et des demi-bractées et des monnaies frappées pendant le moyen âge, dans le même pays, par plusieurs seigneurs laïques et ecclésiastiques et par des villes.

L'auteur y recherche les droits de chacun de ces seigneurs pour la frappe des monnaies et indique les documents les plus anciens qui en établissent l'usage. Non-seulement il y parle des abbayes qui ont usé de ce droit, mais, pour qu'on ne s'y trompe pas, il indique aussi celles qui n'en ont pas fait usage. Cette partie n'est pas la moins importante de son travail.

Les distinctions qu'il établit entre les différentes bractées, pour en déterminer l'attribution, nous semblent généralement bien posées et méritent, de notre part, les plus grands éloges. Rien n'y est hasardé; et nous félicitons sincèrement M. Meyer du résultat auquel ses études l'ont conduit.

Nous n'exagérons rien en disant que son œuvre jette le plus grand jour sur les bractées suisses, dont le classement est si difficile par suite de leur mutisme, et nous ne saurions assez le recommander aux numismates qui s'en occupent. Ils trouveront dans M. Meyer un guide excellent, et un numismate qui a le droit de parler en maître.

Ch. P.

Nous croyons devoir continuer de donner à nos abonnés, l'indication des principaux articles que contient la *Revue numismatique française*, bien que nous ayons, à plusieurs reprises, engagé vainement nos confrères de Paris d'agir de même à notre égard. Cette publicité étant une chose bonne et utile en soi, nous la voulons même sans réciprocité.

Le n° 4 de 1858, qui a paru en novembre, se compose de :

1° Un article de M. Beulé, sur une drachme de Conon, avec une vignette;

2° La suite du remarquable article de M. le duc de Luynes, sur les monnaies des rois nabatéens;

3° Une médaille d'or inédite de Jules César, par M. Henri Cohen, avec une vignette;

4° Une bulle de plomb de Valentinien II, par M. R. Géry.

5° Un quatrième article de M. Deloche, sur les monnaies mérovingiennes du Limousin;

6° Un denier de Philippe I, frappé à Pithiviers, par M. J. Charvet, avec une vignette;

7° Fiertons ou poids monétaires des rois de France, par le marquis de Lagoy, avec une planche;

8° Denier de Corbie, par M. de Longpérier.

L'auteur veut donner à l'abbaye de Corbie le petit denier d'argent publié par M. Rigollot d'après un dessin que lui avait fourni M. Lelewel, à la légende LAVREBI ou FAVREBI, et qu'il propose de lire : CAVREBI. Parmi les nombreuses citations que fait M. de Longpérier, à propos de ces petits deniers, ne figurent pas les divers articles publiés à ce sujet, dans la *Revue de la numismatique belge*.

Le dernier numéro de 1858, mois de novembre et de décembre, contient les articles suivants :

1° Lettres de M. F. de Saulcy sur la numismatique gauloise. 1re lettre.

Dans cet excellent article, M. de Saulcy rectifie plusieurs attributions antérieures de monnaies gauloises. Ainsi, il propose de donner aux Atuatiques les pièces avec AVAVCIA, mot que les Romains prononçaient *Aouaoucia* et dont on aurait fait *atouatoucia*. Il insiste sur la circonstance que ces pièces se trouvent principalement dans les environs de Namur. Les lettres de M. de Saulcy sont des pages détachées de son grand travail, si vivement attendu, sur la numismatique gauloise.

2° Larissa Ephesia, par M. de Longpérier.

3° Monnaies aux initiales ME, par M. Rondier. (Monnaies mérovingiennes.)

4° Un denier de Pepin, frappé à Mayence par M. Rethaan-Macaré.

5° Obole inédite de Deols, par M. de la Saussaye.

6° Monnaies du roi Édouard III, frappées au type français, par M. Feuardent, avec une planche.

R. Ch.

M. le Dr Ad. Soetbeer, de Hambourg, travaille à un grand ouvrage sur le système monétaire et pondéral des Mérovingiens et des Carlovingiens. Il fait à ce sujet un appel à tous les amateurs pour les prier de lui indiquer

le poids des monnaies qui se trouvent dans leurs collections M. Soetbeer a exposé sommairement ses vues, et fait connaître les documents qu'il possède déjà, dans une brochure in-4° de 17 pages, intitulée : *Ueber die Münz -und Gewicht-Verhaltnisse unter den Merovingern und Karolingern, sowie über den Ursprung und die Verbreitung des Mark-Gewichts.*

R. Ch.

La médaille à la mémoire de M. Auguste Delfosse, de Liége, vient de paraître. Cette belle œuvre d'art est due au burin de M. C. Jéhotte, mais l'initiative en appartient à son frère, M. Louis Jéhotte, qui était lié d'une étroite amitié d'enfance avec l'éminent homme d'État. Le sculpteur a exécuté, de mémoire, le portrait en médaillon de grandeur naturelle, et le tour à réduction l'a transporté sur le coin de la médaille avec une exactitude merveilleuse et une pureté qui ne laissait, en quelque sorte, plus rien à faire au graveur.

R. Ch.

M. Bretagne a fait connaître, le premier, dans la *Revue numismatique française*, de 1853, p. 216, un rare et curieux denier de Raoul III, sire de Coucy (1242-1250). Nous donnons, sous le n° 5 de la planche IV, une variété notable de cette précieuse monnaie baronale de France. Sur l'exemplaire de notre collection, très-bien conservé, on ne

voit pas le lion sous la herse du château, que M. Bretagne a signalé sur sa pièce. On y remarque aussi que la lettre Ꝑ se trouve retournée, la tête en bas, Ꝑ, dans les deux légendes. Le poids de notre denier est de 0.70.

R. Ch.

Numismatique anglo-danoise. (*Voy.* pl. IV, nos 1 à 4.)

Les chroniqueurs Richer et Flodoard (1) nous font un long récit de la terrible invasion d'un chef normand nommé Ragenold, qui ravagea la France de 922 à 926. Ce prince scandinave avait été appelé, à ce qu'il paraît, par le roi Charles le Simple lui-même, qui luttait en ce moment contre le duc Robert et ses sujets révoltés. Ragenold arriva trop tard pour que son secours fût efficace : Herbert, comte de Vermandois, s'étant emparé traîtreusement de la personne de Charles, l'avait enfermé à Péronne; mais sous prétexte de venger le roi prisonnier, le chef normand dévasta tout le pays et ne s'en retourna qu'après six années de luttes et de rapines.

Qui était ce Ragenold? D'où était-il venu? Était-ce un danois? un anglo-danois, un norvégien? Comme le plus souvent, on ne trouve aucun renseignement précis sur l'origine de ce personnage, ni dans les chroniques françaises, ni dans les sources scandinaves. Mais la numismatique vient résoudre cette question. Parmi les *Yorks pennys*

(1) *Apud* Pertz, t. V.

frappés au xe siècle et publiés dans Ruding (1), on en rencontre quelques-uns relégués parmi les *uncertain coins,* et sur lesquels se lit distinctement le nom de *Rognolt,* ou *Rehenalt.* Il n'est guère douteux que le personnage indiqué soit Ragenalot, roi de York, de 918 à 927 (2). Une de ces pièces à l'inscription *Rahenalt* porte le monogramme carlovingien. La présence du nom du roi de France, Charles, sur cette monnaie, battue à York, ne s'explique autrement que par une alliance entre ce monarque et le chef danois du Northumberland, qui la fit frapper. L'identité entre le roi de York, Ragenold, et le chef normand, qui envahit la France en 922, est donc prouvée. Les monnaies prémentionnées démontrent également que Ragenold n'était pas chrétien, puisqu'au lieu du signe de la croix, nous trouvons sur les *Yorks pennys* la massue de Thor, le dieu des combats, et la flèche tendue sur l'arc, emblème de la guerre dans la mythologie du Nord (3).

C. A. S.

(1) Ruding, pl. XXX, n° 4; pl. E, n° 2; pl. XXX, n° 2; pl. XXX, n° 4; pl. E, n° 3.

(2) La puissance de Ragenold s'étendait de la Thyne à l'Humber. Plus au nord régnait Sithric, autre chef normand,, qui, à sa mort, laissa deux fils, Anlaf et Guthfert. Ce dernier eut un fils nommé Ragenold, qui occupa plus tard le trône de tout le Northumberland, et dont les monnaies figurent dans Ruding. *Voy.* sur ces deux Ragenold, qu'il ne faut pas confondre, l'*Histoire d'Angleterre,* de Rapin, etc.

(3) Wheaton, *Histoire des peuples du Nord,* traduit par Guillot. Paris, 1844, pp. 234, 340.

Monnaies féodales de France, par Faustin Poey d'Avant, *membre de la Société de l'histoire de France, etc., etc.* Premier volume, Paris, chez C. Rollin, 1858, in-4°, 368 pages et 51 planches.

L'ouvrage de Tobiésen Duby, sur les *monnaies des prélats et des barons de France,* parut en 1790. C'était une époque fort mal choisie pour un livre de ce genre. Les prélats et les barons n'étaient guère de mode alors, et la France, qui démolissait les cathédrales et brûlait les châteaux, avait autre chose à faire qu'à déchiffrer de vieilles monnaies gothiques. Sous l'Empire et la Restauration, la numismatique fut, comme tout le reste, grecque et romaine; et ce n'est guère qu'à partir de 1830, que les monnaies du moyen âge commencèrent à sortir de l'oubli. Les deux gros volumes de Duby qui, depuis quarante ans, moisissaient en magasin, acquirent tout à coup une valeur considérable. C'était un guide indispensable pour tous ceux qui recherchaient et qui voulaient étudier les monnaies provinciales de France. Mais ce guide, que son éditeur avait eu la prétention de croire complet et de présenter comme le dernier mot de la science, ne tarda pas à devenir insuffisant. Le mouvement qu'avait imprimé l'ouvrage de Lelewel et que la *Revue numismatique* de M. Cartier entretenait et rendait, de jour en jour, plus actif, fit éclore de tous côtés des *Recherches* et des *Monographies* locales qui complétaient et rectifiaient les descriptions de Duby.

M. Poey d'Avant a cru que le moment était arrivé de

rassembler tous ces matériaux épars, si difficiles à réunir, et d'en faire un nouvel ouvrage d'ensemble qui fît oublier tout à fait son devancier. Le premier volume de cet immense travail vient de paraître. Il comprend : l'Anjou, l'Auvergne, le Berri, le Bourbonnais, la Bretagne, le duché de France, le Limousin, le Maine, le Nivernais, la Normandie, le Perche, la Touraine et le Velay. Il sera suivi de deux autres volumes contenant ensemble 150 planches et plus de 3,000 pièces gravées.

On comprend que l'analyse d'un pareil ouvrage dépasserait les limites d'un article de Revue. Il nous suffira de dire, pour le comparer au livre de Duby, que celui-ci n'a connu que 97 ateliers monétaires, et n'a décrit que 1,130 monnaies, vraiment féodales; tandis que M. Poey d'Avant en publiera au-delà de 6,000 provenant d'environ 200 ateliers. Si l'auteur est fidèle à son titre : *Monnaies féodales de France,* son ouvrage comprendra tous les fiefs et arrière-fiefs mouvants de la couronne de France, ou relevant de la *monarchie capétienne;* donc les comtés de Flandre et d'Artois. Mais alors, il doit en élagueur aussi les fiefs de l'Empire qui appartiennent aujourd'hui à la France, soit en totalité soit en partie : l'Alsace, la Franche-Comté, la Lorraine, le duché de Luxembourg, les Trois-Évêchés, le Namurois, le Cambrésis, le Hainaut, etc. Toute autre limite à son travail n'aurait aucune raison d'être et ne pourrait se justifier. Au reste, la tâche ainsi réduite est déjà bien assez grande. Elle peut suffire à l'activité la plus infatigable.

On a souvent dit et répété qu'il fallait être bénédictin, pour entreprendre ces grands ouvrages de patience et

d'érudition qui, comme les Pyramides, effrayent, de loin, par leur masse. M. Pocy d'Avant, bien que datant son livre d'une abbaye, n'est pas bénédictin, mais il aura prouvé, une fois de plus que l'habit ne fait pas le moine.

Nous pouvons prédire à son livre le succès — scientifique et pécuniaire — le plus légitime. Mais après avoir fait à l'éloge la part large et méritée, qu'il nous soit permis de présenter à l'auteur, ou plutôt à son éditeur, une petite observation de détail, concernant non pas le fond, mais la forme de l'ouvrage. Nous voulons parler des planches dont on a grandi la justification outre mesure, dans le but, sans doute, d'en diminuer le nombre? Ces planches, de format in-folio, ne pourront être reliées avec le texte qu'en les rognant jusqu'au cadre.

N'était-ce pas là (qu'on nous pardonne d'abuser des proverbes) gâter sa tarte pour un œuf? Nous le demandons à M. Rollin. Pourquoi aussi n'avoir pas indiqué en tête de ces planches les provinces auxquelles appartiennent les pièces qu'elles contiennent? Ce sont de petites choses, des vétilles, si l'on veut, mais ces vétilles rendent l'usage d'un livre plus facile et en doublent l'utilité.

R. Ch.

M. H. Cohen, qui avait publié, l'année dernière, la description la plus complète qui existe, des monnaies de la république romaine, dites monnaies consulaires, vient de faire paraître le prospectus d'un grand ouvrage sur les monnaies impériales, depuis Pompée jusqu'à la chute de

l'Empire d'Occident. Cet ouvrage en cinq gros volumes in-8°, ornés d'un très-grand nombre de planches, tiendra lieu à lui seul, de toute une bibliothèque, puisqu'il résumera, en les complétant et en les corrigeant les unes par les autres, les œuvres de Vaillant, Banduri, Mezzabarba, Eckhel et Mionnet. Le prix de la souscription et fixé à 20 francs le volume. Le premier paraîtra avant la fin de mars de cette année.

R. Ch.

Monete dei romani pontefici avanti il mille. Memoria di Domenico Promis. *Torino, stamperia reale, MDCCCLVIII*, in-4°, avec dix planches gravées sur cuivre.

Depuis un siècle et demi, les premières monnaies des papes ont attiré l'attention des numismates, surtout en Italie, et de nombreux ouvrages ont paru pour les décrire et les expliquer. Profitant des travaux de ses devanciers et des découvertes nouvelles, M. D. Promis, le savant auteur de la monographie des monnaies royales de la maison de Savoie, vient de publier un livre qui rendra inutiles tous ceux qui l'ont précédé; car il a, sur eux, tous les avantages et pour le fond et pour la forme, Au lieu de ces grossières gravures en bois, que l'on faisait, en Italie, au siècle dernier, pour les ouvrages de numismatique, ce sont de belles planches sur cuivre, toutes dessinées sur les monnaies elles-mêmes et reproduisant l'original avec une fidélité scrupuleuse.

R. Ch.

Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité, par Victor Langlois. Paris, 1859, in-4°, avec six planches.

En 1855, M. V. Langlois, qui s'est identifié avec la langue et l'histoire de l'Arménie, avait fait paraître, d'abord, la seconde partie de la numismatique, si peu connue, de ce pays, celle qui comprend le moyen âge, ou, si l'on veut, la période chrétienne. Voici maintenant que (pour me servir d'une expression officielle), replaçant la pyramide sur sa base, il publie la partie première, la Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité. Ce beau volume commence par une introduction sur la religion, l'écriture et les monnaies des anciens Arméniens. Le mémoire lui-même se divise en deux parties principales : d'abord, la dynastie des Haïciens et les dynasties collatérales des royaumes de Samosate, d'Arsamosate et de la Petite-Arménie. La plus ancienne pièce décrite dans cette partie, est une magnifique monnaie de Tiribaze, satrape de l'Arménie occidentale, sous Artaxerxès-Memnon (400 à 384, av. J.-C.). Cette pièce, dont il existe une variété au musée britannique, avait déjà été donnée par M. le duc de Luynes, dans sa *Numismatique des satrapies.*

La seconde partie comprend la dynastie arsacide, dans ses deux branches : les rois de l'Arménie proprement dite et ceux de l'Osrhoène ou d'Édesse. C'est l'époque la plus riche en monnaies arméniennes, et elle s'étend jusqu'au règne de Gordien III.

La royauté de l'Osrhoène, que Caracalla avait momentanément réduit en province romaine, fut rétablie par Gordien.

Ce fait que l'histoire n'a pas mentionné, nous est révélé par les médailles sur lesquelles figure un roi Abgar, d'un côté, et l'empereur, de l'autre.

Un appendice de quelques pages nous fait assister à l'anéantissement de l'antique royaume d'Édesse dont M. Langlois résume ainsi l'histoire : à partir du règne de Dertad le Grand, que les Grecs ont coutume de désigner sous le nom de Tiridate, le royaume d'Arménie tomba dans le plus complet abaissement. Dès l'année 387, les Romains et les Persans y entrèrent et s'en partagèrent les provinces; toutefois, ils consentirent à conserver un semblant de pouvoir royal, qu'ils laissèrent aux mains des princes issus de la race des Arsacides. Mais ils se lassèrent bientôt de voir l'Arménie gouvernée par des monarques incapables de régner et indignes de porter la couronne, et, en 428, le roi de Perse Bahram V renversa le dernier Arsacide, et le royaume d'Arménie cessa d'exister.

On ne connait, du reste, aucune pièce plus récente que celles de Gordien III et d'Abgar XI, vers 280 de notre ère, et l'on ignore si les derniers rois, tolérés par les Persans et les Romains, exercèrent le droit de battre monnaie.

Le type des monnaies arméniennes fut successivement imité des pièces grecques, arsacides, sassanides et romaines. C'est la marche ordinaire des choses : les petits pays imitent ou contrefont leurs voisins, plus puissants ou plus riches, pour donner à leur monnaie une circulation plus étendue.

Le mémoire de M. Langlois est dédié à S. M. l'empereur de Russie, Alexandre II, qui en a bien voulu agréer l'hommage.

R. Ch.

Dans nos *Recherches sur les méreaux d'Audenarde*, nous avons gardé une prudente réserve pour l'interprétation de ces petits monuments archéologiques. Il y avait lieu, nous semble-t-il, en l'absence d'aucune indication précise, d'attendre que toutes les données concernant les corporations de cette localité fussent mises en lumière. Elles vont l'être bientôt, grâce aux investigations laborieuses de M. le docteur Vander Meersch. M. Perreau, de Tongres, n'en a pas jugé ainsi. Il vient de publier, dans cette *Revue*, une série de méreaux, dont six appartiennent à Audenarde, et auxquels il prête une signification fort hasardée. Il attribue, par exemple, à la corporation des brasseurs le méreau qui représente une espèce de boisseau à anse. Pouquoi ne pas l'assigner tout aussi bien aux aubergistes, aux mesureurs de grains, aux potiers d'étain, aux apothicaires? M. Perreau se trompe complétement en envisageant les six méreaux comme inédits. Il est dans le vrai en les attribuant à Audenarde; mais où a-t-il puisé ses renseignements? Nous espérons que l'estimable numismate de Tongres voudra bien tenir compte de notre double travail sur cette matière; il saura que les méreaux qu'il croit inédits ont été décrits et gravés avec le plus grand soin dans la même *Revue* où il a consigné sa notice; il saura, en outre, que le moule de ces sortes de bons métalliques existe encore, et qu'il est conservé actuellement dans le cabinet d'antiquités de M. Steyaert, de Peteghem, près d'Audenarde.

E. V. D. S.

Le cabinet des médailles, à Paris, possède trois magnifiques médaillons signés du nom de *Bertinet*. Ce sont des portraits de Louis XIV, portant pour légendes des éloges emphatiques, comme les aimait le grand roi. On n'avait pu, jusqu'ici, recueillir aucun renseignement sur un médailliste aussi distingué. M. Eugène Grésy, dans les *Archives de l'art français*, vient de donner sur sa vie, qui fut des plus aventureuses, des détails très-curieux, mais qu'il est prudent de n'accepter que sous toutes réserves. Ces détails sont puisés dans un petit livre fort inconnu et qui a passablement l'air d'un roman, intitulé : l'*Heureux chanoine de Rome*, nouvelle galante, etc., par C. M. D. R., avocat en la cour (1707, in-12, de 194 pages). On ne s'attendrait guère à rencontrer sous ce titre l'histoire d'un graveur en médailles. C'est cependant là que M. Grésy dit avoir trouvé que Bertinet, dont le nom véritable serait Bertinetti, naquit à Ostie, près de Rome. Doué d'une très-belle voix, notre futur artiste était reçu, à dix ans, enfant de chœur à Sainte-Marie-Majeure ; à vingt ans, il obtenait un canonicat.

Mais l'amour vint entraver sa carrière ecclésiastique. Bertinetti devenu éperdûment amoureux de la fille d'un avocat, nommé Borromeï, quitta la soutane, fit galamment assassiner un rival, et partit de Rome, sous un déguisement. Son talent musical le fit accueillir par l'ambassadeur de France, à Venise, parent de Fouquet. Il suivit l'ambasadeur en France, où il eut l'occasion de rencontrer le surintendant. Celui-ci, frappé de ses capacités, l'attacha à son service, pour aller traiter des négociations à l'étranger. Il était à Cologne, lorsque la belle Antonia Borromeï, qu'on

avait enfermée dans un couvent, trouva moyen de s'en échapper, et vint le rejoindre, munie d'un sac de 2,000 pistoles (c'était une femme de ménage), qu'elle avait dérobé à son père. Bref, un mariage s'ensuivit, etc., etc. Bertinetti, devenu secrétaire de Fouquet, fut enveloppé dans sa disgrâce, et subit à la Conciergerie du palais, une détention de huit années. Ce fut dans cette prison qu'il fit de mémoire, le beau médaillon de Fouquet avec la légende : NICOL. FOVCQVET. P^R^. GNAL. SVRINTEND^T^. DES. FIN. ET MIN^S^. DESTAT. et, à l'exergue, BERTINET. IDEE. 1665.

Après huit ans de réflexions, le pauvre diable s'ingénia qu'il était temps de se tourner vers le soleil, et d'abandonner ses anciennes affections. Il se mit donc à modeler un petit portrait du roi, pas plus grand que l'ongle « mais d'une ressemblance telle qu'il fit l'admiration de la cour et valut au prisonnier sa liberté. »

Bertinetti, qui avait retrouvé sa veine, fit suivre le petit portrait de grands médaillons aux légendes pompeuses qui plurent tellement au roi qu'il accorda graduellement à l'artiste jusqu'à 12,000 livres de pension sur sa tête et sur celle de son fils.

On pense que Bertinetti mourut à Rome, où il se retira vers la fin de sa carrière.

R. Ch.

Le numéro de décembre 1858, de la *Revue de l'art chrétien,* de M. l'abbé Corblet, contient une notice sur la *numis-*

matique papale, c'est-à-dire sur l'atelier monétaire actuel des papes et sur les médailles dont cet atelier possède les coins et qu'il frappe à la demande des acheteurs, comme on le fait à la monnaie de Paris. Au mois de mars 1856, la collection entière de ces médailles se composait de 700 pièces, à partir de Martin V, jusqu'à la dixième année du règne de Pie IX.

R. Ch.

Dans un des derniers numéros de la *Revue d'Alsace*, M. A. de Barthélemy, sous-préfet à Belfort, en faisant l'énumération et l'examen des principaux ouvrages de numismatique, publiés en 1857, a été amené à parler de la *Revue belge*. Il a profité de cette occasion, si occasion il y a, pour nous reprocher d'avoir commis dans la *Numismatic chronicle*, de M. Akerman, de 1851, une fausse attribution d'un *esterlin* (qu'il appelle *denier*) à Blumberg, en Alsace. M. de Barthélemy oublie d'ajouter que, dans la *Revue belge*, de cette même année 1851, et avant même que la note malencontreuse eût paru dans la *Revue anglaise*, nous avions nous-même rectifié, tout le premier, cette erreur, en prouvant que l'esterlin appartenait à un seigneur de Lippe, et qu'il avait été frappé à Blomberg près de Detmold, et non en Frise, comme le suppose notre sévère critique.

R. Ch.

Depuis quelque temps, plusieurs amateurs de médailles, en Allemagne, en Hollande et dans notre pays, ont reçu par la poste et leur arrivant de différentes localités éloi-

gnées, des lettres anonymes ou pseudonymes fort désobligeantes, parfois même injurieuses. Nous tenons, d'une personne respectable et digne de toute confiance, des renseignements curieux sur l'origine de ces lettres, renseignements appuyés de preuves irrécusables. L'auteur de ces ignobles plaisanteries peut donc considérer cette note comme un *premier avertissement*. S'il se permet encore de semblables gentillesses, nous le désignerons suffisamment aux personnes intéressées à le connaître.

R. Ch.

A présent que le nettoyage et le classement des anciens coins que possède la monnaie de Bruxelles, sont à peu près terminés, il est à désirer que le gouvernement organise, dans cet établissement, ainsi qu'on l'a fait dans d'autres pays, et notamment à Paris et à Rome, la frappe des médailles et des jetons historiques. Il suffirait d'adopter les règlements et les tarifs décrétés, en France, sous le règne de Louis Philippe. La vente de ces médailles aux nombreuses collections particulières, ne laisserait pas que d'être d'un certain produit; et le gouvernement aurait ainsi à sa disposition, pour les offrir aux musées étrangers, une suite remarquable de monuments historiques concernant notre pays. Le XVIIIe siècle, surtout, à l'exception des coins gravés par le célèbre Van Berckel, que le gouvernement autrichien a emportés, en 1794, et qu'il n'a pas encore restitués, se trouve représenté par une suite très-riche et très-remarquable. On pourrait enfin placer, dans le même dépôt, les coins des médailles gravées depuis 1830, surtout

de celles qui ont été faites aux frais de l'État, des provinces ou des villes.

R. Ch.

Malgré les avertissements réitérés de l'autorité, les monnaies de bronze françaises continuent, de plus en plus, à se répandre dans notre pays, au détriment du Trésor, qui perd ainsi le bénéfice considérable que procure la fabrication de ces monnaies. Il est facile de comprendre que nos pièces de cuivre de 10 et de 5 centimes étant d'un poids presque double de celui des monnaies françaises du même nom, il y a, à peu près, cent pour cent à gagner à les remplacer par des pièces françaises. Ajoutons à cela, que le commerce considérable de détail, qui se fait sur toute la frontière, déverse continuellement chez nous cette monnaie de bronze bénévolement acceptée, tandis que nous ne faisons en France, que des achats en gros qui se soldent en argent ou en billets. Le meilleur moyen de mettre un terme à ce désastreux abus, ce serait, peut-être, de remplacer nos pièces de 10 et de 5 centimes, par des monnaies d'alliage de nickel, comme on l'a fait en Suisse et aux États-Unis. Ces monnaies de nickel ont l'avantage d'être beaucoup plus petites, plus commodes et plus jolies. Elles s'oxydent fort difficilement et leur extrême dureté leur assure une conservation illimitée.

Mais, en attendant, il serait urgent de donner, de nouveau, aux comptables de l'État et des communes, l'ordre formel de refuser absolument toute monnaie de cuivre des autres pays. Si cette prescription, qui existe mais qu'on semble avoir mise en oubli, était exécutée, elle

contribuerait beaucoup à dégoûter le public de cette importation étrangère. Car, dès qu'une monnaie n'est plus reçue partout, elle n'est bientôt plus reçue nulle part.

Nous donnons ici l'empreinte des nouvelles pièces américaines d'un Cent (un centième de dollar). Ces pièces, fort originales, sont faites d'un alliage de 85 parties de cuivre rouge et de 15 parties de nickel. Leur couleur, blanc rosé, est très-agréable à l'œil, et elles ne prennent pas cet aspect terreux et noirâtre des monnaies françaises.

R. Ch.

M. G. Théod. Bom, libraire à Amsterdam, se propose de vendre publiquement, le 11 avril prochain et jours suivants, une belle collection de médailles et jetons, ensuite une série numismatique, très-rare, concernant la ville d'Amsterdam; une superbe collection de médailles se rapportant à l'histoire de Napoléon Ier, des méreaux de corporations, des médailles de présence, des médailles maçonniques, une intéressante collection de monnaies obsidionales et de nécessité, et une assez riche collection de monnaies, principalement des Pays-Bas, quelques livres, etc.

Le catalogue paraîtra incessamment.

Ct Maurin Nahuys.

Dans sa séance publique annuelle, l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Institut de France) a décerné le premier prix de numismatique ancienne à M. B. de Koehne pour son ouvrage intitulé : *Description du Musée du prince Kotchoubey*. Le second prix a été remporté par M. l'abbé Grégorio Ugdulena pour son ouvrage intitulé : *Memoria sulle monete punico-sicule*, in-4°.

La magnifique et savante publication de M. B. de Koehne vient de lui valoir encore deux nouvelles distinctions : la grande médaille d'or pour mérite scientifique, décernée par S. M. le roi de Hanovre, et la croix de commandeur de l'ordre de Wasa, que lui a conférée S. M. le roi de Suède.

R. Ch.

Par arrêté royal, en date du 15 décembre dernier, le sieur R. Chalon, président de la Société numismatique belge, a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Un arrêté royal, en date du 3 mars 1859, confère au sieur Ch. Piot, secrétaire de la Société numismatique, le titre de conservateur-adjoint honoraire de la Bibliothèque royale. M. Piot restera chargé de la direction du cabinet de médailles et monnaies.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de l'académie royale de Belgique, 2e série, t. V, nos 11 et 12; in-8o.

Tables générales et analytiques des Bulletins de l'académie royale de Belgique, 1re série, t. I à XXIII, Bruxelles, 1858; in-8o.

Annuaire de l'académie royale de Belgique, 1859; in-12.

Neues Lausitzisches Magazin, t, XXXIV, liv. 1 à 4; in-8o

Die Extersteine, Bonn, 1858; in-4o. (Publié par la Société des antiquaires du Rhin.)

Archives de l'art français, 8e année, 6e liv.; 9e année, 1re liv.; in-8o.

Bibliothèque de l'école des chartes, 4e série, t. V, liv. 1 et 2; gr. in-8o.

Le cabinet historique, 4e année, liv. 11 et 12; 5e année, liv. 1; in-8o.

Messager des sciences historiques, 1858, liv. 3 et 4; in-8o.

Revue numismatique, 1858, no 6; in-8o.

Revue trimestrielle, 6e année, t. I; in-12.

Colson, Médaillon du César Constantius Gallus, frappé à Lyon, Paris, 1857; in-8o.

Feuardent, Essai sur l'époque à laquelle ont été frappées les médailles de Constantin et de ses fils, portant des signes de christianisme, Paris, 1857; in-8o.

Feuardent, Essai d'attribution d'époque à l'émission des pièces d'Hanniballien. Cherbourg, 1857; in-8o.

Feuardent, Monnaies d'Édouard III, frappées au type français. Paris, 1859; in-8o.

Marquis de Lagoy, Description de plusieurs fiertons. Paris, 1858; in-8o.

Meyer, die Denare und Bracteaten der Schweiz. Zurich. 1858; in-4o.

CORRESPONDANCE.

A M. CHALON, *président de la Société numismatique, à Bruxelles.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai trouvé dans un vieux registre la copie de l'édit ou mandement de Godefroi-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, relatif aux monnaies de ce Duché, et dont vous avez fait mention dans la *Revue numismatique*, 2e série, t. II, p. 315.

J'ai l'honneur de vous remettre cette copie. Peut-être jugerez-vous utile de la publier comme complément de votre note?

Veuillez agréer l'assurance de ma parfaite considération.

WARLOMONT.

Tournai, avril 1859.

Sensuit l'édit et mandement de S. A. Sme touchant sa monnoye.

De par son Altesse Sérme, Monseigr Godefroy Maurice de La Tour d'Auvergne, par la grâce de Dieu, souverain

duc de Bouillon, viscomte de Turenne, duc d'Albret et de Chãu Thiry, comte d'Auvergne, d'Evreux, du bas Armagnac et de Negrepelisse, pair et grand chambellan de France, gouverneur et lieutenant gñal du hault et bas pays d'Auvergne, etc.

A tous pñts et advenir, salut.

Considérant que la longeure des guerres qui ont estés dans nre Duchez de Bouillon auroient ruinnés entièrement le commerce et qu'il est nécessair de le restablir pour le soulagement et avantage de nos sujets, nous aurions recherchez tous les moyens possibles de le faire, et cõme la fabricãon et exposition de la monnoye est un des principaux pour la facilité dudt commerce,—A ces causes de nre certaine science, pleine puissance et authorité suprême Nous déclarons et voulons que les espèces cy après mentionnées d'or et d'argent et de cuivre fabriquez de nre permission à nre effigie, armes et devises par le Sr Griffon selon la coïsson et pouvoir que nous luy avons donnés ayent leur cours dans nre dt duché au prix cy dessus (*sic*) spécifiés, scavoir :

Le souverain d'or pesant cinq deniers six grains (14 fl. demy 3 pat.).

Le demy à l'advenant :

Le patacon ou escus d'argent pesant 22 deniers (quattres flor.).

Les escallins pesant 4 deniers (dix patars).

Le douzain (un soul un patar un liard).

Les liards (4 pour un patar).

Quand (*sic*) aux espèces d'or et d'argent des royaumes, provinces, et pays estrangers elles auront cours dans nre

Duché au prix cōme cy devant jusq autre nr̄e édit et ordce. Sy donnons en mandement à nos chers et feaux de nr̄e Duché de Bouillon et procureur gn̄al et à tous autres nos officiers que ces pn̄tes ils fassent lire, publier, enregistrer, garder et observer sans permettre ny souffrir qu'il y soit contrevenu, car telle est nr̄e intention. En tesmoignage de quoy nous avons signé ces pn̄tes et icelles faist sceller du seel de nos armes et faist contresigner par nr̄e conseillier et secrétair ordinair de nos commandemens : donnez à Évreux en nr̄e chasteau, le 14e may 1681 :

Et signez Godefroy Maurice, duc de Bouillon, et sur le replist par S. A. Sme De Chacipol, scellée aux armes de S. A.

Je soubsignez franc sergeant de la cour souveraine de Bouillon relatte que par ordre de Monsr le procureur gn̄al de S. A. Sme, j'ai publiez la pn̄te ordce, le 14e décre 1681, devant la paroisse de ce lieu et l'ayt attachez à la porte d'icelle après lavoir desja publiez et affichez un mois auparavant par les mesmes ordres, ce qui at ainsi esté faist le jour, mois, et an que dessus, estoit signez Gérard Hestray.

Extrait d'une lettre de M. F. Soret *à M.* R. Chalon, *président de la société numismatique.*

Genève, le 3 mai 1859.

. . . . . .

On a fait, y il a quelques semaines, aux environs d'An-

necy, une trouvaille de médailles romaines dont peut-être serez-vous bien aise d'entretenir vos lecteurs. J'ai examiné les cent cinquante pièces qui ont été acquises par un de nos marchands d'antiquités, une douzaine avaient été prélevées pour le musée de Chambéry; j'ignore si le trésor était plus considérable. La presque totalité de ces deniers présente un très-bel état de conservation, sauf ceux des trois ou quatre règnes les plus anciens. Ce sont :

Nero. — *Juppiter Custos* (2). — *Salus,* figure assise (trois pièces).

Vespasianus. — Trois variétés, légendes effacées (quatre pièces).

Titus. — Aigle sur un cippe. Consécration effacée (une pièce).

Nerva. — *Concordia exercituum.* Deux mains jointes (une pièce).

Trajan. — *S. P. Q. R. Optimo Principi.* Femme debout posant le pied sur une proue. — Trophée. — Trois enseignes. — Femme sur un globe. *Cos III. S. P. Q. R.* Empereur sur une colonne. *Cos. V. S. P. Q. R. Optimo Princ.* — Équité debout. — Victoire assise (2). — Femme assise, un enfant à ses pieds. — Abondance debout avec un enfant. Exergue, *ALIM. ITAL.* — *Parthico.* — *PM. TR. P. Cos VI. PP. S. P. Q. R.* Providence debout, dans le champ : *Pro-Vid. PM. TR. P. Cos VI. S. P. Q. R.* Guerrier debout, dix-huit variétés (dix-neuf pièces).

Hadrianus. PM. TR. P. P. Cos II. — Femme devant un trépied. — Militaire marchant. — Piété debout, dans le champ : *Pie-tas.* — Femme assise, à l'exergue : *Fort. Red.* — Équité debout (2). — *Liberalitas Aug. PP.*

Cos III. — Libéralité debout. — *Moneta Aug.* Monnaie debout. *Pietas Aug.* Femme assise. *Roma Felix.* Rome assise. — *Tellus Stabil.* Figure debout. *PM. TR. P. Cos III.* Hygie assise. *Sal. Aug.* (2). — Femme assise tenant une patère. — Guerrier tenant une victoire. — — *Cos III.* Femme debout. — Abondance assise. — Pallas assise (3). Dix-huit variétés (vingt et une pièces).

Aelius Cœsar. Augustus PM. TR. P. Cos Des. II. — *Tr. Pot. II.* Espérance debout (deux pièces).

Antoninus Pius. — *Tr. Pot. Cos II.* Modius et palmes. — Deux mains tenant un caducée. *Cos III.* Figure sacrifiant. — Chaire curule? Figure sacrifiant et tenant un gouvernail (2). — Femme debout devant un autel. — Femme debout tenant un trophée et une lampe (3). — *Consecratio.* Aigle. — *Divo Pio.* — Autel. *Apollini Augusto* (2). *Felic. Saec. Cos IIII.* Femme debout (2). — *Liberalitas VII, Cos IIII.* Empereur tenant le vexillum. *Pax.* — *TR. Pot. XIX, Cos IIII.* — Femme debout avec deux enfants. *Liberalitas Aug. VIII, Cos IIII.* Quatorze variétés (dix-neuf pièces).

Faustina Senior. — *Aed Divæ Faustinæ. Aeternitas.* Femme debout tenant une haste (1). — Id. tenant une pomme (2). — Id. sans haste. — *Augusta.* — Femme debout hastée. — Id. tenant un trophée et une lampe. — Femme assise ; *Pietas Aug.* Autel. Huit variétés (onze pièces).

M. Aurelius. — *Cos II.* Prêtre debout. — *TR. Pot. III, Cos II.* Femme hastée debout. *Cos III.* Pallas assise. —Pallas combattant. *Consecratio.* Aigle sur une palme. *Concord. Aug. TR. P. XVI, Cos III.* Femme assise (2). *Concord.*

Aug. TR. P. XVII, Cos III. Idem. *Imp. VI.* Victoire et bouclier sur lequel : *Vic. Ger. Imp. VI, Cos III.* Équité debout. — Guerrier marchant. Soldat debout. *Imp. VII, Cos III.* Abondance debout. *Felicitas Aug. Cos III.* Femme debout. *TR. P. III, Cos II.* Femme hastée debout. *TR. P. VIII. Imp. V, Cos III.* Équité assise. *TR. Pot. XV, Cos III.* Soldat debout. *TR. P. XX. Imp. IIII, Cos III.* Équité debout (2). *TR. P. XXII. Imp. V, Cos III.* Abondance assise *TR. P. XXXI. Imp. VIIII, Cos III PP.* Pallas debout. *TRP. XXXII,* etc. (2). — *Pax. Aug.* — Paix debout. *PM. TR. P. XV. Imp. VIII, Cos VI.* Femme assise. *PM. TR. P. XVIII. Imp. II, Cos III.* Guerrier debout (2). *Relig. Aug. Imp. VI, Cos III.* — *Saluti Augustor.* — Hygie debout. Vingt et une variétés (vingt-cinq pièces).

Faustina Junior. — *Consecratio.* Autel (2). — Paon. — Mausolée à l'avers. *Matr. Castror.* — *Juno* (2). *Junoni Reginæ.* Junon debout.

Fecunditas. — *Salus.* — *Matri Magnæ.* Lion. — *Salus.* — *Venus Sæculi Felicitas,* lectisterne. Dix variétés (douze pièces).

L. Verus. — *Concord. Aug. Cos II.* — *Consecratio.* Autel. *Pax. TRP. VI. Imp. IIII, Cos II,* paix debout. *Pax. Aug. TR. P. VI, Cos II.* — *Prov. Deor. TR. P. V. Imp. II, Cos. II.* Soldat marchant. *TR. P. IIII. Imp. II, Cos II.* Soldat debout. Sept variétés (sept pièces).

Lucilla. Fecunditas. — Femme assise, deux enfants. *Venus Victrix* (deux pièces).

Commodus. — *Apollini Palatino.* Apollon. *Hilar. Aug. PM. TR. P. XII. Imp. VIII, Cos V. PP.* Femme debout.

Jovi. Juven. PM. TR. P. XIIII, Cos VI. PP. Jupiter debout. *PM. TR. P. VIIII. Imp. VI, Cos IIII. PP.* Modius et épis. — Pallas passant. *PM. TR. P. XI. Imp. VII, Cos V. PP.* Abondance assise à l'exergue : *Fort Red. PM. TR. P. XIII. Imp. VIII, Cos V. PP.* Bonus eventus debout. Hygie assise. — *Secur Orb.* — *PM. TR. P. XIIII, Cos V. PP.* Femme assise. *TR. P. III. Imp. II, Cos. PP.* Femme assise (2), dix variétés (onze pièces).

Crispina. — *Diis genitalibus.* Autel. — *Venus* (deux pièces).

Partinax. — *Vot Decen TR. P. Cos II.* Figure sacrifiant.

Sept. Severus. — *Providentia Aug.* (une pièce).

Caracalla. — *Moneta* (une pièce).

F. Soret.

MÉLANGES.

Le cabinet Reichel.

La collection de médailles et monnaies de feu M. de Reichel, que Sa Majesté l'Empereur de Russie vient d'acquérir pour le musée du nouvel Ermitage impérial, est sans contredit la plus belle et la plus nombreuse qu'un amateur ait pu réunir. Elle renferme un total de presque quarante-deux mille exemplaires, lesquels, dans leur ensemble, peuvent servir de pièces justificatives pour l'histoire de tous les pays, depuis le commencement du monnoyage jusqu'à nos jours.

Déjà, en 1849, feu l'empereur Nicolas, de glorieuse mémoire, avait acheté à M. de Reichel sa belle série de monnaies et médailles russes, plus de quatre mille sept cents exemplaires, décrites, pour la plupart, dans le t. Ier, du catalogue du musée Reichel. Ce volume, qui contient une description exacte des pièces qu'il renferme, et l'attribution aussi juste que savante des monnaies du moyen âge, est devenu le manuel de tous les amateurs et collectionneurs de monnaies russes. Depuis l'adjonction de cette brillante collection, le cabinet russe de l'Ermitage peut être considéré comme le plus complet, avec d'autant plus de raison qu'il renferme une foule de raretés de premier ordre, et d'exemplaires uniques. Parmi ces derniers nous citerons le ducat du grand-duc Vassili Iwanowitch Schouisky, le demi-

rouble de 1699, le griwenik de la même année avec le buste de Pierre le Grand, etc. Parmi les pièces rarissimes, nous mentionnerons surtout le rouble du faux Dmitri, dont on ne connaît que deux exemplaires, le second se trouvant dans le cabinet Schroll à Saint-Petersbourg, etc. — Ces pièces intéressantes viennent d'être récemment publiées dans le bel ouvrage de M. de Schoubert, d'après des copies galvanoplastiques prises sur les originaux du cabinet impérial.

Après la réunion de l'ancienne collection de l'Ermitage impérial, riche surtout en belles médailles d'or, avec la collection russe de feu M. de Reichel, si le Cabinet national était devenu, sous ce rapport, le plus complet et le plus beau du monde, les autres suites monétaires du Musée impérial étaient loin d'offrir un ensemble satisfaisant, malgré les belles pièces qui ornaient, par exemple, les suites des monnaies et médailles de Suède et de Pologne. Sa Majesté l'empereur, protecteur éclairé des sciences et des beaux-arts, a donc rendu un service immense à tous ceux qui s'occupent d'études historiques et numismatiques en faisant compléter son cabinet de l'Ermitage par celui de feu M. de Reichel.

Les médailles sont pour l'histoire des documents d'une grande importance; on y voit l'histoire, parce qu'elles sont des types de l'art des temps, parce qu'elles indiquent l'état de la culture et de la civilisation, parce qu'elles donnent les portraits des souverains, leurs armes, les sujets allégoriques et emblématiques qui se rapportent aux faits de leur gouvernement, et maintes autres notions importantes. Les amateurs de l'histoire doivent donc considérer comme un véritable bonheur, que la belle collection Reichel, fruit d'un travail assidu, pendant plus d'un demi-siè-

cle, et composée par un connaisseur des plus distingués, soit conservée à la Russie et mise à la disposition de tous ceux qui désirent étudier la numismatique. Certes, il faut l'avouer, il serait impossible, de nos jours, de former une telle collection, les occasions d'acquérir les bonnes médailles étant devenues plus rares, depuis qu'il se forme en France, en Allemagne, en Angleterre et même en Amérique, des collections publiques qui absorbent peu à peu les exemplaires les plus rares et les plus recherchés. D'un autre côté, le prix des pièces rares est devenu beaucoup plus considérable. Aussi les héritiers de M. de Reichel préférant offrir ce magnifique cabinet, pour compléter celui de l'Ermitage, plutôt que de s'en servir pour faire une affaire d'argent, l'acquisition en a été faite pour une somme extrêmement médiocre et à des conditions très-avantageuses pour le Musée impérial.

Examinons les suites principales de ce beau cabinet. La collection des monnaies antiques ne renferme pas moins de 1496 pièces de choix, monnaies romaines en or et monnaies grecques en or et en argent. L'ancienne collection de l'Ermitage qui s'était augmentée du cabinet de M. le baron Chaudoir et de celui du feu comte Pérowsky, offrait, sans contredit, un ensemble d'autant plus remarquable qu'elle renfermait beaucoup de raretés de premier ordre. La collection Pérowsky l'avait surtout complétée par une grande suite de monnaies des colonies grecques en Russie et des rois du Bosphore Cimmérien, parmi lesquelles un grand nombre d'exemplaires rarissimes, et même uniques, publiés dans la description du musée Kotschoubey, par M. de Kœhne. Cependant, les belles médailles grecques du cabinet Reichel manquaient pour la plupart à la collection

impériale, nommément le superbe médaillon d'Agrigente, les grandes pièces d'or des rois d'Égypte et d'autres raretés, provenant de la célèbre collection Rollin, vendue aux enchères à Londres, en 1853. La collection romaine de l'Ermitage n'était pas, comparativement, aussi riche; aussi reçoit-elle un accroissement considérable par les *aureus* du cabinet Reichel.

Une suite, aussi riche qu'intéressante pour l'histoire de nos provinces baltiques, est celle des monnaies livoniennes, esthoniennes et ct courlandaises, en tout onze cent quatre-vingt-neuf pièces, au nombre desquelles se trouvent des pièces d'or et des thalers des plus rares de l'ordre livonien, le ducat d'Étienne Bathor, frappé à Riga, et d'autres raretés de premier ordre. Cette suite comble la lacune qui se voyait à l'Ermitage.

Les trois mille cinquante-six monnaies polonaises du cabinet Reichel, réunies à l'ancienne collection de Varsovie, conservée à l'Ermitage, représentent le cabinet polonais le plus riche, et renferment une foule de raretés et de pièces uniques de grande valeur.

L'Autriche avec ses provinces, l'Italie exceptée, comprend deux mille six cent soixante-dix-huit pièces, parmi lesquelles il faut citer les beaux thalers et les médailles de Maximilien I, les deniers et les pieds-forts de Bohême, du moyen âge, et la suite hongroise, renfermant entre autres, trois ducats de la reine Marie. Les suites monétaires de la Prusse sont encore plus complètes; il faut y ajouter les monnaies des villes de Dantzig, d'Elbing et de Thorn, qui, par erreur, sont décrites avec les monnaies polonaises. Sans compter ces monnaies, les suites prussiennes

se composent de cinq mille cent quatre-vingt-trois exemplaires, parmi lesquels les séries des monnaies du moyen âge de Brandenbourg, les monnaies de la Poméranie, des provinces rhénanes et de la Silésie, sont les plus complètes et renferment une foule de pièces rarissimes et uniques jusqu'à nos jours. Les amateurs, en Autriche et en Prusse, considèrent les volumes IIIe et IVe du catalogue de la collection Reichel, contenant la description des pièces de ces deux pays, comme des manuels véritables, et se disputent le peu d'exemplaires de ces volumes qui ont paru.

Les autres séries allemandes ne sont pas encore décrites; feu M. de Reichel les avait moins cultivées que les suites publiées dans les volumes V à IX de son catalogue. Elles comprennent cependant plus de six mille deux cent quarante pièces, et les séries de Bavière et de Saxe sont surtout très-remarquables. Toutes ces séries de l'Autriche et de l'Allemagne seront augmentées par un petit nombre de bonnes pièces qui se trouvaient dans l'ancienne collection de l'Ermitage impérial. Le royaume de Danemark avec les provinces allemandes de Schleswig-Holstein et Lauenbourg, comprennent onze cent quatrev-ingt-quatre pièces, parmi lesquelles il faut mentionner comme rarissimes les deniers de Svend-Tweskjaeg, d'Harthaknut, deux pièces d'or de Jean, les thalers de Chrétien II, et la plus grande médaille qui existe, pesant 241 solotniks et frappée en 1677, en souvenir des trois victoires navales de Chrétien V. La suite de médailles et monnaies suédoises, plus riche encore, comprend plus de quatorze cents exemplaires, et forme, réunie à l'ancien trésor de l'Ermitage qui renferme une grande suite de médailles suédoises en or, conservées

autrefois à l'arsenal du Kremlin de Moscou, une collection vraiment magnifique. Huit deniers d'Olof-Skötkonung, deux d'Anund Jacob, le magnifique thaler de Sten-Sture le Jeune, un pied-fort du même, sont les perles de la collection Reichel, qui contient, en outre, plus de trois cents monnaies norvégiennes parmi lesquelles deux superbes deniers uniques d'Hakon Yarl (938-963).

La suite des monnaies de la Grande-Bretagne est une des plus brillantes, parce qu'elle offre trois mille quatre cent deux pièces, au nombre desquelles on en voit un millier du moyen âge. Les séries des rois Aethelred II, Knut le Grand et Harthaknut, sont plus riches que celles des mêmes rois conservées au British muséum, par la raison que ces deniers anglais ayant été une monnaie courante en Russie, on y avait enterré des dépôts considérables de ces pièces. Ces trésors, qui indiquent les diverses routes de commerce, ont été déterrés, surtout sur le littoral de la mer Baltique, et dans les gouvernements de Nowgorod, de Moscou, de Kiew et même de Perm. Avec les monnaies anglaises et irlandaises, ils renferment des deniers allemands du temps des rois des maisons de Saxe et de Franconie, ainsi que des dirhems arabes. On peut consulter sur ces dépôts les ouvrages de MM. Sawélieff et de Koehne. Feu M. de Reichel fit l'acquisition de plusieurs dépôts considérables, dans lesquels il choisit les beaux exemplaires que renferme son cabinet. Parmi les pièces antérieures à Aethelred II, figurent des deniers des rois de Kent, de Mercie et d'autres, appartenant aux plus grandes raretés; cent quarante-huit monnaies inédites de la collection Reichel, frappées en Angleterre et en Irlande, et provenant des fouilles russes, sont décrites dans

le 4e volume des *Mémoires de la Société impériale d'archéologie.*

Grâce à ses nombreux et savants correspondants en Belgique, feu M. de Reichel a formé une collection de monnaies de ce pays qu'on peut considérer comme la plus riche qui soit hors de la Belgique, et qui même est plus complète que celle du Musée royal de Bruxelles. Elle se compose de douze cent six exemplaires, parmi lesquels beaucoup des deniers rarissimes, surtout des évêques d'Utrecht, des comtes de Flandre et de Namur, pièces qui ont été trouvées en Russie. Les monnaies frappées dans les diverses provinces du royaume des Pays-Bas, au nombre de douze cent quarante-cinq exemplaires, sont également très-remarquables.

Une des plus superbes suites est celle de la France, trois mille huit cent quatre-vingt-sept pièces comprenant presque cent mérovingiennes et plus de cent carlovingiennes. Les monnaies et médailles de Napoléon Ier, auxquelles sont jointes celles de toute sa famille et des royaumes éphémères qu'il avait créés, sont très-complètes. Les séries des ducs de Lorraine, de Bourgogne, de Bretagne, des évêques de Metz, des villes de Strasbourg, de Thann, etc., renferment un grand nombre de pièces rares et curieuses.

Les monnaies espagnoles, au nombre de plus de sept cents, comprennent à peu près quatre-vingts pièces visigothes en or, et, en outre, près de cent cinquante pièces du moyen âge, parmi lesquelles des monnaies d'or magnifiques. La suite portugaise, augmentée par les médailles du cabinet Famin et parmi lesquelles il y a des pièces uniques, surtout en or, renferme cinq cent vingt-sept exemplaires, entre autres le maravédi d'or de Sanchez Ier, dont un second exemplaire

existe dans la belle collection de M. le comte Strogonoff.

La collection italienne est magnifique, elle est sans contredit la plus riche qu'un particulier ait réuni hors de l'Italie, et renferme plus de quatre mille cinq cent quatre-vingt pièces, parmi lesquelles il faut citer surtout les suites des princes de Bénévent, des princes normands, les deniers du moyen âge des papes, les monnaies de Milan, etc., etc.

Les monnaies de l'ordre de Saint-Jean, à Rhodes et à Malte, celle des princes croisés, des rois de Chypre, de la Grèce, enfin une nombreuse suite de monnaies de la Moldavie, de la Valachie, de la Serbie et de la Bulgarie, en tout quatre cent douze pièces, toutes rares et curieuses, sont une acquisition d'autant plus précieuse que dans l'ancienne collection de l'Ermitage ces séries étaient à peu près nulles. Parmi les sept cent quatre-vingts monnaies et médailles appartenant à la Suisse, il y en a également un grand nombre de très-rares, par exemple, les thalers et dicken des évêques de Sion et d'autres.

Une collection de quatre cent quarante six-médailles, frappées en souvenir de personnes particulières, offre quelques pièces d'une grande valeur artistique. La série américaine (plus de 360 exemp.) se compose de beaucoup de pièces excessivement rares, surtout des médailles frappées du temps de la domination espagnole, au Mexique, au Pérou, au Chili, et des pièces d'essai de Christophe, empereur d'Haïti, etc.

Le catalogue imprimé des monnaies anglaises, néerlandaises, françaises, espagnoles, portugaises et italiennes, écrit à la hâte, pour faire connaître aux correspondants de M. de Reichel le contenu de sa collection, dans le but de

l'augmenter, renferme moins que la moitié des exemplaires dont ce beau cabinet se compose aujourd'hui. Un catalogue raisonné du cabinet complet serait d'une grande utilité pour la numismatique, mais c'est un travail qu'on ne pourrait confier qu'à un connaisseur expérimenté dans cette science.

Par l'acquisition de cette collection de quarante et un mille huit cent soixante-quinze pièces de choix, le cabinet de l'Ermitage est devenu un des plus riches qui existe ; il peut entrer en comparaison avec celui de Vienne, qui le dépasse seulement en monnaies romaines antiques, et si les suites de monnaies antiques sont plus complètes aux cabinets de Paris et de Londres, le cabinet de l'Ermitage, à l'exception des suites nationales de ces deux pays, est beaucoup plus complet sous le rapport des monnaies du moyen âge et des monnaies modernes. Quant aux autres cabinets, même ceux de Berlin, de Madrid, de Copenhague, ils sont dépassés par celui de l'Ermitage, depuis que l'acquisition que Sa Majesté vient d'ordonner augmente d'une manière considérable la gloire et la réputation européenne dont jouissent les trésors réunis au musée de l'Ermitage impérial.

S. E.

Note sur trois tessères palmyréniennes de terre cuite. Dans un précédent numéro de la *Revue* (1), j'ai donné quelques éclaircissements sur des tessères palmyréniennes de

(1) T. II, 3e série, pp. 433 et suiv. Comparez pl. XVIII.

terre cuite, rapportées d'Orient par M. le chanoine baron de Woelmont.

Le même voyageur vient de communiquer trois autres tessères palmyréniennes à notre honorable président, M. Renier Chalon. En voici la description :

Pl. IX, n° 2. — Tessère ronde. Astre rayonnant dans une bordure dentelée.

Rev. Fleur entourée d'un cercle de globules.

N° 3. — Quadrilatère. Jupiter ou Baal assis sur un trône à gauche, levant le sceptre et le foudre. Dans le champ, astre et globule. Inscription palmyrénienne.

Rev. Disque, au centre duquel est un symbole surmonté d'un ornement cruciforme.

Cette tessère a quelque rapport avec celle du cabinet de la Bibliothèque impériale, décrite p. 436 de la *Revue* de 1858.

N° 4. — Quadrilatère. Deux personnages assis. Caractères palmyréniens.

Rev. Deux personnages dans la même attitude et entourés de caractères palmyréniens.

Cette dernière tessère est semblable à celles qui sont reproduites sous les n°s 5 et 6 de la pl. XVIII. Seulement les caractères y sont plus nets et plus distincts.

Maintenant que l'attention des savants a été appelée sur ces petits monuments, il est à croire qu'on en rapportera de nombreux échantillons en Europe. Comme je l'ai dit (*Revue*, 1858, p. 435), il paraît que le sol de l'ancienne Palmyre est couvert de débris de même nature.

J. DE WITTE.

Avis aux amateurs de jetons.

L'extension que nous avons apportée et que nous continuerons de donner à notre série monétaire nationale, qui désormais sera l'unique objet de nos recherches et de nos études, nous décide à nous défaire de notre suite de jetons historiques, TOUS FRAPPÉS SUR ARGENT. Cette intéressante collection comprend sept cents pièces, dont près de soixante de l'époque dite de Van Mieris, environ quatre cent cinquante de l'époque dite de Van Loon et deux cents de la période suivante allant jusqu'à nos jours. Seulement, comme conséquence de la situation politique que nous fit la paix d'Utrecht, tous les jetons, à partir de 1715, appartiennent exclusivement aux provinces composant la Belgique actuelle. On traitera à l'amiable pour la série entière.

DE COSTER.

Le journal de Bois-le-Duc (*Provinciale Noordbrabantsche en S'Hertogenbossche courant*), du 24 mars dernier, reproduit la note que nous avons insérée dans le dernier numéro de cette Revue, au sujet des coins anciens appartenant à la monnaie de Bruxelles, et le désir que nous avions manifesté de voir organiser ici, comme à Paris et à Rome, la refrappe de ces coins et la vente de ces nombreuses médailles dont plusieurs sont très-rares et ne se trouvent même pas dans la collection de l'État. A propos des coins de Van Berckel, emportés à Vienne, en 1794, le journal de Bois-le-Duc ajoute :

« Nous sommes très-fiers de pouvoir compter le célèbre

médailleur et graveur, Théodore Van Berckel, au nombre des illustrations de notre ville; et c'est un véritable bonheur pour nous, d'être à même de rectifier ce que dit la *Revue numismatique* au sujet de l'enlèvement des coins de Van Berckel par le gouvernement autrichien. Si cet enlèvement a eu lieu, il n'a pu être que partiel (1). M. A. J. M. Vanden Bogaerd, de cette ville, qui a l'honneur de descendre, par les femmes, de la famille de notre illustre graveur, a conservé, en sa possession, une trentaine de coins de Van Berckel, complets et en bon état. Il possède également les *poinçons* de presque toutes les médailles dues au burin de ce grand artiste. A la demande de plusieurs de ses amis, et de nos principaux numismates, parmi lesquels nous nous plaisons à citer notre concitoyen, M. Prosper Cuypers de Velthoven, M. Vanden Bogaerd a pris la résolution de faire frapper ces médailles, soit à Bruxelles, soit à Utrecht, et de les rendre ainsi accessibles aux musées et aux collections particulières. »

R. Ch.

Dissertation sur les monnaies frappées en Auvergne, à toutes les époques, et recueillies par l'auteur, François Mioche, *membre correspondant de l'Académie des sciences de Clermont.* Clermont, Ferdinand Thibaud, 1858, in-8°, 41 pages et 6 planches.

Petite monographie locale qui n'est pas sans utilité. Cette première partie contient les monnaies gauloises, mérovin-

(1) La *Revue* n'a jamais dit autre chose.

giennes, carlovingiennes et féodales. Elle devait être suivie d'une seconde partie comprenant les méreaux, les médailles et les jetons, mais la mort a interrompu l'auteur dans ses projets.

R. Ch.

Quæ sunt Cæsaris Cæsari. Le jeton de Bucho d'Ayta, que nous avions fait graver, comme inédit, dans la livraison précédente, pl. III, n° 12, avait été publié en 1845, par notre savant confrère, M. J. Dirks de Leuwarden, dans les *Mengelingen uitgegeven door het Vriesch genootschap*, t. IV, 1re livraison. M. Dirks a joint, à la description de ce jeton, une biographie très-détaillée et fort intéressante de Bucho d'Ayta.

R. Ch.

Numismatique savoisienne. — Denier de l'évêché de Saint-Jean de Maurienne, frappé à Aiguebelle au XIe siècle, publié par François Rabut, professeur d'histoire. In-8°, 13 pages et une planche.

Le curieux denier que décrit M. F. Rabut d'après un exemplaire découvert récemment près de l'église de Montagnole, commune voisine de Chambéry, avait été signalé, semble-t-il, au siècle dernier, par de Rivaz, dans un recueil, qu'il a laissé manuscrit, de chartes relatives au royaume de Bourgogne. Des textes nombreux ne permettaient pas

de douter de l'existence de la monnaie d'Aiguebelle; mais on croyait généralement que cette monnaie avait été frappée au nom des comtes de Savoie, et la description que de Rivaz faisait de son denier, sur lequel il croyait voir, dans la croix cerclée du revers, le monogramme de la comtesse Adélaïde, venait encore confirmer cette opinion.

M. François Rabut prouve, à l'évidence, que le denier dont il donne le dessin et qui appartient à la riche collection de M. le syndic Vissol, est une monnaie épiscopale.

Les évêques de Saint-Jean de Maurienne avaient donc deux ateliers monétaires; l'un à Maurienne (on en connaît un denier unique, trouvé à Saint-Paul de Rome et décrit par M. I. de S. Quintino), l'autre, à Aiguebelle. Cette petite ville, à l'entrée de la vallée de Maurienne, entre la haute et la basse Savoie, près de l'Isère qui vient de la Tarentaise et qui va en France, avait grandi, jadis, protégée par le château fort de la Charbonnière, berceau de la Maison de Savoie. En 1536, elle fut incendiée et rasée par l'armée victorieuse de François Ier, et réduite au tiers de son ancienne étendue.

Le mémoire de M. Rabut est extrait du tome troisième des *Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.*

R. Ch.

Nous devons à l'obligeance de M. François Rabut, conservateur du musée royal de Chambéry, la communication d'une quatrième variété du jeton au puits, avec la légende:

Aquarum viventium. Ce jeton porte la date de 1546, et, au revers, au lieu de la Vierge, un cartouche avec les mots DNS (*dominus*) DEDIT (Pl. VI, n° 4). M. Rabut désire que son jeton puisse aider à résoudre la question de l'origine de ces pièces singulières. Malheureusement, il ne sert, selon nous, qu'à la rendre plus obscure, car il devient difficile de croire que la modeste fondation de la chapelle de Chièvres ait pu faire les frais de coins aussi variés pour la frappe de ses méreaux. Attendons une cinquième variété.

Un numismate anonyme nous a adressé, au sujet de la même pièce, une lettre fort spirituellement écrite, dans laquelle il propose d'attribuer à la confrérie de N.-D. du *Puy,* à Valenciennes, le jeton avec l'emblème du *puits.* Nous n'avons qu'une petite objection à lui opposer : c'est qu'un puits (*puteus*) n'est pas un puy (*podium*). Après cela, les confrères de Valenciennes ont pu aussi cultiver le calembour et en faire usage sur leurs méreaux.

R. Ch.

Essai sur la numismatique bourbonnaise, par le comte Georges de Soultrait. Paris. Rollin, 1858, in-8°, 131 pages et 6 planches.

Cette petite monographie est rédigée sur le même plan que la numismatique nivernaise que l'auteur fit paraitre en 1854. C'est-à-dire qu'elle comprend non-seulement les monnaies, mais aussi les médailles et les jetons, les méreaux et jusqu'aux assignats, de triste mémoire. Ce dernier cha-

pitre de l'ouvrage l'empêchera d'être complétement *fondu* par M. Poey d'Avant. C'est, du reste, sa partie la plus curieuse et la plus importante; car le Bourbonnais est bien pauvre en monnaies. Ainsi pour l'époque mérovingienne et carlovingienne, quarante-trois pièces en tout, pour le monnayage des prieurs de Souvigny, des sires de Bourbon et de Montluçon, des barons d'Huriel et des seigneurs de Charenton. Vingt et une de ces pièces ont été reproduites sur deux planches. Les autres sont des variétés que M. de Soultrait a cru qu'il suffisait d'indiquer dans le texte.

R. Ch.

Encore une collection qui se disperse! Le 24 mai prochain et les deux jours suivants, aura lieu, à Gand, la vente des médailles, jetons et monnaies que M. Goddons, de Louvain, avait rassemblés avec zèle et intelligence, pendant plus de vingt ans. Le cabinet de M. Goddons, bien connu de tous les amateurs belges, se composait principalement d'un choix de monnaies des XVII provinces des Pays-Bas, et d'une suite très-nombreuse de jetons historiques. Parmi les monnaies, nous citerons la magnifique Tourelle d'or de Jeanne de Brabant, SEUL EXEMPLAIRE CONNU, jusqu'à ce jour, et dont M. Goddons a plusieurs fois refusé un prix très-élevé.

R. Ch.

Ministère des finances. — Notes et documents soumis à la commission instituée par M. le ministre des finances, pour examiner diverses questions relatives aux monnaies. 15 *avril* 1859. Bruxelles, Hayez, imprimeur de l'Académie, in-8°, 170 pages.

Le premier document dont se compose ce recueil est une *note de l'administration de la caisse d'amortissement.* Dans ce travail d'une admirable lucidité, l'auteur établit à l'évidence l'impossibilité d'avoir, dans un même pays, deux étalons monétaires, l'or et l'argent. Il démontre le danger qu'il y aurait, pour la Belgique, de changer son système actuel, qui a l'argent pour base, et d'y substituer le système français ; ce qui aurait fatalement lieu si l'on donnait cours légal, chez nous, à la monnaie d'or française. Dans un pays qui n'a que l'argent pour monnaie, l'exportation du numéraire est impossible, car le numéraire ne s'exporte que pour autant qu'on puisse le remplacer par autre chose. L'argent s'exporte de France parce que l'or vient y prendre sa place. Il abonde au contraire en Belgique.

M. Kreglinger, commissaire du gouvernement près de la Banque nationale, ajoute ensuite, à l'appui de ces conclusions, de nombreuses considérations, conformes aux plus saines doctrines de l'économie politique, et puisées dans l'histoire même de nos institutions monétaires. Il nous semble impossible, après avoir lu ces deux mémoires, de n'être pas pleinement convaincu, et tout le monde dira, sans doute, avec M. Kreglinger : « Plus on examine la question, « et plus on doit se dire qu'il est impossible que ceux qui « réclament le cours légal de l'or aient pesé leur demande.

« Ils veulent, en réalité, que le gouvernement déclare ceci « à tous les Belges : vous pouvez vous procurer des napo- « léons à fr. 19-80; de par la loi, vous les payerez « 20 francs. »

Nos lecteurs se rappelleront peut-être qu'à diverses reprises nous avons soutenu, dans la *Revue*, la même opinion.

Le troisième document est intitulé : *Observations sur la monnaie de cuivre en Belgique, par M. le chevalier Lejeune,* commissaire des monnaies.

La question de la monnaie de cuivre a soulevé, depuis quelques années, de nombreuses polémiques, dans les journaux de notre pays. Tout le monde sent la nécessité de repousser l'invasion des monnaies étrangères, surtout du nouveau bronze français; et, d'un autre côté, de conserver toujours dans la circulation une quantité ni trop forte ni trop faible de numéraire d'appoint. Mais la difficulté c'est d'arriver à dégoûter le public de ces monnaies étrangères. Parmi les diverses combinaisons que propose à ce sujet M. le commissaire, il pense qu'on devrait surtout s'arrêter à celle-ci. Déclarer 1° que la monnaie de cuivre *belge* est toujours échangeable contre de la monnaie d'argent, chez tous les comptables de l'État; 2° en pourvoir toujours les agents du caissier-général, de manière à pouvoir en fournir à tous ceux qui en feraient la demande. Cette garantie donnée à nos monnaies seules, les ferait nécessairement préférer à celles de nos voisins, et ne tarderait pas à faire refuser celles-ci partout, si ce n'est peut-être à l'extrême frontière. L'idée de M. le chevalier Lejeune nous semble en effet fort ingénieuse. Elle aurait aussi et surtout le grand

avantage de rendre impossible l'encombrement du cuivre sur un point du pays et sa pénurie dans d'autres, ce qui arrive fréquemment aujourd'hui.

M. Lejeune propose de conserver notre numéraire de cuivre actuel, sauf à ne plus frapper le décime qu'on trouve généralement incommode. M. Kreglinger, qui fait suivre d'observations supplémentaires le remarquable travail de M. le commissaire des monnaies, préférerait des pièces de nickel, comme en Suisse ou aux États-Unis, non-seulement pour remplacer la monnaie de cuivre, mais encore les pièces de 20 et de 50 centimes.

Ce curieux volume se termine par une traduction, faite par M. Kreglinger, des *discussions relatives aux monnaies dans les chambres anglaises*, en 1816.

R. Ch.

Le troisième volume des *Études sur les beaux-arts*, par M. F. B. de Mercey, qui a été publié récemment à Paris, commence par un long article, de 137 pages, sur l'*Histoire de la gravure en médailles, en France*. Nous devons nous féliciter de voir la numismatique occuper, dans un livre de ce genre, une place aussi importante et d'une étendue plus grande même que celle qui a été accordée à la sculpture monumentale. C'est qu'aussi un monument est plus véritablement beau par l'excellence de son travail que par la lourdeur de sa masse. Il y a plus d'art et de grandeur réelle dans un tétradrachme de Syracuse que dans les pyramides de Ghizé.

R. Ch.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du Bureau du 15 avril 1859.

Sur la proposition de MM. Chalon et de Coster, le titre d'associé étranger est conféré à M. Alexandre Colson, docteur en médecine, à Noyon, auteur de divers mémoires sur la numismatique.

Le Secrétaire, CH. PIOT. *Le Président,* R. CHALON.

Réunion du Bureau du 6 mai 1859.

Sur la proposition de M. L. de Coster, le titre d'associé étranger est conféré à M. J. D. Landré, à Amsterdam, et à M. Jean Henri Van Geuns à Dieren, près d'Arnhem.

Le Secrétaire, CH. PIOT. *Le Président,* R. CHALON.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. VI, nos 1 à 3; in-8o.

Vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, mars 1858; in-8o.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. III, liv. 2; in-8o.

Annuaire de la Société libre d'émulation de Liége, 1859; in-12.

Publications de la Société pour la recherche et la restauration des monuments historiques à Luxembourg, année 1857, t. XIII. Luxembourg, 1857; in-4o.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, liv. 4; gr. in-8o.

Rapport sur la situation de ladite Société en 1858; gr. in-8o.

Archives de l'art français, 8e année, 6e liv., 9e année, 2e liv., 15 mars; in-8o.

Bibliothèque de l'école des chartes,. 4e série, t. V, liv. 3; gr. in-8o.

Le cabinet historique, 5e année, liv. 2 et 3; in-8o.

Revue numismatique publiée par J. de Witte et Ad. de Longpérier, t, IV, no 1; in-8o.

Revue trimestrielle, 22e vol; in-12.

Olivieri, Monete, medaglie e sigilli dei principi Doria, Genève, 1859; gr. in-8o.

Robert, Lettre à M. Ad. de Longpérier, sur quelques médailles trouvées en Crimée; in-8o.

CORRESPONDACNE.

A M. Renier Chalon, *président de la Société de la numismatique belge.*

Monsieur le Président,

Dans la première livraison du tome III, 3e série de la *Revue numismatique belge*, p. 68, vous avez décrit un jeton qui, chaque fois que je le rencontre dans ma collection, attire mon attention à cause du sens mystérieux de ses légendes. — J'avais espéré d'en trouver l'explication dans votre notice, mais la quintessence de vos observations est « Tout jusqu'aux légendes est d'une obscurité désespérante. » Permettez-moi de faire au moins un effort pour expliquer ce jeton remarquable, d'autant plus que vous offrez cette pièce comme une énigme à la sagacité des lecteurs de la *Revue*.

L'avers du jeton représente, selon votre description exacte que je dois répéter, un personnage vêtu d'une robe, la tête couverte d'un chapeau à larges bords comme un cardinal, assis, de face, dans une espèce de stalle ou trône gothique, tenant de la main droite une faux et de la gauche une clef. Légende en lettres gothiques : + NON + TAM : + : QUERERE : + : QUAM : + : TUERI. *Querere* mis pour *quærere*, le sens est : *plutôt conserver qu'acquérir*.

M. Van Orden, *Naamlyst der Vaderlandsche legpenningen*, t. I, n° 25, en suivant le catalogue de la collection Backer, si célèbre pour son grand nombre de jetons, a placé ce jeton curieux à l'an 1475; mais il indique que des listes manuscrites de jetons, consultées par lui, l'insèrent à d'autres années. Le catalogue Van der Noordaa le porte, n° 48, à l'an 1521, peut-être à cause qu'il a été trompé par les derniers chiffres du revers 2 et 1, pris ensemble. Je suis de votre avis que le style et la fabrication le reportent aux premières années du XVIe siècle, 1520-1530, et ce sont tout justement les faits graves de cette époque qui doivent aussi fournir la clef pour expliquer ce jeton.

M. Van Orden ajoute, t. II, p. 3, que ce jeton doit son origine à une fabrique d'église ou à une confrérie. Cette opinion paraît probable. Le cardinal ou le personnage tenant de la main droite une faux et de la gauche une clef, représente le protecteur de l'Église catholique romaine, la défendant de la faux et ouvrant de sa clef la porte aux néophytes. La légende qui semble sortir de sa bouche s'adapte assez bien à cette idée exprimée par lui-même et ses attributions. C'est un conseil donné à l'Église catholique romaine au temps du commencement de la réforme luthérienne et du schisme dans le monde chrétien : *qu'elle devra plutôt chercher à conserver* (peut-être par une réforme intérieure), *son domaine, son troupeau, que de tâcher de l'étendre ou de l'augmenter.*

Le revers s'accorde aussi très-bien avec cette explication. Nous y voyons : un caducée accosté des chiffres 610 97
38 54
2 1

entre deux grènetis et séparés par des palmes, et la légende : ✠ UT JUNGOR. *Qu'elle* (c'est-à-dire l'Église), *soit unie* ou *que la paix revienne.*

Rappelons-nous seulement pour prouver cette explication, l'origine du *caducée*. Mercure, en sa qualité de messager des dieux de l'Olympe, rencontrant un jour deux serpents qui se battaient, mit son bâton entre eux. Ils y mordirent des deux côtés opposés, et cessèrent de se combattre. Le *caducée* est donc un symbole de cessation d'hostilité, d'unité rétablie.

Cette hostilité, cette séparation se manifestant dans l'Église catholique romaine au temps que ce jeton vit le jour, celui qui en fit l'ébauche ou le dessin voulut indiquer par le *caducée* son espérance, son désir de voir les dissidences assoupies, et l'unité renaître dans l'Église troublée et divisée. Il l'exprima par le caducée et la légende *vt jungor,* comme s'il voulait dire *qu'il intervienne un caducée qui nous réunisse.*

Reste à indiquer ce que signifient les chiffres groupés autour du caducée.

Vous avez, Monsieur le Président, justement déjà observé qu'on retrouve dans ces chiffres tous les nombres dont on fait usage depuis le 1 jusqu'au 10. Eh bien! cinq de ces chiffres, le 6, 10, 3, 8 et 2 sont placés d'un côté du caducée, les cinq autres 9, 7, 5, 4 et 1 se trouvent rangés de l'autre côté. L'auteur du jeton veut indiquer par sa légende *vt jungor,* son désir qu'ils se réunissent. Pris ensemble, ils représentent le total, comme les nombres 1-10, le chiffre total des confesseurs de la religion chrétienne, maintenant divisé en deux groupes, deux parties.

Voici mon explication de ce *rébus* numismatique que je vous communique en disant avec Horace : *Si quid novisti rectius istis, candidus imperti* à votre tout dévoué serviteur et ami.

J. Dirks.

Lewarde, 20 juin 1859.

A M. Renier Chalon, *président de la Société de la Numismatique belge.*

Monsieur,

C'est faire à une lettre anonyme plus d'honneur qu'elle n'en mérite, que de la citer, comme vous avez bien voulu faire de la mienne, dans le dernier numéro de la *Revue* (1); c'est y mettre le comble que d'y ajouter d'aussi bienveillantes qualifications. En général, ces pauvres lettres anonymes ne sont pas aussi favorablement reçues ; aussi l'accueil encourageant que vous avez eu l'imprudence d'accorder à la première, vous a-t-elle exposé, Monsieur, à la voir bientôt suivie de plusieurs autres : celle-ci en est la preuve ; puisse-t-elle être pardonnée comme la précédente !

En vous soumettant l'hypothèse d'une attribution à Notre-Dame du *Puy* de Valenciennes, des jetons ou méreaux au type du *puits*, je n'avais été déterminé à cette *localisation*

(1) Page 290 ci-dessus.

(passez-moi ce terme ambitieux et douteux à la fois), que par l'analogie que vous avez signalée entre le faire de ces pièces et celui des jetons gravés par Jérôme Henault, *à Mons*, de 1580 à 1587; mais, comme je ne suis pas de Valenciennes, je vous avoue volontiers que je ne tiens pas davantage à cette ville-là qu'à toute autre.

Mais, Monsieur, je suis comme les avocats, qui abandonnent dans la réplique, les points peu importants de leurs premières conclusions, pour essayer de faire passer le principal, grâces à cette concession peu compromettante; c'est assez vous annoncer que je ne me tiens pas pour battu sur *le puits;* vous ne m'avez, d'ailleurs, condamné qu'à moitié.

L'objection qui m'est opposée, c'est qu'un Puy (*Podium*) n'est pas un puits (*Puteus*) : Il est vrai que, dans les derniers temps de leur existence, les Puys Notre-Dame ont assez montré qu'ils n'étaient des puits ni de science ni de poésie; mais le calembour est-il donc si inadmissible? Quelques citations vont m'aider à répondre.

Dans le travail de M. Breuil sur la confrérie Notre-Dame du Puy d'Amiens, je lis :

« La traduction fréquente du mot Puy, par Puteus, « dans les documents qui se rapportent à la confrérie; le « *puits* accompagnant la grande image d'argent; les puits « brodés sur les ornements d'église, ne nous embarrassent « guère..... Il est facile de comprendre que nos pères « s'emparant de l'équivoque attachée au mot Puy, l'aient « *matérialisée par le dessin* et consacrée par le langage. »

Aussi, voit-on que dans les premières années du XVIe siècle, les maîtres du Puy d'Amiens, voulant avoir un emblème digne d'eux, firent faire une statue d'argent représentant la

vierge *avec le puits à côté d'elle* (*Puteus*), le sceau du puits et la couronne d'argent, et M. Breuil ajoute :

« Dans la pensée des maitres, le puits et le sceau ne fai-
« saient probablement pas allusion au miracle dont nous
« avons parlé » [un enfant tombé dans un puits et sauvé par la vierge; miracle dont la tradition n'est appuyée par aucun document et qui est sans doute la matérialisation par le peuple d'un terme qu'il ne comprenait pas; Puy, *Podium*].....

« Ils formaient un innocent rébus, où le puits désignait
« seulement le nom de Puy et où le seau représentait le
« sceau (*sigillum*) que l'évêque d'Amiens venait d'accorder
« à la confrérie. »

En outre, à partir de 1513, le bedeau de la confrérie portait, à sa manche gauche, une petite image d'argent représentant la vierge qui tenait son fils *assis sur un puits*.

Voilà pour Amiens. — A Abbeville, où il y avait aussi une confrérie du Puy Notre-Dame, en la collégiale de Saint-Wulfran, l'emblème en était une vierge couronnée avec l'enfant Jésus, à côté *d'elle un puits* qui laisse voir une partie du seau. (Gravure de Bonnart, 1629.)

A Valenciennes, enfin, les auteurs qui ont écrit sur sa confrérie du Puy, nous disent que la vierge du Puy était représentée avec un puits à côté d'elle par une équivoque du Puy (*mons*) avec puits (*Puteus*).

Je ne pousserai pas plus loin ces citations; elles me paraissent péremptoires et démontrent, qu'à moins d'un puits Notre-Dame, comme celui de Chièvres, le puits joint à l'image de la vierge désigne une confrérie de Notre-Dame du Puy. Q. E. D., comme nous disions au collége.

Permettez-moi toutefois de rappeler encore deux des refrains assignés à deux chants royaux de la confrérie du Puy d'Amiens, car ils répondent exactement au *Puteus aqvarvm viventivm.*

En 1477 :

> *Puy* d'yaue vive aux humains pourfitable.

Un peu après 1517 :

> Des claires eaux du puits j'arrose cette ville.

N'en voilà-t-il pas plus qu'il n'en faut pour prouver que les calembours sur les méreaux des confrères de Valenciennes n'auraient rien eu d'insolite? Je connais plus d'une hypothèse numismatique qui n'a pas autant d'arguments à invoquer, ne serait-ce que celle du jeton des huit paroisses, transformé par M. de Fontenay, de la manière que vous savez.

Mais, quand on est en train de forger des hypothèses, il est assez difficile de s'arrêter; n'y aurait-il pas un second calembour dans le revers du jeton de 1546, *Dns Dedit?* outre sa signification religieuse, n'y pourrait-on pas trouver une allusion au maître du Puy et à une distribution de méreaux qu'il aurait faite? Je sais bien que la véritable traduction du mot maître serait *Princeps* (témoins tous les *envois* de chants royaux au *prince* ou *magister*); mais si on admet que ces souvenirs numismatiques ont été donnés en 1546 à ceux qui assistèrent au repas annuel de la confrérie, par les maîtres en année, on a *Dominus convivii,* dont la signification régulière permet la légende du revers de la pièce en question. Je ne vous livre ceci que sous les

réserves les plus subsidiaires et sans y tenir davantage qu'à Valenciennes.

Agréez, je vous prie, Monsieur, avec l'expression de ma gratitude pour votre indulgence, celle des sentiments respectueux de

Votre très-obéissant serviteur,

***

Douai, 7 juin 1859.

A MM. les Directeurs de la Revue numismatique.

Messieurs,

Je suis chargé par la Société de l'histoire de Belgique de publier les mémoires de Francisco Enzinas, espagnol emprisonné à Bruxelles, en 1543, pour avoir traduit et publié le Nouveau Testament en langue espagnole.

Francisco de Enzinas avait, suivant l'usage du temps, changé son nom castillan en grec; il est connu dans le monde savant religieux, sous le nom de F. Dryander.

En 1550, son ami Jean Frisius, recteur du gymnase de Zurich, fit couler et ciseler dans cette ville des médailles en argent, à l'image de Dryander. Elles devaient être d'une petite dimension, puisque trois exemplaires ne renfermaient que pour un florin d'argent.

Les recherches faites jusqu'ici dans un grand nombre d'ouvrages de numismatique pour trouver trace de cette

médaille, n'ont produit aucun résultat. Permettez-moi de faire un appel, par votre intermédiaire, aux numismates qui pourraient posséder cette image de Dryander, afin d'en obtenir, soit une empreinte, soit la communication de la médaille elle-même.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

CH. AL. CAMPAN.

Bruxelles, 14 août 1859.

A M. R. CHALON.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je n'ai pas l'honneur d'être *numismate* ou *numismatiste*. Je ne suis pas même moliniste ou janséniste, et si l'on m'adressait la question qu'un confesseur faisait à un de ses pénitents à l'époque de ces déplorables querelles religieuses, je répondrais : Je ne suis ni casuiste ni ébéniste, mais seulement un peu grammairien ou grammatiste (1).

C'est en cette modeste qualité, Monsieur, que je me permets de glisser dans le savant recueil que vous dirigez quelques mots sur la préférence à accorder à *numismate* ou à *numismatiste*. C'est une espèce d'appendice à la lettre de M. E. Cartier, que vous avez insérée dans la première série de la *Revue*, t. III, p. 447, et aux observations judicieuses dont vous l'avez accompagnée.

(1) « Ce mot, dit l'Académie en sa dernière édition, ne s'emploie guère que par dénigrement. »

Ces deux substantifs sont de création récente. L'Académie française, en son Dictionnaire, édition de 1835, n'admet que *numismate,* qui ne se trouvait pas dans les éditions précédentes. Elle ne donne pas le droit de cité à *numismatiste,* quoi qu'en dise M. le marquis de Lagrange (1). Nous croyons que cette décision du docte aréopage est très-logique, et qu'il a bien fait de se conformer à la règle *inclusio unius est exclusio alterius.*

N'est-ce pas, en effet, en se laissant guider par une fausse analogie que MM. Cartier, Lagrange et Dumersan, cités plus loin, ont voulu établir une similitude de formation entre *numismate, numismatiste* et *diplomate, diplomatiste?* Ils ont perdu de vue que la création du mot *diplomatiste,* omis à tort, ce nous semble, par l'Académie, était forcément nécessaire, puisqu'il fallait deux mots différents, dérivés l'un de *diplomatie,* l'autre de *diplomatique,* pour désigner deux personnages bien différents, à savoir le *diplomate,* le Talleyrand au petit pied, qui s'essaye souvent à brouiller, à confondre des documents fort clairs, à faire prendre le change sur leur véritable signification (2), tandis

(1) « Le mot de *numismate,* dit-il, est tombé en désuétude; depuis quelques années, on a adopté, pour le remplacer, celui de *numismatiste;* et l'Académie a donné sa sanction à cette désinence, plus conforme aux règles de l'analogie : en effet, celui qui étudie la diplomatique s'appelle *diplomatiste,* et non *diplomate;* pour continuer à dire *numismate,* il eût fallu substituer *numismatie* à *numismatique;* cette innovation proposée par quelques personnes a été généralement repoussée. On qualifie donc aujourd'hui du nom de *numismatistes* tous ceux qui s'adonnent à la numismatique, soit comme écrivains, soit comme collecteurs. » *Dictionnaire de la conversation,* Paris, 1837, t. XL, p. 328.

(2) Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.

HORAT., Epist., I, I, 100.

que l'honnête et candide *diplomatiste,* l'émule de Mabillon, pâlit sur des monuments paléographiques, sur de vieilles chartres qu'il déchiffre consciencieusement, et qu'il s'estime heureux, dans l'intérêt de la vérité historique, d'exhumer de la poussière des archives et de rendre intacts et sans falsification à la lumière.

Il n'en est pas ainsi du mot *numismate* qui ne prête à aucune étrange confusion : il suffit à toutes les exigences, puisque tous ceux qui se livrent, Monsieur le Président, à votre science favorite, ne forment qu'une seule phalange, un seul corps, une seule république cosmopolite, dont les membres ne se bifurquent pas, où les rangs n'ont pas besoin d'être dédoublés comme ceux des *diplomates* et des *diplomatistes.*

En parcourant la curieuse publication intitulée : *Autographes de savants et d'artistes, de connus et d'inconnus, de vivants et de morts, mis aux vents par François* Grille, Paris, 1853, j'y ai trouvé, dans une correspondance entre le spirituel Dumersan et le judicieux Grille, quelques lignes relatives à cette controverse grammaticale. Il n'est pas inutile de les transcrire ici. Dumersan écrit à Grille, le 26 décembre 1842 (t. II, p. 151) : « Permettez-moi de vous dire, à propos du mot *numismate,* que nous disons *numismatiste,* comme Visconti, Millin, Dacier ; et ce, parce que nous tirons notre analogie du mot *diplomatiste.* Le diplomate est celui qui s'occupe de la diplomatie, et l'autre celui qui s'occupe de la diplomatique, comme nous explorons la numismatique. Pardon de cette digression pédantesque. » Grille lui répond le 2 janvier suivant (*ibid.*, p. 156) : « Je dirai donc *numismatiste,* puisque le veulent

les maîtres, mais, témoin d'une querelle déjà qui avait eu lieu à Blois, sur cette matière, j'étais resté fidèle à *numismate,* comme plus court, plus harmonieux, me semblait-t-il, et se faisant suffisamment comprendre. Les longs mots, comme les longs ouvrages, me font peur. Enfin, vous l'exigez. Vous citez la règle incarnée des Visconti, Millin et autres, et je cède, mais non pas sans regret. »

Pour me résumer, je resterai, comme le fut longtemps l'excellent M. Grille, fidèle à *numismate,* que, nonobstant clameur de haro, chartre normande, etc., je garderai avec l'Académie et la Direction de la *Revue de la Numismatique belge* (1). Je me trouve ainsi en fort bonne compagnie, puisque vous en faites partie, mon cher Président, vous et vos honorables collaborateurs.

Veuillez me permettre, en vous adressant ce rogaton, de vous renouveler, cher Président et docte académicien, l'assurance de mon ancien attachement.

CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

Bruxelles, le 15 août 1859.

(1) *V.* sa note, t. III, première série, p. 450.

MÉLANGES.

Notizie peregrine di numismatica e d'archeologia pubblicate per cura di F. Schweitzer. *Decade quarta.* Trieste. Tipografia G. Stallecker, 1859. In-8°, 92 pages et 3 planches.

Cette quatrième décade, toujours imprimée, comme ses aînées, à cinquante exemplaires, *senza firma o numero,* commence par une épître de l'auteur : « *ai miei cinquanta lettori.* » Cette fois, les dix articles dont elle se compose, sont tous de M. F. Schweitzer lui-même. En voici la nomenclature :

1° Un double denier de Thomas, roi de Bosnie.

2° Sur l'imitation des florins d'or de Florence.

3° Un *quattrino,* au type vénitien, de Victor-Amédée, duc de Savoie.

4° Sur les monnaies frappées à Spalato, avant la domination des Vénitiens.

5° Un denier du pape Boniface VIII (1294-1303) avec légendes en langue provençale.

6° Liste des ateliers monétaires d'Italie. — Rectifications.

7° Double sequin de François II Sforze, duc de Milan (1521-1535).

8° Denier de Hugues, roi d'Italie, avec son fils Lothaire, frappé à Pavie (931-950).

9° Denier de Bérenger II, roi d'Italie, et de son fils Adalbert, frappé à Milan (950-961).

10° *Doppia* d'or, de Bologne, au nom du pape Innocent IX (1591).

C'est la seule monnaie qu'on connaisse de ce pontife. La planche l'indique, par erreur, comme étant une monnaie d'argent (AR).

Un appendice termine cette brochure, et consiste en six lettres inédites de divers personnages célèbres.

R. Ch.

Le n° 1 de la *Revue numismatique française*, de 1859, se compose des mémoires et articles suivants :

1° *Monnaies grecques portant pour type une lettre ou un monogramme, par M.* L. Müller, *inspecteur du cabinet royal des médailles à Copenhague*, 39 pages et une planche.

2° *Lettre, etc., sur quelques médailles trouvées en Crimée*, par M. C. Robert, 8 pages et deux vignettes.

3° *Note sur les monnaies de Boulogne au nom d'Eustache*, par M. L. Deschamps de Pas. 12 pages et 2 vignettes.

4° *Chronique. — Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Pétigny*, par M. L. de la Saussaye, 20 pages. — *Découverte de médailles romaines;* une page.

Cette découverte consiste en deniers d'argent, depuis Antonin jusqu'à Postume. Elle a été faite au mois d'août 1858, à Maconcourt, arrondissement de Neufchâteau, département des Vosges.

Les nos 2 et 3 de la *Revue numismatique française*, qui viennent de paraître en un seul cahier, contiennent les articles suivants :

1° *Lettre à M. de Saulcy sur la numismatique gauloise*, par M. E. Hucher.

2° *Monnaies gauloises à la légende* ROVECA, par M. de Longpérier.

3° *Amynandre, roi des Athamanes*, par M. Waddington.

4° *Médailles grecques de la collection Palin*, par M. de Longpérier.

5° *Dissertation sur les médailles attribuées au père de l'empereur Trajan*, par M. A. Deville.

6° *Observations sur ces mêmes médailles*, par M. de Longpérier.

7° *Médailles de Bonosus*, par M. J. de Witte.

8° *Monnaies mérovingiennes du Limousin* (cinquième article), par M. Max. Deloche.

9° *Monnaies et médailles inédites*, par M. A. de Barthélemy.

10° Bulletin bibliographique et chronique.

R. Ch.

Parmi les pertes récentes qu'a faites la Numismatique, nous citerons M. le Bon Stanislas Chaudoir, décédé dans ses terres, en Volhynie, à l'âge de 68 ans, auteur d'un aperçu sur les monnaies russes et d'un traité sur les monnaies de la Chine et du Japon. M. Chaudoir était d'origine belge.

On annonce aussi la mort de Sir Thomas Burgon, attaché au département des médailles et antiques du Musée

britannique. M. Burgon a inséré plusieurs articles dans le *Numismatic chronicle* de M. Akerman.

Le 7 août dernier, est décédé, à Mons, M. Benoît Petit, chevalier de l'Ordre de Léopold, et juge au tribunal civil. M. Petit avait réuni une collection assez remarquable de médailles romaines, composée principalement de pièces trouvées dans le Hainaut.

R. Ch.

Recherches sur les monnaies, méreaux, sceaux, jetons historiques de la ville de Mantes, à diverses époques de son histoire; communiquées à la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, en janvier et février 1858, par J. N. Loir, de Paris. (Extrait du 5e vol. des *Mémoires de la Société*). Paris, Rollin, 1859. In-8°, 48 pages et 5 planches.

Le bagage numismatique de la ville de Mantes n'est pas bien considérable. En ce qui concerne les monnaies, il se borne à deux pièces, et encore à deux pièces de types semblables : un denier de Philippe Ier, dont M. Bigot possède le seul exemplaire connu, et un denier de Louis VI, dont il existe quelques variétés insignifiantes. M. Loir, pas plus que M. Poey d'Avant, ne donne le dessin de la pièce de M. Bigot, mais il a réuni sur une planche les empreintes de sept deniers de Louis VI, quatre de la Bibliothèque Nationale et trois provenant de collections particulières.

Les méreaux qu'a connus M. Loir sont moins nombreux encore. Le tout consiste en une pièce de plomb que l'auteur croit être du commencement du XIVe siècle.

Trois sceaux communaux et douze jetons appartenant aux règnes de Henri III, Henri IV et Louis XIV complètent cette petite monographie.

Dans la description détaillée que l'auteur donne de ces jetons, nous avons remarqué qu'il ne fait pas toujours un emploi exact des termes héraldiques dont il aime cependant à se servir. Ainsi, il abuse à tout propos du mot *lambrequins* qui, pour lui, signifie ce qui entoure l'écusson : couronne de laurier, collier d'ordre, cartouche en enroulement, tout est *lambrequins*.

Les planches, affreuses pochades, du reste, sont faites par un nouveau procédé dont M. Loir ne parle pas, mais qui paraît être le report sur pierre lithographique d'une empreinte prise sur la pièce elle-même, au moyen d'un tampon à l'encre grasse. C'est une idée qui peut amener des résultats plus satisfaisants et dont nous nous proposons d'essayer l'application.

R. Ch.

Les murs de Dax, petite ville du département des Landes, voisine de Bayonne, construits sous le règne des fils de Constantin, et à peu près uniques en Europe, allaient tomber sous les coups réunis de MM. les ingénieurs du génie civil et de l'administration locale. MM. Léo Drouyn, de Bordeaux, de Caumont, de Caen, la Société Française d'archéologie et même, à ce que l'on croit, le Comité des Arts, avaient en vain tenté de les sauver; leur intervention était demeurée sans résultats.

Averti par le *Bulletin monumental*, M. Roach Smith accourut du fond de l'Angleterre pour joindre ses efforts à

ceux des archéologues français. A son retour dans la Grande-Bretagne, il organisa, en faveur des antiques murailles de Dax, une véritable croisade dans la presse anglaise. Il a fait plus, il s'est adressé au chef lui-même du gouvernement français. Ce suprême effort a réussi et les murs romains de Dax ont échappé aux démolisseurs.

Une médaille commémorative du succès de M. R. Smith, a été frappée à Londres, par W. J. Taylor. Elle porte la tête de profil, à gauche, du courageux archéologue, avec l'inscription perpendiculaire : C. ROACH SMITH.

Au revers, une vue en perspective des remparts de Dax, avec la légende circulaire : RELIQ : MVR : AQ : TARBELL : CONS : (*Reliquiis murorum Aquarum Tarbellicarum conservatis*) à l'exergue MDCCCLVIII.

Cette médaille, que nous avons fait reproduire, planche XIII, n° 1, doit avoir pour les abonnés de la Revue un double intérêt, puisqu'elle leur offre le portrait d'un des membres les plus distingués de la Société numismatique de Londres, de l'auteur des *Collectanea antiqua* et de nombreux ouvrages d'archéologie qui ont placé M. Roach Smith au premier rang dans la science.

R. Ch.

Sous le n° 3 de la planche XIII, nous donnons le dessin d'un joli jeton du Hainaut, du commencement du xive siècle. Cette pièce ne porte pas le nom du comte, mais elle doit appartenir au règne de Guillaume Ier, si pas même à celui de Jean II d'Avesnes qui, le premier, écartela son écu du lion de Flandre et du lion de Hollande. On remar-

quera dans la légende qui entoure l'écusson le mot ꝶΠΙΗΠ'Η qu'il faut sans doute lire HAINA*u, Hollande,* car le signe d'abréviation (ʾ), après la lettre A, doit avoir une signification. La légende du revers : ϹΕΠΕϹ, ϹΟΠΠΕϹ, ϹΟΥϹΜΕϹ, (*jetez, comptez, sommez*), résume toutes les opérations nécessaires pour arrêter un compte.

R. Ch.

En 1843 parut l'annonce d'un ouvrage sur les médailles de l'ancienne Afrique, par MM. Falbe et Lindberg, dont se souviendront sans doute encore ceux qui s'intéressent à la numismatique ancienne. L'annonce portait que le roi de Danemark, alors Christian VIII, avait chargé MM. Falbe et Lindberg de préparer et de publier cet ouvrage; on y donnait un aperçu des recherches de M. Lindberg sur les monnaies de Carthage, de la Numidie et de la Mauritanie, et un article sur les monnaies de Lixus y était joint comme spécimen. Cette annonce contenait en même temps une invitation à MM. les directeurs de tous les cabinets publics et à MM. les propriétaires de collections particulières d'envoyer au cabinet royal de médailles à Copenhague des empreintes de monnaies appartenant à l'ouvrage.

M. Falbe, connu comme numismate habile, était resté longtemps à Tunis et à Athènes en qualité de consul de Danemark, et avait des relations très-étendues en divers pays. M. Lindberg, par ses traités sur des inscriptions et des monnaies phéniciennes, avait fixé l'attention des

savants étrangers, et ce qu'il communiquait dans l'annonce faisait naître des espérances bien fondées. Les ambassadeurs et les consuls de Danemark s'étant aussi intéressés à l'entreprise, l'invitation eut un plein succès, et il arriva au cabinet de Copenhague un grand nombre d'empreintes (plus de cinq mille), avec la désignation de presque toutes les collections de quelque importance de l'Europe dont ces pièces provenaient. Les deux auteurs commencèrent aussitôt l'examen de ces riches matériaux.

Mais bientôt des circonstances imprévues mirent empêchement au progrès de l'ouvrage. Lindberg fut nommé à des fonctions ecclésiastiques qui l'éloignèrent de la capitale et tournèrent son activité vers un autre but. Falbe mourut en 1849, et le travail cessa tout à fait. Enfin, en 1857, Lindberg était sur le point de le reprendre lorsque la mort vint aussi le ravir à la science.

Cependant le gouvernement danois n'a pas voulu abandonner une entreprise scientifique qui avait déjà coûté tant de travaux et de si grandes dépenses et à laquelle on s'était intéressé à l'étranger avec tant d'empressement; c'est pour cette raison qu'il a chargé le soussigné d'achever et de publier l'ouvrage. Je ferai tous mes efforts pour qu'il réponde aux exigences actuelles de la science, et je compte employer à ce travail tout le temps dont je pourrai disposer.

Plusieurs années se sont écoulées depuis que le cabinet de Copenhague, grâces à l'annonce faite par MM. Falbe et Lindberg, reçut les empreintes de monnaies des collections de l'étranger. On a fait depuis lors de nouvelles découvertes de monnaies africaines, et, il n'y a pas de doute, bon nom-

bre de pièces nouvelles sont venues enrichir cette partie de la numismatique. Pour ne rien négliger de ce qui pourrait contribuer à rendre mon livre aussi complet que possible, je prends la liberté de m'adresser à MM. les directeurs ou propriétaires de collections, qui ont déjà auparavant prêté leur assistance, et de les supplier, s'ils ont acquis depuis des pièces qu'ils regardent comme inédites ou rares, ou qui se distinguent par leur conservation, surtout sous le rapport des légendes puniques, de vouloir bien en faire remettre des empreintes au cabinet de Copenhague. Si dans d'autres collections qui n'ont pas encore contribué à l'ouvrage il se trouvait de telles pièces, je me permets, dans l'intérêt de la science, de faire le même appel à la bienveillance de leurs possesseurs. Je n'ai pas besoin d'ajouter, qu'il est important que les empreintes soient bien distinctes et que le poids des monnaies soit indiqué.

Dans la première annonce on promettait un exemplaire de l'ouvrage, à titre de don, à qui aurait fait parvenir une centaine d'empreintes. Un nombre assez considérable de collections tant publiques que particulières ont, par leurs envois, acquis des droits légitimes à recevoir un exemplaire dès que l'ouvrage paraîtra. Je m'estimerais heureux de pouvoir réussir à remplir cette promesse dans une époque pas trop éloignée.

L'ouvrage sera publié en français et contiendra les parties suivantes : 1° Cyrénaïque; 2° Syrtique; 3° Byzacène; 4° Zeugitane; 5° Numidie et 6° Mauritanie. Ces parties paraîtront successivement dans l'espace de deux ou trois ans.

L. Müller.

M. Camille Picqué, rue de l'Étuve, 78, à Bruxelles, se propose de publier les jetons *inédits* des magistrats communaux de Bruxelles. Il prie les personnes qui en possèdent de vouloir bien lui communiquer ces pièces, soit en nature, soit au moyen de dessins ou empreintes.

Ch. P.

Zeitschrift für Münz- Siegel- und Wappenkunde. — Neu Folge. (Annales de numismatique, sphragistique et héraldique. — Nouvelle série.) Berlin, 1859, in-4°.

Renascitur..... Nous n'ajouterons pas le reste, parce qu'il n'y a eu ni feu, ni incendie, ni ruines, ni rien de semblable. Si le *Zeitschrift* a été suspendu pendant quelque temps, il renaît plus brillant que jamais.

Lorsque M. le commandeur de Koehne fut appelé à Saint-Pétersbourg, pour remplir les hautes fonctions qu'il y occupe aujourd'hui, il n'abandonna pas la publication qu'il avait créée, à Berlin, en 1841, et dont le succès avait été si extraordinaire, qu'il se décida à le continuer en Russie, mais avec le titre de : *Mémoires de la Société impériale d'Archéologie de Saint-Pétersbourg,* une tomaison spéciale et une autre qui faisait suite au *Zeitschrift* de Berlin.

La nouvelle série, dont nous avons la première livraison sous les yeux, a repris le titre primitif, et tel que nous venons de le transcrire en tête de la page.

Le premier article est consacré à feu M. Jacques de Reichel et à sa collection numismatique. Personne, mieux que

M. de Koehne, ne pouvait faire connaître les détails biographiques, le caractère de M. de Reichel et la composition de son immense collection qui a passé dans le cabinet impérial de l'Ermitage. Un portrait de l'éminent numismate y est joint.

Le second article, dû également à la plume de M. de Koehne, traite des premiers rois du Bosphore Cimmérien, de la tribu des Aspourgianes, dont les monnaies ont fourni matière à tant de contestations entre les savants. M. de Koehne résume parfaitement bien tout ce qui a été dit à leur sujet, et publie un statère d'or portant, à l'avers, un profil sur l'attribution duquel on n'est pas d'accord, et au revers celui d'Auguste.

Le troisième article se compose de fragments de l'histoire numismatique d'Albert Ier, duc en Prusse, et dont la première partie a été publiée dans les *Mémoires de la Société impériale d'Archéologie de Saint-Pétersbourg*. M. Vossberg y a réuni une foule de particularités sur l'histoire des monnaies frappées par ce prince. Il n'y a du reste que M. Vossberg, l'historien de l'ordre de Prusse, qui peut traiter, *ex professo* et avec tant de détails, la numismatique d'un duc de cette communauté, à la fois religieuse et politique.

Le quatrième article est consacré au dépôt de trois mille monnaies d'or, trouvées en Anhalt, en 1851. Elles sont de la seconde moitié du xve siècle et du premier quart du siècle suivant, et appartiennent à la Poméranie, au Brandebourg, à la Saxe, à Anhalt, Holstein, Hambourg, Regenstein, Brunswick, Lunebourg, Brême, Ostfrise et autres localités, sur lesquelles la suite, qui paraîtra dans la livraison prochaine, donnera de plus amples détails. Les pièces iné-

dites figurent sur les planches II et III. M. Dannenberg, l'auteur de ce travail, nous pardonnera d'anticiper sur son article, en faisant connaître aux numismates belges, par l'inspection des planches, que ce dépôt renferme un florin d'or de Maximilien, à un type allemand, des pièces magnifiques de Deventer, Zwolle, Utrecht, Liége, Meurs, etc. Il y en a parmi celles d'Utrecht qui seront vues avec une certaine envie par les amateurs des Pays-Bas. Nous avons nommé aussi Meurs, quoique sur la planche la monnaie appartenant à cette seigneurie, soit placée sous le titre de Munster, probablement par suite d'une erreur du graveur.

Avions-nous tort de dire, au commencement de cet article, que le *Zeitschrift* renaît plus brillant que jamais?

Ch. P.

Les armoiries que nous avons attribuées à la famille Meerts, p. 128, t. III, 2e série, appartiennent à celle de Menne.

Ch. P.

M. Paul Sawelief, auteur de plusieurs mémoires et ouvrages sur la Numismatique orientale, vient de mourir à Saint-Pétersbourg; c'était un des élèves les plus distingués de l'illustre Fraehn, et sa mort est une véritable perte pour la science. L'une de ses plus importantes publications, dont la troisième partie est actuellement sous presse, est consa-

crée à la description d'un très-grand nombre de monnaies inédites du Kipchak et renferme des documents fort importants pour l'histoire. Nous reviendrons sur ce travail dans une des prochaines livraisons de cette Revue.

F. S.

Le Musée impérial de l'Ermitage vient de faire l'acquisition de la précieuse collection des tétradrachmes d'Athènes formée et décrite par M. Beulé; elle se compose de 425 pièces, sans compter les doubles, et renferme un grand nombre de types uniques. Grâce à cet achat qui a quadruplé ce que le Musée possédait déjà, la série athénienne de Saint-Pétersbourg est devenue plus riche que celles de Paris et de Londres.

F. S.

M. Wilhelminof-Zernof vient de publier en russe, une monographie des monnaies des Khans modernes de Bokhara et de Khieva, à partir des Scheibanides jusqu'à nos jours. Ce travail, qui donne la description de plus de cent types, dont plusieurs sont entièrement inédits, est d'autant plus intéressant que la plupart de ces monnaies sont rares dans les collections et mal connues.

F. S.

NÉCROLOGIE.

Le 22 juillet dernier est décédé, à Amboise, dans sa quatre-vingtième année, M. Étienne Jean-Baptiste Cartier, fondateur de la Revue numismatique française, qu'il dirigea pendant vingt ans, et l'un des plus éminents numismates de notre époque.

Homme de profondes convictions religieuses et politiques, toujours le même, toujours fidèle à son drapeau, dans un pays où les *conversions* sont si fréquentes, M. Cartier était entouré de l'estime de tous, même de ceux qui ne partageaient pas ses sentiments et ses opinions.

Il avait reçu, peu d'années avant sa mort, la croix de la Légion d'honneur, et il faisait partie d'un grand nombre de sociétés savantes, françaises et étrangères. La Société de la numismatique belge l'avait inscrit, des premiers, parmi ses membres honoraires.

Son ancien collaborateur à la *Revue française*, M. de la Saussaye, se propose de lui consacrer un article biographique étendu, dans le Recueil qu'il avait fondé.

Une notice complète sur la vie et les travaux scientifiques de M. Cartier paraîtra aussi, dans quelque temps, et sera due aux soins pieux de son fils.

En attendant ces publications importantes, nous avons voulu, par ces quelques lignes, être l'organe des regrets universels qu'inspire à tous les amis de la numismatique et surtout à tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître M. Cartier et d'être en correspondance avec lui, la perte de cet homme de bien, de ce savant, modeste et bienveillant, dont les avis ont guidé et encouragé nos premiers essais dans la carrière archéologique.

R. Ch.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du Bureau du 22 mai 1859.

Sur la proposition du président, le titre d'associé étranger est conféré à S. Ex. M. de Gille, conseiller d'État actuel et bibliothécaire de S. M. l'empereur de Russie.

Le Secrétaire, CH. PIOT. *Le Président,* R. CHALON.

Séance ordinaire du 3 juillet 1859.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé.

M. le trésorier présente le compte de la situation financière de la Société. Ce compte, vu et arrêté par l'assemblée, sera imprimé et envoyé aux membres effectifs, comme les autres années.

M. le secrétaire donne, ensuite, lecture de son rapport annuel sur les travaux de la Société, et sur sa situation actuelle dont il constate la prospérité croissante.

On procède au renouvellement du bureau.

Sont élus : président, M. R. Chalon; vice-président, M. le Dr Dugniolle ; secrétaire, M. Ch. Piot ; contrôleur, M. Goddons ; trésorier, M. Guioth.

La commission directrice de la *Revue* est continuée, dans ses fonctions, pour 1860.

M. Guioth n'ayant pas voulu accepter la charge que la Société lui avait confiée, M. Piot est prié de cumuler provisoirement les fonctions de trésorier et celles de secrétaire.

La cotisation des membres reste fixée au même chiffre que les années antérieures.

M. le président propose de voter des remerciements à M. le Cte Nahuys, d'Utrecht, associé étranger, à l'occasion du zèle dont il a fait preuve pour notre Société. Cette proposition est accueillie par acclamation. M. le secrétaire se charge de transmettre à M. Nahuys les remerciements de l'assemblée, qui seront, de plus, insérés au procès-verbal.

La médaille d'or promise pour le meilleur article, inséré dans la *Revue*, sur la numismatique romaine, sera décernée, s'il y a lieu, dans la séance annuelle de 1860. Les Mémoires publiés avant cette époque, dans les tomes III et IV, seront admis à concourir.

La proposition précédemment faite de donner des jetons de présence, à chaque réunion, est ajournée de nouveau.

Le nombre des membres honoraires est limité à vingt-cinq; il sera réduit par extinction. A l'avenir, les membres honoraires seront exclusivement choisis parmi les associés étrangers.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

M. le Bon de Pitteurs de Budingen, fait passer sous les yeux de l'assemblée différentes pièces trouvées récemment dans la Sambre. On remarque surtout un piéfort de Guillaume, comte de Namur. M. Vanderauwera communique une très-belle obole du petit denier de Jean Ier de Brabant, à la croix cantonnée des lettres I.D.V.X. et M. R. Chalon, un jeton d'un comte de Hainaut du commencement du XIVe siècle. (*Voir* p. 405 ci-dessus.)

Le Secrétaire, CH. PIOT.

Le Président, R. CHALON.

CORRESPONDANCE.

A M. Chalon, *directeur de la* Revue de la numismatique belge.

Monsieur,

La *Revue de la numismatique belge* s'est déjà plusieurs fois occupée des jetons de Tournai; je pense donc qu'il vous sera peut-être agréable d'en faire connaître quelques-uns inédits ou dont l'atttribution était restée indéterminée. Je serais moi-même heureux si les recherches que je fais en ce moment sur la numismatique tournaisienne pouvaient intéresser les lecteurs du savant et précieux recueil que vous publiez.

Recevez, je vous prie, Monsieur, mes salutations empressées.

Comte de Nedonchel.

Tournai, le 10 octobre 1859.

JETONS HISTORIQUES DE TOURNAI.

(Pl. XX.)

N° I. Une tour crénelée et posée sur une croix fleurdelisée dont les bras sont encadrés dans quatre arceaux ornés;

légende : VIVE : MOVRNAI : QVI : IAMAIS : NA : MOVRNE : .

Rev. Une dame coiffée à l'antique ayant un léopard couronné et rampant à sa gauche; de sa gueule semble sortir une petite légende, probablement celle qui se lit sur la pièce : NE : POVI : GVER : DAMES : PENE-TRE(r).

Il y a sur le revers de cette pièce une allégorie dont le sens parait facile à saisir : la dame représenterait la ville de Tournai où le léopard anglais cherchant vainemen tà pénétrer, est forcé de s'écrier : *Ne puis guère* (*la*) *dame pénétrer*.

C'est à l'époque où le roi d'Angleterre, déjà maître de la plus grande partie de la France, cherchait encore à s'emparer des villes restées fidèles à leur légitime souverain, que ce jeton a dû être frappé; le cri : *Vive Tournai qui jamais n'a tourné* indique la courageuse détermination des habitants qui, loin de céder à la défection devenue presque générale, proclamèrent pour leur roi Charles VII, dès l'année 1422, date présumable de l'émission de ce curieux jeton.

N° II. Le buste de Charles-Quint est vu à mi-corps dans une épicycloïde, la tête du monarque est couronnée. Il tient de la main droite un glaive levé et de la gauche, le globe terrestre au-dessus duquel on remarque une petite tour; légende : ✠ . VIVE . CARLE × EMPEREVR * DE . ROMME.

Rev. Les deux colonnes d'Hercule ayant des couronnes pour chapiteaux et la devise de Charles V dans le champ sur deux lignes interrompues par les colonnes : P—LVS—

OV—LTR—E; légende : EN TOVTE . SAISON . LA . PAIS . ET . BONE.

Le dessin de la pièce est d'une fort médiocre exécution et l'orthographe en est peu correcte. Il n'y a aucune date, mais ce jeton a dû être frappé vers la même époque que celui que cite la Revue (t. V, 2e série) avec l'année 1530, et dont celui-ci est une variété inédite. Il en existe encore un autre fort semblable à celui-ci, mais qui en diffère cependant en ce qu'au lieu de la petite tour, il a sur ses deux faces l'aigle bicéphale d'Autriche. Il doit à cause de son identité provenir de la même origine.

N° III. Le buste de Charles-Quint remplit le champ, la tête est ceinte de la couronne impériale. Le grènetis intérieur s'arrête aux premiers fleurons; légende : VIVE : CHARLE : EMPEREVR : DES : ROMME.

Rev. Une tour crénelée à trois donjons séparés par des pignons; elle a porte ouverte, herse et meurtrières; deux chiffres : un cinq à la gauche et un trois à la droite de la tour indiquent la date de la pièce : 1553; légende : ✠ GETONS : CŌTONS : PAIONS : LEAVME (loyalement).

N° IV. Une croix de Bourgogne traversant un briquet étincelant auquel est suspendue la Toison d'or; au-dessus un grand K gothique surmonté d'une petite couronne dans la légende. Du côté gauche du briquet se voit une petite tour et à droite une rose sur sa branche; légende : JECTOIRS * POVR * CEVLX * DES * FINANCIES * 1513. ♕

Rev. Un grand écusson couronné occupe tout le champ et coupe la légende dans le bas de la pièce; ce sont les armes d'Autriche et d'Espagne composées de 16 quartiers;

légende : DILIGITE ⁜ JVSTICIA(m) ⁜ QVI ⁜ JVDICA(tis) ⁜ TRAM(terram).

L'attribution de ce jeton à la ville de Tournai semble d'abord un peu hasardée, mais une étude détaillée de la pièce paraît devoir lever les doutes à cet égard. On peut remarquer, sur le champ du revers, la petite *Tour* qui est bien semblable à celle que les graveurs mettaient sur certains jetons tournaisiens avant ou vers la date de l'émission de celui-ci ; ensuite la *Rose* qui se trouve de l'autre côté du briquet est l'attribut bien connu de la famille royale de Lancastre, dont était issu le monarque anglais qui s'était emparé de cette ville quand le jeton y fut frappé, en 1513.

On voit au revers de la pièce les armes du prince Charles qui régna plus tard sous le nom de Charles-Quint ; ce qui indiquerait que ce jeton se rapporterait à lui. On pourrait donc croire qu'il a été frappé pour rappeler la visite que, bien jeune encore, ce futur empereur fit le 15 octobre 1513 dans la ville de Tournai, où il fut reçu magnifiquement par le monarque anglais. C'était, en effet, un événement remarquable pour la ville et digne d'être rappelé par une médaille, que la présence dans ses murs de ces deux illustres personnages ; il y eut à cette occasion des fêtes remarquables dont les historiens ont raconté les détails (1).

(1) « Le 15 octobre 1513, Charles, âgé de 13 ans, fit son entrée à Tournai par la porte de Marvis. Henri VIII s'avança avec toute sa cour pour le recevoir jusqu'à la fausse porte. Toute la noblesse de la ville et les consaulx accompagnèrent le jeune prince portant un flambeau jusqu'à l'abbaye de Saint-Martin où il alla descendre au son de toutes les cloches de Notre-Dame. Le lendemain, la place fut dépavée et on en fit

On remarquera, à la fin de la première légende, le mot anglais : *financies* pour finances, qui fait croire que l'ordonnance de la pièce avait été confiée à un de ces insulaires peu versés dans la langue française. Nous avons plusieurs variétés de ce jeton : le catalogue de Van Orden en cite deux : les n°s 206 et 208 du t. II ; et Van Mieris, t. I, p. 385, n° 2.

A M. R. Chalon, *directeur de la* Revue de la numismatique belge.

Monsieur et honoré confrère,

Sur une planche portant le n° XII, insérée dans la 3e livraison de votre Revue, pour l'année courante, et se composant de diverses monnaies mérovingiennes et autres, dont quelques-unes m'ont paru au premier aspect à peu près indéchiffrables et de nature à préparer des tortures à l'esprit des OEdipes présents et futurs de la numismatique, M. Dirks offre à vos lecteurs deux charmants tiers de sol d'or, déjà bien connus des archéologues, mais qu'on aime d'autant plus à retrouver dans la notice du savant numis-

une arène pour courir la lance où le roy d'Angleterre et le jeune prince tinrent leur partie..... » *Hist, de Tournai*, par Chotin, t. II, pp. 95 et suiv.

mate de Lewarde, qu'outre le mérite du travail ils présentent encore celui assez rare et toujours si appréciable d'une parfaite conservation.

Le premier de ces *triens* appartient à la ville de Lyon, ainsi que nous l'apprend la légende de l'avers, + LVGΔVNO FIET. Le *delta* grec au milieu de lettres romaines y est remarquable, *fiet* est ici pour *fit* qui lui-même est l'abréviation de *fecit*. Sur les monnaies de la première race, le verbe *facere*, à la troisième personne du singulier de l'indicatif, se reproduit souvent sous la forme abrégée qu'on vient de signaler.

M. Dirks a bien lu la légende du revers, « GVIRIVS ET PETRVS » qui sont les noms des deux officiers monétaires signataires de cette jolie pièce. Cet accouplement des noms de deux *monnoyers* sur un même *triens*, n'a rien d'insolite; entre autres exemples, on lit en légende sur un tiers de sol de Châlons-sur-Saône, ou de CAVILONNO « BONIFACIO ET WENTRIO » (1).

Les lettres L et V, la première à gauche et la seconde à droite de la croix élevée sur un globe, sont les initiales du mot *Lugdunum*.

La forme du diadème perlé, sur la tête du personnage impérial ou plutôt royal figuré à l'avers de notre pièce lyonnaise, se fait aussi remarquer.

Le second *triens* qui a également appelé notre attention sur la planche qui accompagne la notice dont il est ici question, provient de l'atelier monétaire de la célèbre ville

(1) Sur un autre *Triens* d'Isernore (ISERNOBERO) on voit figurer seul le nom du monétaire WENTRIO ou VENTRIO, seul.

gallo-romaine de Trêves, illustrée par Ausone dans son poëme *de Mosella*, où les murs de cette grande cité sont qualifiés, *muri augusti et augustæ mœnia urbis*, et dans l'*Ordo nobilium urbium* du même poëte, où il assigne à la métropole des *Treviri* le quatrième rang parmi les villes de l'empire romain.

Av. TREVERIS CIVITATE. Tête ceinte d'un double diadème, profil tourné à droite.

Sur les monuments historiques, géographiques, numismatiques de l'antiquité relatifs à la ville de Trêves, on lit également TREVIRI et TREVERI. Cette dernière orthographe se rapproche davantage de celle qui a prévalu.

Rev. Victoire qui rappelle celle du revers des monnaies de Théodebert. Elle est ici tournée à droite, elle porte un globe crucifère, ses ailes sont traînantes et leurs bouts touchent le sol de la terrasse sur laquelle la statue est posée. La légende assez confuse au premier aspect, quoique les caractères romains en soient encore du bon temps, porte, VICTORI AAGSTR. Je pense qu'il faut en remplir les lacunes et la lire ainsi, VICTORIA AuGuSToRum; cette pièce serait alors commémorative de la *victoire des deux Empereurs*, sur le territoire des *Treveri* ou *Treviri*, ou, du moins, dans leur voisinage, et peut-être, de celle que remportèrent sur les Allemands Valentinien et son fils Gratien et que les historiens placent à l'année de notre ère, 368, victoire qui a été célébrée dans ces termes par l'auteur de ce même poëme de la Moselle déjà cité, et où il dit en parlant du Rhin auquel cette rivière mêle ses flots, « qu'en » baignant les murs de Trêves, il a vu les triomphes com-

» muns du père et du fils, et leurs ennemis défaits, rejetés
» au delà du Neckar, du fort Lupodunum et des sources
» du Danube encore inconnues aux Romains [1]. »

Je ne dois pas omettre, Monsieur et très-honoré confrère, d'indiquer ici avec M. Dirks que sur le *triens* dont il est question, on remarque au revers, un astre quelconque (sans doute, une étoile), à gauche de la statue de la victoire, et à l'exergue un double V lié, W. Ce chiffre peut offrir l'indication ou l'initiale du nom d'un monétaire ou monnoyer. (On vient déjà de voir un de ces officiers des monnaies, portant celui de *Wentrio*). Quant au symbole de l'étoile sur les médailles, il se reproduit souvent sur celles des empereurs, des familles romaines, et d'un grand nombre de villes et de rois. Au temps du paganisme il était considéré sur les premières comme celui de l'apothéose. Cet astre sur les médailles des villes désigne quelquefois, dit Millin [2], l'acroscope de celle qui les avait fait frapper. L'étoile indiquait encore, comme sur les deniers de la famille *Rustia*, le mois de mars qui commençait alors l'année. Ce symbole ferait-il ici allusion au mois où aurait eu lieu la victoire à l'occasion de laquelle le tiers de sol d'or dont il s'agit, aurait été frappé chez eux par les Tréviriens ? on peut en douter.

Pour ce qui concerne, Monsieur et très-honoré confrère, *la monnaie d'or (solidus), semi-byzantine et semi-barbare,*

(1) Spectavit junctos natique patrisque triumphos,
Hostibus exactis Nicrum super, et Lupodunum,
Et fontem Latiis ignotum annalibus Histri, etc.
(Auson., *Mosella*.)

(2) *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *Étoile*.

(je me sers ici des propres termes de l'auteur), qui figure en première ligne sur la planche de M. Dirks, voici ce que m'en écrit le numismate le plus expert à exprimer, en toute connaissance de cause, une opinion motivée sur ce nume (M. Boudard). « J'ai remarqué; me dit-il, dans le 3e numéro de la *Revue de la numismatique belge* de cette année, une monnaie avec des caractères runiques qui ressemblent singulièrement aux caractères ibériens. Cette ressemblance m'avait frappé, il y a longtemps, dans mes recherches sur la comparaison de l'écriture ibérienne avec d'autres écritures anciennes de l'Europe, mais, je ne suis pas prêt à faire cette publication ; la question est tellement étendue, et les documents sur l'écriture runiques sont encore si rares, qu'il est difficile de donner quelque chose de certain sur le sujet. C'est ce qui me fait m'abstenir de me prononcer en ce moment sur la curieuse médaille dont je vous parle. »

Si le docte, mais trop modeste auteur de la *Numismatique ibérienne,* Monsieur et excellent confrère, crut devoir s'abstenir d'émettre dans cette circonstance une décision qui serait, à juste titre, considérée comme le *verbum magistri,* combien à plus forte raison dois-je me défendre de hasarder la mienne à ce même sujet, malgré, ou plutôt même à cause de la trop bonne opinion que M. Dirks a conçue *de mes lumières en numismatique* et qu'il a bien voulu exprimer aux lecteurs de notre Revue à la fin de son article sus-mentionné *sur des monnaies anciennes trouvées en Frise.*

Me bornant donc ici au rôle du Dave de la comédie romaine, je dirai volontiers à notre bienveillant collaborateur :

Davus sum, non Œdipus.

Veuillez recevoir, Monsieur et honoré confrère, la nouvelle assurance de mes sentiments d'amitié et de dévouement.

Le Bon CHAUDRUC DE CRAZANNES,
de l'Institut de France, etc.

A M. R. CHALON, *président de la Société de la Numismatique belge.*

Bruxelles, le 14 novembre 1849.

TRÈS-CHER COLLÈGUE ET AMI,

Si je doute de pouvoir donner une traduction complète de la singulière légende dont vous m'avez parlé, je me hâte, du moins, de vous communiquer quelques indices qui peuvent mettre sur la voie pour parvenir à l'explication de cette énigme.

. . . . . .

. . . . Mais l'inscription est, je pense, réellement grecque : elle peut provenir des expéditions des croisades, en partie, et des études du XVIe siècle. Or :

IZOSA : ἰ (si) ζωσα — ζώς, ζωή, vivus, viva ; ζάω, vigeo, revivisco, lætus sum.

TETHILA : τεθιλα — θάλλω, vireo, floreo ; *perfect.* ; τέθηλα ; θαλος, germen, proles, filius, honor, gloria, decus.

TETHÍLMEI DE : τεθλιμει δὲ — θλίβω, premo, affligo ; *præterit. passiv.*, τεθλιμμαι.

E XIRÂTHI : ἡ χηραθι — χηρα, vidua ; χηραζω, viduo, facio viduum ; ἡ χηρωσις, viduatio.

Il est incontestable : le grec est dans la légende ; ι, η, y sont *i*, parce qu'ils se prononcent *i*. Peut-être qu'il y a : *Si lœta florui, affligor viduata ;* ou quelque chose de semblable. Mais, pour avoir l'explication, il faudrait examiner la légende grammaticalement et fouiller *infimam græcitatem* de du Cange. Peut-être y trouverait-on ἰζωσα. Je doute de pouvoir entreprendre cet examen, d'être en état de le faire avec succès ; c'est pourquoi je prends la liberté de vous adresser ces faibles indices.

Agréez le sentiment et les salutations affectueuses de

Votre tout dévoué,

J. Lelewel.

MÉLANGES.

Numismatique des Arabes avant l'Islamisme, par Victor Langlois. Paris, Durand et Rollin, 1859, in-4° de 158 pages et 5 planches.

Dans ce remarquable travail, M. V. Langlois a entrepris de réunir et de faire connaître, en les déchiffrant, les monuments numismatiques que nous ont laissés les Arabes, avant l'époque de Mahomet. Parmi les différents peuples de la péninsule arabique qui firent usage de la monnaie, il faut placer en première ligne les Nabatéens, nation nombreuse et puissante qui confinait à la Syrie et à la Palestine, et dont les monuments attestent un haut degré de civilisation. Les premières monnaies des rois de la Nabatène (נבט - نبط) furent signalées par M. François Lenormant dans le catalogue du baron Behr. Ces pièces étaient auparavant reléguées parmi les incertaines de la Syrie. Dans la Revue française de 1858, M. le duc de Luynes fit de ces médailles l'objet d'un mémoire fort savant. Il parvint à déchiffrer d'une manière incontestable leurs légendes en caractères sinaïtiques et prouva à l'évidence que ces monnaies, que M. Lenormant avait le premier attribuées aux rois de Pétra, appartenaient, en effet, à ces princes de la Nabatène. M. le duc de Luynes avait laissé peu de chose à faire pour traiter cette partie de la numismatique anté-islamique. C'est ce que M. Langlois n'hésite pas à reconnaître en ren-

dant pleine justice au travail de son devancier, « qui sera « toujours considéré, dit-il, comme un modèle de critique « éclairée et de profonde érudition. » Il est toutefois probable que de nombreuses découvertes nouvelles, de pièces sur lesquelles l'attention des numismates n'avait pas été fixée, ne tarderont pas à rendre fort incomplètes les monographies de M. le duc de Luynes et de M. Langlois.

Le royaume de Mésène ou de Characène (ميسان) forme le sujet du deuxième chapitre. Ce royaume était situé sur les rivages du golfe Persique, et avait reconquis son indépendance quand la domination des Séleucides cessa dans les contrées de l'Asie centrale. Le fondateur de cette dynastie arabe se nommait Spasinès et sa capitale Spasini-Charax. Elle se prolongea jusque vers la fin du IVe siècle de notre ère ; mais son histoire est pleine de lacunes et d'obscurité. Les rois dont M. Langlois a cité des médailles, sont : *Artabaze I* (62, 61 av. J.-C.); *Tiraeus* (29 av. J.-C.); *Attambile I* (عظام باله) (de l'an 14 av. J.-C. à l'an 2 ap. J.-C.); *Adinnagaus* (اذينغهس) (22 à 23 de J.-C.); ...*connésès* (111-112), le nom de ce roi est incomplet des premières lettres ; *Attambile III* (116 de J.-C.); puis un roi incertain avec une légende syriaque dans laquelle on reconnaît le mot *Malk,* roi ; la légende du revers laissant deviner le mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ, en lettres grecques déformées. Toutes ces monnaies de Mésène sont grecques par leurs types et leurs légendes.

Le florissant et éphémère royaume de Palmyre (Tedmour. تدمر), occupe les pp. 78 à 118. Un denier d'or d'Odheyna II, pièce unique et classée parmi les incertaines du cabinet de France, ouvre la série, assez nombreuse des

pièces palmyréniennes de Zénobie, de Vaballah et d'Odheyna ou Odénat III que les légendes grecques appellent Athénodore. Toute cette numismatique se rattache pour le style des pièces et leur valeur monétaire à la numismatique impériale romaine, grecque ou latine.

M. Langlois, qui avait déjà traité, d'une manière étendue, de la numismatique du royaume arabo-arménien d'Édesse, dans son mémoire sur les monnaies de l'Arménie, décrit, dans ce nouvel ouvrage trois pièces qu'il suppose frappées par des émirs arabes d'Édesse et qui se distinguent de celles des princes arméniens par l'idiome des légendes. L'auteur pose en principe que toutes les monnaies d'Édesse, qui portent des légendes grecques, appartiennent aux règnes des toparques de race arménienne et que celles qui offrent des légendes syriaques peuvent avoir été frappées par des émirs arabes.

Atra. — الحضر, place forte située entre le Tigre et l'Euphrate dans le désert de Sendjar, était la capitale d'un petit État de race arabe, dont on a aussi quelques rares monuments numismatiques. Ce sont des deniers d'argent de Marc-Aurèle, de Faustine, de Lucius Vérus et de Lucille, ayant au revers le nom d'un roi Maanou, nom arabe معنو que les légendes grecques de ces pièces ont rendu par Μάννος.

On sait que quelques villes du nord de l'Arabie, qui s'étaient volontairement soumises aux Romains, avaient conservé le droit de battre monnaie, au nom des empereurs. M. Langlois cite parmi ces villes : Bostra, Esbus, Moka, Philippopolis, Rabatamoun רבתעמון, Adraa et Pétra.

Rien de plus obscur et de moins connu que l'histoire

anté-islamique du midi de la péninsule arabique. M. Langlois s'est efforcé de porter quelques lumières dans ces épaisses ténèbres que commencent à dissiper des monuments épigraphiques en caractères *mousnad* ou hymiarites récemment découverts dans l'Yâman. Mais, malgré toutes ses recherches, il n'a trouvé, jusqu'à ce jour, aucune pièce qui pût être attribuée avec quelque vraisemblance aux *Tobba* ou rois de ce pays. Cependant, M. Ruppell a fait connaître une monnaie, frappée en Abyssinie, avec des légendes grecques, par le *négus* Ela-Amêda, que les écrivains byzantins appellent Aphidas, laquelle porte au revers le nom du tobba himyarite Dhou-Nowâs que les Grecs et les Syriens nomment *Dimion, Dimnus, Dunaan,* et dont le nom est écrit Διμηαν sur les médailles (1). Cette curieuse monnaie est contemporaine de Justin Ier (490 à 525 de J.-C.); elle a été trouvée dans les ruines d'Axum.

Un des nomes ou préfectures de l'Égypte portait le nom de nome arabique, son chef-lieu était Phacusa (Fakous) et sa population, ainsi que son nom l'indique, était d'origine arabe. Une médaille de la onzième année du règne d'Adrien, ou de l'an 128 de notre ère, ayant à l'exergue le mot APIBIA, est attribuée à ce nome.

La numismatique du royaume abyssinien d'Axum termine l'ouvrage de M. Langlois. Elle ne se compose encore que d'un nombre assez restreint de monuments; mais cette pénurie tient, sans aucun doute, au peu de communications entre l'Europe et cette contrée, et à l'ignorance pres-

(1) Ruppell, *Reise in Abyssinien,* t. II, p. 344 et 429; atlas, pl. VIII, n° 6.

que absolue de la langue et de l'histoire éthiopienne. Toutefois, il paraît certain que les *Négus* battirent de nombreuses monnaies en Abyssinie, au moins pendant toute la période du Bas-Empire ; car plusieurs médailles, portant les effigies des rois abyssins, qui vivaient aux VIe et VIIe siècles de notre ère, nous sont parvenues. Les pièces d'or des rois abyssins portent exclusivement des légendes grecques, tandis que leurs monnaies de cuivre offrent des inscriptions en caractères éthiopiens. Trois pièces d'or et une quinzaine de monnaies de cuivre sont jusqu'à présent connues. Les pièces d'or portent, des deux côtés, une tête diadémée, encadrée dans une couronne, tandis que le type du cuivre est d'un côté le *négus* assis tenant un sceptre crucigère, de l'autre une croix dans une couronne. M. Langlois donne la description et la gravure de quatre de ces curieuses monnaies qu'il attribue aux *négus* Ela-Amêda, 536-542, Ela-Sahl, Ela-Samara ? 603-614, et Armâh, 644-658. « Son « travail, dit-il, n'est, à proprement parler, qu'une ébau- « che qui a pour but d'engager les numismatistes à recueil- « lir avec grand soin les précieux monuments monétaires « qui pourraient leur arriver des contrées situées au sud « de l'Égypte. Bientôt, nous l'espérons du moins, M. An- « toine d'Abbadie entreprendra la description des mon- « naies d'Éthiopie qu'il a en sa possession ; ce sera alors « le premier travail d'ensemble qui aura été tenté sur « cette importante série de monuments numismatiques. » M. d'Abbadie a résidé longtemps dans ce pays, et en a rapporté une riche moisson de monuments historiques. Le catalogue de ses manuscrits éthiopiens a paru en 1859 (Paris, impr. imp., in-4°).

Les planches de M. Langlois ont été exécutées sur cuivre par M. L. Dardel, qui a accaparé, en France, et non sans raison, le monopole de ce genre de gravure.

R. Ch.

Les monnaies de Canut et de Sifroid, rois pirates normands et fondateurs du comté de Guines (928-965), par C. A. Serrure. Paris, Hoffmann, 1858, in-8°, avec vignettes sur bois.

La découverte du trésor numismatique faite, en 1840, à Cuerdale, eut le privilége d'attirer longtemps l'attention des sommités de la science par le grand nombre et l'importance des pièces qu'il renfermait. Tour à tour, MM. Hawkins, Haighe, Cartier, de Longpérier, Hermand, Poey d'Avant et de Koehne s'en occupèrent, sans parvenir cependant à résoudre les problèmes que présentaient les monnaies dites *des rois de la mer*. Il était réservé à M. Serrure, fils, de trouver l'explication de ces singulières pièces.

Les chroniques et l'histoire en main, l'auteur prouve, de la manière la plus évidente, que le nom de Canut qui figure sur ces deniers, est celui de Canut, frère d'Harold II, roi de Danemark, et que le nom de Sifroid est celui de son cousin. Canut et Sifroid étaient des *viking*, des rois de la mer, des chefs de pirates, des corsaires, des voleurs enfin, membres d'une famille très-intéressante par ses crimes, ses atrocités et surtout par son audace, qui est constamment l'apanage des voleurs en grand.

Ces aventuriers arrivèrent un beau jour, — c'était vers 928, — sur les côtes de la Morinie, où ils se conduisirent en véritables normands. Arnould le Vieux, comte de Flandre, marcha contre eux; mais ne pouvant les chasser, il leur concéda le territoire qu'ils occupèrent et où ils fondèrent le comté de Guines.

Ce fut en qualité de souverains qu'ils frappèrent monnaie à Quintovic, à Cunetti ou Cunneti et à Eboraïce. Quelles sont ces localités? Quintovic, déja connu dans les annales de la numismatique de la race carlovingienne, était situé sur la Canche, près d'Étaples. Cunetti ou Cunneti, c'est encore Quintovic, comme le démontre M. Serrure de la manière la plus évidente. Quant à Eboraïce, ce nom peut tout aussi bien convenir à Évreux qu'à York. Cependant, l'auteur préfère la dernière localité à cause de la ressemblance des monnaies de Canut et de Sifroid, avec celles qui ont été frappées dans cette ville, au nom de saint Pierre, vers 920 à 950.

La publication de M. Serrure est un travail consciencieux, qui va droit au but, sans préambule ni digressions, ni hors-d'œuvre; les arguments y sont présentés nettement et clairement; en un mot, c'est un travail qui fait le plus grand honneur aux connaissances historiques et numismatiques de M. Serrure, et dont nous recommandons la lecture aux personnes qui s'occupent de la numismatique du haut moyen âge.

Ch. P.

Des hohen deutschen Ritter Ordens Münz-Sammlung in Wien, mit steter Rücksicht auf das central Archiv des hohen Ordens, geschichtlich dargestellt und beschrieben (La collection numismatique de l'illustre ordre Teutonique à Vienne, présentée et décrite d'après les sources historiques conservées dans les archives de l'ordre), par le docteur B. Dudik. Vienne, chez Gerold, grand in-4° de 267 pages, avec 27 planches sur cuivre.

M. Vossberg avait déjà rendu, par sa publication si intéressante intitulée : *Geschichte der preussichen Münzen und Siegel,* un service important à la numismatique de l'ordre Teutonique ; M. Dudik complète, en quelque sorte, cette œuvre, en décrivant les monnaies, médailles et jetons qui sont conservés dans la collection numismatique de l'association à Vienne, et dont la maîtrise est, depuis nombre d'années, pour ainsi dire l'apanage de la maison d'Autriche.

Naturellement amené à donner, sur la collection, une notice historique, l'auteur la fait servir d'introduction à son travail, et nous apprend que le noyau en fut formé à Mergentheim. Il y donne, en outre, des renseignements au sujet de la chambre des raretés de l'ordre, des pièces qui formèrent les premiers commencements du cabinet, de leur catalogue, de leur transport à Vienne, de l'agrandissement de la collection, enfin, tous les détails, même les plus minutieux, concernant sa formation.

La première partie du corps, qu'il intitule de *généralités* (*allgemeiner Theil*), et qui suit l'introduction, traite de l'origine du droit de battre monnaie que les frères possé-

daient déjà en 1277, des monnaies des villes et des évêques de l'ordre, de leurs légendes, etc. Ces aperçus généraux seront lus avec intérêt; ils permettent de saisir tout le système monétaire de l'association.

La seconde partie, à laquelle l'auteur donne le titre de *particulière* (*besondere Theil*), contient la description des monnaies, médailles et jetons, ainsi que les biographies de chaque maître, depuis l'origine de l'ordre jusqu'à ce jour. Pour les biographies des maîtres les plus anciens, l'auteur n'a pas pu recueillir plus de faits que ceux déjà connus par le travail de M. Vossberg; mais, pour l'époque moderne, les détails biographiques abondent. Aussi, M. Dudik n'a pas seulement puisé aux ouvrages imprimés et dont ceux de Voigt et de Watterich sont les plus importants, mais il a aussi puisé dans les archives de l'ordre, dont la garde lui est confiée. Il paraît cependant avoir ignoré ce que la *Revue* a déjà fait connaître au sujet des ducats que le prince Charles de Lorraine a fait frapper en qualité de grand maître de l'ordre, et des objets d'art en or qui furent fondus à cet effet [1].

En ce qui concerne la partie numismatique la plus ancienne de l'ordre, c'est-à-dire la partie la plus difficile à cause du mutisme complet des bractées, M. Dudik a suivi M. Vossberg, et, en général, cet auteur lui a servi constamment de guide.

Les planches, soigneusement exécutées, sont dignes du texte, qui est imprimé avec grand luxe.

Ch. P.

[1] Voy. *Revue de la num. belge*, 1re série, t. VI. p. 200; 2e série, t. III, p. 49.

Table des matières contenues dans le 4e numéro de la REVUE NUMISMATIQUE FRANÇAISE.

1° Lettre à M. de L., sur des monnaies gallo-romaines, par M. C. ROBERT.

Cette lettre est datée du 28 avril 1859, au moment où M. Robert, que la guerre d'Italie éloignait de Paris, était forcé d'interrompre l'exécution matérielle du grand travail qu'il a entrepris avec M. de Saulcy, sur la numismatique gauloise. Elle donne la description de trois monnaies inédites et inconnues, deux pièces, l'une de bronze et l'autre d'argent, de Lucius Munatius Plancus qui fonda la colonie de Lyon et celle d'Augst (*Augusta Rauricorum*). La troisième est un petit bronze semblable de forme et de style (si style il y a) à ceux de Tétricus, et portant du côté de la tête QVIETVS PF AV. D'après M. Robert, ce Quiétus ne peut pas être le fils de Macrianus, enfant que son père associa à l'Empire, en Orient, en 261, et qui fut mis à mort quelques mois après. Ce serait, selon lui, un de ces généraux couronnés dans les Gaules à l'époque des Tétricus, et dont le nom a échappé à l'histoire.

2° Attribution de quelques médailles inédites au monnayage primitif des arabes à Alexandrie, par M. le Mis DE LAGOY.

Mémoire curieux et savant, comme tout ce que fait M. de Lagoy, sur des imitations byzantines faites en Égypte dans les premières années de la conquête musulmane.

3° Denier frappé à Blois au xe siècle, lettre à M. J. de Witte, par M. ALF. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

4° Éclaircissements sur la monnaie féodale d'Auxerre, par M. BRETAGNE.

5° *Bulletin bibliographique*. Dictionnaire des antiquités

romaines d'Anthony Rich. — Essai sur la numismatique bourbonnaise de M. G. de Soultrait.

6° *Chronique.*

Nous avons remarqué, sous cette rubrique, un article très-étendu et très-intéressant de M. J. Sabatier, sur le prix et la vente des monnaies antiques. M. Sabatier constate que le prix des pièces grecques et romaines est énormément augmenté, depuis les ouvrages de Mionnet. Il constate également que la valeur des médailles antiques dépend *principalement* de leur conservation exceptionnelle. « C'est là, dit-il, et j'en convien-« drai sans peine, un très-grand mérite, mais à mon avis, du « moins, il est insuffisant, car si les collections avaient toujours « été formées à ce seul point de vue, la science numismatique « n'aurait certainement fait que peu de progrès. » Nous sommes parfaitement du même avis, et nous ajouterons, à cette occasion, que les véritables numismates doivent déplorer la tendance actuelle qu'on remarque dans la numismatique et surtout dans quelques ouvrages nouvellement publiés en France et qui semblent n'avoir d'autre but que de servir de manuel aux marchands d'antiquités, en laissant tout à fait à l'écart le côté historique et archéologique de la science, et en négligeant le parti que l'on peut tirer des médailles pour porter la lumière dans les ténèbres de l'histoire.

Le n° 5, qui vient de paraître, de la *Revue numismatique française,* contient les articles suivants :

1° Lettres sur la numismatique gauloise, par M. F. de Saulcy. Neuf pages et une planche.

Pages détachées du grand ouvrage que prépare l'auteur sur la numismatique de l'ancienne Gaule.

2° Le Nummus de Servius Tullius, par M. le duc de Luynes. Quarante-sept pages et deux planches.

Mémoire d'une immense érudition pour prouver, contrairement à ce que disent Pline et Tite-Live, que les Romains ont fait usage de la monnaie d'argent bien avant la première

guerre punique. M. le duc de Luynes établit par de nombreuses citations que, sous les rois Tarquin l'ancien et Servius Tullius, on frappait à Rome des deniers d'argent dans le système de la drachme euboïque. Il donne la gravure de deux de ces pièces, l'une avec l'ancien nom de Rome, *Valentia*, en caractères archaïques et en boustrophédon, du poids de gr. 11.05, l'autre avec le nom de Rome, POMA, en caractères grecs et au revers KVPI, *Roma curitium*, ou *Quiritium*, pesant gr. 10.45. Cette dernière aurait été frappée sous Servius Tullius.

Quand vint la République, les socialistes d'alors, par haine de l'infâme capital, auraient cherché à rendre le numéraire le plus laid, le plus pesant et le plus incommode que possible ; et, à l'exemple du législateur de Sparte qui avait introduit la monnaie de fer, ils inventèrent l'*æs grave*, et supprimèrent les beaux deniers royaux. C'est ainsi, qu'en 1793, les gros sous coulés de métal de cloche étaient devenus le numéraire national de la France.

L'*æs grave* resta, pendant deux siècles, l'unique monnaie des Romains et ce fut cinq ans seulement avant la première guerre punique, que le système des deniers d'argent, dits deniers consulaires, commença à lui faire concurrence. Voilà ce que Pline et Tite-Live auraient dû dire.

3° Monnaies baronales inédites, par M. A. de Barthélemy. Cinq pages.

Ces deux monnaies sont un esterlin à la tête couronnée d'Édouard I, comte de Bar (1302-1337), et un denier de Jean de Brienne, frappé à Damiette en 1219.

4° Monnaies inédites du comte de Toulouse, par M. Gayraud. Cinq pages et une planche.

5° Monnaies de Jean Galéaz, comte de Vertus, par M. de Longpérier. Treize pages et deux planches.

Ces monnaies du comte de Vertus, en Champagne, ont toutes été frappées par lui, en Italie, comme seigneur, puis duc de Milan.

R. Ch.

Essai sur la numismatique ibérienne, précédé de recherches sur l'alphabet et la langue des Ibères, par P. A. Boudard. Paris, A. Leleux, libraire, rue des Poitevins, 11; Camille Rollin, rue Vivienne, 12; Franck, libraire, rue Richelieu, 65, et Bruxelles, librairie polytechnique d'Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9, 1859.

M. Boudard, dont les travaux philologiques ont été déjà signalés plusieurs fois dans notre Revue, vient enfin de faire paraître la 8e livraison qui complète son grand ouvrage si impatiemment attendu et si favorablement accueilli du monde savant, sur l'alphabet, la langue et les médailles des Ibères, l'un des plus curieux et des plus remarquables publiés depuis le commencement de ce siècle, sur la numismatique ancienne.

Dans ce fascicule final, l'auteur, après avoir continué et terminé le chapitre II, contenant l'explication des médailles ibériennes, lequel avait déjà rempli une partie des précédentes livraisons, passe au troisième et dernier chapitre de son livre, relatif à l'origine de quelques villes, appartenant soit à l'*Ibérie hispanique,* soit à l'*Ibérie gauloise,* chapitre, sous le double rapport de l'histoire et de la géographie, non moins digne d'intérêt que les précédents. La septième livraison offrait *un premier tableau des légendes ibériennes et de leur attribution;* celle-ci en contient un second qui complète le travail dont il est le sujet. On y remarque encore quatre nouvelles planches de médailles qui, ainsi que leurs ainées, ne laissent rien à désirer aux numismates les plus exigeants au point de vue

de l'exactitude de la reproduction des types qu'elles font revivre et de la délicatesse du burin, mérite assez rare, même encore de nos jours dans les publications de ce genre et qu'on ne saurait trop encourager.

Et, pour que rien ne manque à l'œuvre d'érudition et de patientes recherches dont nous nous occupons ici, et qu'il ne puisse laisser un désir à former, ni un regret à exprimer à ses lecteurs, M. Boudard y a joint une table des sommaires qui y sont énoncés, et une carte géographique et topographique, reproduisant les noms et la position de toutes les villes et les peuplades qu'il y a signalées et dont il a décrit les monuments numismatiques et épigraphiques.

C'est dans la même intention que ce docte philologue a fait précéder le fascicule qui fait l'objet de cet article, d'une préface générale destinée à être placée à la tête de son ouvrage et dans laquelle, après avoir intéressé son lecteur à l'origine et aux diverses circonstances de son travail, et avoir rendu toute la justice qui leur était due à ses précurseurs et à ses devanciers dans l'étude de l'alphabet et de la langue des anciens Ibères et des Basques de nos jours, et à la numismatique des premiers, il a voulu également payer un tribut de gratitude aux archéologues, gens de lettres, artistes, ses contemporains et ses amis, qui lui sont venus en aide pour la construction du monument dont il vient de poser la dernière pierre, et au sujet duquel, avec moins de modestie, il pourrait dire comme Horace, son maître :

« *Exegi monumentum ære perennius*, etc. »

Sa Majesté la reine d'Espagne, dès la publication du premier fascicule de la *Numismatique ibérienne*, a daigné

honorer l'ouvrage de sa royale protection. Il a été également l'objet de la généreuse bienveillance et des encouragements de M. le duc de Luynes qui s'est empressé de prêter à M. Boudard les caractères phéniciens qui lui étaient nécessaires et dont une partie même ont été gravés exprès pour lui, dans cette circonstance, aux frais et par les soins de ce noble ami des lettres.

Nous pensons que, dès ce moment, M. Boudard, sa *Numismatique des Ibères* à la main, a droit de concourir utilement au prix de 20,000 francs qui sera décerné tous les deux ans à l'œuvre ou à la découverte désignée par la majorité des membres des cinq Académies réunies de l'Institut de France, et proclamé en séance publique, par cette illustre Compagnie.

En attendant, l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, digne interprète de la cité *Palladienne,* donnant la première le signal des récompenses littéraires dues à la *Numismatique ibérienne,* vient d'accorder à son auteur la médaille d'or affectée par elle, tous les trois ans, à l'ouvrage d'érudition le plus important, publié dans le midi de la France.

Le Bon Chaudruc de Crazannes,
de l'Institut de France, etc.

M. Léopold Wiener a été chargé par le gouvernement d'exécuter une médaille pour perpétuer le souvenir de la cérémonie inaugurale de la Colonne du Congrès. Nous avons vu cette médaille, dont l'exécution ne peut qu'ajouter

à la légitime réputation du célèbre graveur ; elle est sans contredit son chef-d'œuvre.

Cette médaille a un diamètre de quatre-vingt-sept millimètres. Sur l'avers est l'effigie du Roi, d'une parfaite ressemblance et traitée avec une largeur monumentale, comme il convenait pour une production de cette importance.

Autour de la tête, sur le champ de la médaille se lisent les mots : LÉOPOLD Ier, ROI DES BELGES. Cette tête est d'une admirable exécution. Le revers représente les quatre libertés, placées au-devant de la Colonne du Congrès dont on découvre le sommet surmonté de la statue du Roi.

M. Wiener a conçu ces figures autrement que les artistes qui ont exécuté celles de la Colonne. Deux de ces figures sont debout ; au premier plan, la Liberté de la pensée tient une plume à la main droite retombant le long du corps, le bras et la main gauche sont étendus et font un geste d'orateur. A côté, est la Liberté des cultes, son front porte l'étoile de la foi, elle contemple le ciel avec ravissement.

Sur les côtés, les deux autres Libertés sont assises. La Liberté d'association tient en main un faisceau et s'abrite du drapeau national; la Liberté d'enseignement tient à la main une lampe qui projette au loin sa clarté.

L'exergue se compose des mots : INAUGURATION DE LA COLONNE DU CONGRÈS. SEPTEMBRE 1859.

Cet ensemble est plein d'harmonie, les figures sont largement traitées, les draperies ont de l'ampleur et de la grâce. La Liberté de la pensée est surtout remarquable par sa pose noble et aisée.

Aucun ouvrage de M. Wiener ne peut être comparé à cette médaille pour la beauté de la conception et l'exécu-

tion magistrale. M. Wiener a fait un monument pour la gloire d'un monument.

(*Moniteur belge.*)

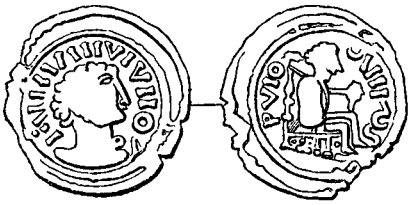

Le singulier plomb dont nous donnons ici l'empreinte a été trouvé, à Gand, à la profondeur de près de deux mètres dans le sol. Il est incontestablement antique et hors de tout soupçon de fraude. C'est une énigme dont nous désespérons de trouver le mot. Le côté de la tête rappelle par son style (si style il y a), et par la forme des lettres de la légende, les sols d'or de Louis le Débonnaire au MUNUS DIVINUM. Ces lettres ne présentent aucun sens, si ce n'est, peut-être, cette même légende intervertie et bouleversée par l'ignorance du graveur. Le revers est plus incompréhensible encore. Est-ce une imitation barbare du Jupiter des monnaies grecques et romaines, ou du personnage assis des drachmes arsacides? On dira que c'est aller chercher fort loin le pauvre bonhomme; aussi paraît-il être bien vieilli, bien harassé des fatigues d'une si longue route.

Ce plomb appartient à M. le docteur Snellaert, de Gand, membre de l'Académie, qui a bien voulu nous permettre de le publier dans la Revue.

R. Ch.

QUELQUES MOTS SUR LA TROUVAILLE DE CUERDALE.

Le hasard vient de me mettre sous les yeux une petite brochure, imprimée à Paris, intitulée : *les monnaies de Canut et de Sifroid, rois pirates normands et fondateurs du comté de Guines* (928-965) ; par M. C. A. Serrure.

En 1840, un amas de plus de sept mille deniers et oboles fut découvert à Cuerdale, au comté de Lancastre, en Angleterre. Ce trésor était composé de monnaies de divers pays, des IXe et Xe siècles. Les espèces carlovingiennes commencent à Charles le Chauve et finissent à Eudes, mort en 898 ; il y avait encore, entre autres pièces étrangères, des monnaies italiennes, dont les plus récentes sont du roi Bérenger, 888 à 924. Mais la plus grande partie de cet immense dépôt se composait naturellement d'espèces anglaises ; celles-là vont nous indiquer l'époque probable de l'enfouissement du trésor. Il y en avait donc, en nombre considérable : 1° du roi Aelfred, 871 à 901 ; 2° du roi Édouard l'Ancien, 901 à 925 ; 3° de l'archevêque de Cantorbery, Plegmund, 891 à 923.

MM. Hawkins et Haigh, en décrivant les monnaies de ce précieux dépôt (*Numismatic Chronicle*, année 1843), s'étonnent de ne pas y rencontrer certains types très-connus du roi Édouard l'Ancien, 901 à 925 ; et on tire de ce fait la conclusion, parfaitement logique, que ces types ont dû être émis pendant une période plus avancée de son règne, c'est-à-dire postérieurement à l'enfouissement du trésor :

« Whence it may be concluded that these types were is-
« sued in a later period of his reign, and after the interment
« of this hoard of treasure. » (P. 23.) Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'y avait aucune monnaie du roi Athelstan, successeur d'Édouard l'Ancien; et l'absence de certains types de ce dernier ne permet pas de douter que ce trésor n'ait été mis en terre pendant le règne d'Édouard, donc avant 925 ; M. Cartier présume que c'est vers 910, et cette opinion est vraisemblable.

Parmi ces monnaies se trouvait un assez grand nombre de deniers et oboles, frappés au nom de deux princes inconnus, Cnut et Sifroid. Il y en a qui paraissent avoir été frappés en Angleterre, d'autres doivent l'avoir été en France, à Quentovic, à *Ebraice* que l'on croit être Évreux, et à *Cunetti*, atelier parfaitement inconnu; plusieurs types portent même l'empreinte du monogramme carolin; l'origine française de celles-là semble ne pas être douteuse.

Mais qui est ce Cnut, qui est ce Sifroid ? M. Hawkins, le savant conservateur du Musée britannique, croit reconnaître le fameux Sifroid ou Sigefroy, qui ravagea la France de 885 à 887; M. Cartier partage cette opinion: « n'est-il « pas, se demande l'érudit directeur de la *Revue fran-* « *çaise*, le Sigefroy qui assiégea Paris en 886, avec lequel « Charles le Gros traita si honteusement? » (*voy. Revue française*, 1841, p. 380.) Enfin, M. Hawkins est très-porté à croire que Cnut était un frère du célèbre pirate normand.

Alors, M. Serrure renvoya ces MM. à la chronique de Lambert d'Ardres et d'Iperius, dont il conste : qu'en 928 — cette date est à remarquer — un nommé Sifroid et son cousin Canut, celui-ci frère de Harold II, roi de Danemark, enva-

hirent les côtes de la Morinie, et s'y établirent; que le comte de Flandre, Arnould le Vieux, marcha contre eux; mais sans parvenir à les chasser de là; enfin, qu'à la suite d'une entrevue qu'ils eurent à Saint-Omer, la paix fut faite entre eux. Cependant, Sifroid crut devoir fortifier Guines, afin de se mettre à l'abri des attaques qu'il redoutait du côté de la Flandre; toutefois il paraît que celui-ci eut plus tard des revers, puisqu'il ne resta à ses successeurs que la seule terre de Guines, pour laquelle ils furent tenus de prêter hommage aux comtes de Flandre.

On comprend déjà que, si M. Serrure évoque ce fait historique, que ne devaient certainement pas ignorer MM. Cartier, Hawkins et Haigh, c'est pour restituer à nos deux pirates normands, et en raison de leur expédition de 928, les monnaies frappées au nom de Cnut et de Sifroid; mais comment a-t-il pu fermer les yeux sur l'anachronisme, qui vient heurter et démolir la base de son système d'attribution? Or, si l'enfouissement du trésor a eu lieu avant 925, ce qui ne saurait être contesté, comment veut-on y faire figurer des monnaies qui ne peuvent avoir été frappées qu'après 928? Et leur nombre et la variété des types sont tels qu'il faut bien reconnaître qu'elles circulaient depuis plusieurs années. On l'a dit déjà: ces pièces sont contemporaines du roi de France, Eudes et du roi d'Angleterre, Aelfred; d'ailleurs, la trouvaille de Cuerdale renfermait des deniers aux noms réunis du roi Aelfred et de Cnut; et certainement l'époque du siége de Paris, en 886, par Sigefroy, qui fit tant de ravages en France, convient si bien aux monnaies dont il s'agit, qu'il était tout naturel de les reporter à la date de ces événements.

Évidemment des bandes d'hommes du nord ont séjourné sur les côtes de la Morinie et des pays voisins; ils y ont frappé monnaie, notamment dans l'atelier de Quentovic, qu'ils ont dû trouver en pleine activité. Mais les monnaies que Cnut frappe à Quentovic portent la légende locale : QUENTOVICI, aussi correctement écrite qu'elle l'est sur les espèces de Charles le Chauve ; de plus, à en juger par les belles planches gravées du recueil anglais, elles sont d'un style identique et même d'un travail plus pur. Comment supposer alors que dans le même atelier on ait émis simultanément des deniers, portant l'inscription: QUENTOVICI et d'autres avec celle de CUNETTI, qui, l'une et l'autre, indiqueraient Quentovic ? Mais il n'y a aucune analogie entre ces deux orthographes. Et puis, il n'y avait pas que l'atelier de Quentovic qui ouvrait pour ces pirates; ils frappaient aussi à EBRAICE que l'on croit être Évreux.

Quentovic a disparu, on ne sait quand, et on est loin d'être d'accord sur l'emplacement de cette ville ancienne, qui a dû être très-importante, si on en juge d'après l'activité de ses forges monétaires. Sans ses nombreuses monnaies on saurait à peine qu'elle a existé. Y aurait-il donc lieu de s'étonner qu'un troisième établissement monétaire ait été jugé utile pour les besoins des conquérants ? Aucunement. Déjà on ne peut affirmer que la localité désignée par la formule *Ebraice* soit Évreux — les numismates français, sans s'en expliquer, penchent pour York —; *Cunetti* peut donc tout aussi bien encore exprimer quelque lieu disparu ou ruiné comme tant d'autres que nous cherchons vainement aujourd'hui.

DE COSTER.

On nous communique une fort belle médaille que l'émigration polonaise vient de faire frapper à la mémoire de Dudley C. Stuart. On sait que ce riche seigneur anglais s'était dévoué à la cause de la Pologne, avec un zèle que l'ingratitude même ne put jamais refroidir. Cette médaille, de grande dimension, porte d'un côté la tête de Stuart, et autour, en deux cercles concentriques la légende suivante : ✠ DVDLEY C. STVART CAVSÆ POLONÆ INDEFESSVS VINDEX EXVLVM POLONORVM AMICVS ET FAVTOR. NAT. A. 1803. OB. HOLMIÆ. A. 1854. CIVES POLONI HOC MONVMENTVM PIETATIS PVBLICÆ F. C. A. 1859.

Au revers, la carte en relief de la Pologne avec la légende circulaire : ✠ ILLIC HONOS NOMENQVE TVVM LAVDESQVE MANEBVNT.

Les coins de cette pièce ont été gravés, à Paris, par M. A. Bovy, mais à cause de difficultés soulevées par le gouvernement français, elle a dû être frappée en Angleterre. La tête de Stuart, qu'on dit fort ressemblante, a été exécutée d'après un buste communiqué par sa famille.

R. Ch.

Le monétaire GVIRIVS ET PETRVS, décrit par M. J. Dirks, pl. XII ci-dessus, et au sujet duquel M. le Bon de Crazannes nous a fait l'honneur de nous adresser la lettre qui précède, a suggéré à M. le Dr Janssen, conservateur du musée des antiquités à Leide, une nouvelle lecture. Ce savant archéologue propose de joindre la première lettre, le G, aux lettres L et V qui se trouvent dans le champ. On aurait alors, Virius et Petrus, Lug*duni*. Nous trouvons

cette conjecture ingénieuse et digne d'être communiquée aux lecteurs de la Revue.

R. Ch.

Le journal *El Mosaico,* qui s'imprime à Santa-Fe de Bogota, contient, dans le n° 35, du 27 août de cette année, un article de M. E. Uricoechea, intitulé : *Numismatolojia Colombiana.* Cet article est accompagné d'une planche lithographiée, représentant dix médailles, depuis la proclamation de Ferdinand VII, faite à Bogota, le 11 septembre 1808, jusqu'au congrès de la Nouvelle Grenade de 1834, qui décréta les armoiries de la nouvelle république.

L'auteur se propose de continuer son travail dans des articles subséquents.

R. Ch.

MM. les amateurs, qui possèdent des *médaillons contorniates,* sont priés de bien vouloir nous en communiquer les dessins ou les empreintes, sur cire à cacheter. Ces dessins doivent servir à un grand ouvrage que prépare M. J. Sabatier, sur cette classe de monuments numismatiques.

R. Ch.

Une vente considérable de médailles et de monnaies aura lieu, le 19 décembre prochain, chez M. G. Theod. Bom, à Amsterdam, où l'on peut se procurer le catalogue, au au prix de 50 cents. (fr. 1,06).

On annonce, à Bruxelles, la vente prochaine de la collection du conseiller Lauwens. Cette vente se fera chez Josse Sacré, rue des Carrières.

Le 19 décembre prochain, aura lieu à Gand la vente d'une partie de la collection formée par un numismate voyageur (M. Merschmacher). Elle contient quelques monnaies rares et curieuses, appartenantes à notre pays.

R. Ch.

Parmi les pertes récentes qu'a faites la numismatique, nous devons citer M. le Dr Chaponnière, de Genève, auteur d'un remarquable travail sur les Monnayeurs du Saint-Empire, inséré au tome II des publications de la société historique genevoise.

R. Ch.

On annonce la mort de M. Ch. Lenormant, de l'Institut.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE

AU 1er DÉCEMBRE 1859.

PRÉSIDENT D'HONNEUR A VIE.

M. JOACHIM LELEWEL,

ANCIEN PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE WILNA.

MEMBRES HONORAIRES (1).

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
YONGE-AKERMAN (John), secrétaire de la Société des antiquaires de Londres	4 juillet 1841.
DE LONGPÉRIER (Adrien), membre de l'Institut de France, etc.	—
DE SAULCY (Frédéric), membre de l'Institut de France, etc.	—
DE KOEHNE (S. E. LE COMMANDEUR B.), conseiller d'État, directeur du bureau héraldique, etc., à Saint-Pétersbourg	—
LEE (LE DOCTEUR John), président de la Société numismatique de Londres	—
THOMSEN (LE CHEVALIER), directeur des musées royaux, à Copenhague	—
VAN DER CHIJS (P. O.), professeur à l'université de Leyde, etc.	—
DE SCHULTHESS-RECHBERG (LE CHEVALIER), colonel, à Vienne	20 septembre 1846.

(1) Le nombre des membres honoraires, fixé à vingt-cinq, sera réduit par extinction.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
De Pfaffenhoffen (le baron), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen	20 septembre 1846.
De Meyer (le docteur), conservateur du cabinet des médailles, à Zurich.....	—
Meyer (J. F. G.), conservateur du cabinet royal des médailles, à la Haye.....	—
Promis (le chevalier **Dominique**), conservateur des musées royaux, etc., à Turin.....	—
De la Saussaye (L.), ex-directeur de la *Revue numismatique*, recteur de l'Académie de Lyon...	—
Sabatier (J.), membre de la Société impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg.....	4 mars 1849.
Cappe (H. Ph.), auteur de plusieurs ouvrages de numismatique, à Dresde.....	6 juillet 1851.
Castellanos (don **Basilio Sebastian**), président de l'Académie royale d'archéologie, à Madrid.	—
Fustagueras y Fuster (don **Jaime**), archéologue, à Barcelone.....	—
De Bernabé (don **Ramon Polo**), président du séminaire de Sarragosse.....	—
Dirks (J.), avocat, à Leeuwarde, membre des États Généraux et de l'Académie royale des Pays-Bas.....	—
Hildebrand (B. E.), conservateur du musée des antiques, à Stockholm.....	—
Leitzmann (le révérend J.), directeur de la *Revue numismatique de Weissensée*.....	—
Chaudruc de Crazannes (le baron), de l'Institut, à Castel-Sarrasin.....	—
Soret (Frédéric), ancien directeur du musée, à Genève.....	—
Mantellier (P.), conseiller à la cour d'appel d'Orléans, etc.....	—
De Lagoy (le marquis), membre de l'Institut, à Aix.	5 juillet 1857.
Tornberg, professeur à l'université de Lund.....	—

MEMBRES EFFECTIFS.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
Chalon (Renier), docteur en droit, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.....	Fondateur.
Davreux, pharmacien, à Liége.....	—
De Bethune (l'abbé), professeur, à Roulers.....	—
De Coster (Louis), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	—
De Jongue (Théodore), docteur en droit, membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
De la Fontaine, ancien gouverneur général du grand-duché, à Luxembourg.....	—
De Lannoy (Édouard), général, aide de camp du Roi, à Bruxelles.....	—
De le Bidart de Thumaide (le chevalier), ancien substitut du procureur du Roi, à Liége...	—
Deltenre, avocat, etc., à Enghien.....	—
De Meyer (J.), rentier, à Gand	—
De Pitteurs de Budingen (le baron), propriétaire, à Namur	—
De Robiano (le comte Maurice), sénateur, membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
Goddons (G), greffier, etc., à Louvain.....	—
Guioth (J. L.), ingénieur en chef honoraire, à Bruxelles.....	—
Meyers (M. B.), colonel du génie, à Bruxelles....	—
Payen, artiste peintre, à Bruxelles.....	—
Perreau (A.), agent de la Banque, à Tongres.....	—
Piot (Charles), docteur en droit, conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale	—
Serrure (C. P.), docteur en droit, membre correspondant de l'Académie royale, à Gand.....	—
Van Bockel (G.), ancien bourgmestre de Louvain.	—
Van der Meer (G. J. C.), propriétaire, à Tongres.	—
Van Miert, pharmacien, conseiller communal, à Mons.....	—

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
Herry-de Cocqueau (François), docteur en droit, à Louvain	6 octobre 1844.
Nothomb (le baron), membre de l'Académie royale, ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin.	20 septembre 1846.
Lefevre (E. C.), rentier, à Gand	—
Cuypers van Velthoven (Prosper), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles	1 juillet 1849.
Pinchart (Alexandre), chef de section aux archives de l'État, à Bruxelles	—
Petit-de Rosen (J.), propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Tongres	4 juillet 1852.
Namur (A.), secrétaire de la Société royale, à Luxembourg	—
Bigant (le chevalier), président à la cour d'appel de Douai	—
De Renesse-Breidbach (le comte), vice-président du Sénat, à Bruxelles	6 juillet 1856.
De Witte (le baron J.), membre de l'Académie royale, etc., à Anvers	5 juillet 1857.
Cocheteux, capitaine du génie, à Gand	—
Dugniolle, docteur en médecine, à Bruxelles	—
Vanderauwera, receveur de la ville, à Louvain	5 juillet 1858.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

De Roye de Wichen (A. J. B.), colonel au service des Pays-Bas, à Nimègue	14 octobre 1856.
Nijhoff (Martinus), libraire, à la Haye	—
Duquenelle (Victor), membre de l'Académie impériale de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France, à Reims	28 octobre 1856.
Saubinet (Étienne), trésorier de l'Académie, etc., à Reims	—
Boulanger (G.), ingénieur, à Paris	3 novembre 1856.
Penon (C.), négociant, à Marseille	—
Morin (Henri), fils, banquier, à Lyon	—

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
BRETAGNE, directeur des contributions directes, à Nancy	3 novembre 1856.
SALMON (Philippe), avocat, à Paris	—
DANCOISNES (L.), notaire, à Henin-Liétard	—
FAREZ (Fénelon), conseiller, à Douai	—
MINART, conseiller, à Douai	—
DE CORREGGIO (LE COMTE A.), à Guéroncin	14 janvier 1857.
DESCHAMPS DE PAS, ingénieur, à Saint-Omer	—
DE VEYE DE BURINE, colonel, à Utrecht	—
RETHAAN-MACARÉ (C. A.), receveur, à Utrecht	27 février 1857.
HUCHER (E.), magistrat, au Mans	10 avril 1857.
DE VOOGT (W. J.), à Amsterdam	—
DUMOULIN (F. J. L.), à Maestricht	—
NAHUYS (LE COMTE), fils, à Utrecht	7 juillet 1857.
BASCLE DE LAGRÈZE (G.), conseiller, à Pau	30 août 1857.
BOUDARD (P. A.), à Béziers	5 octobre 1857.
MONNIER, à la Malgrange lez-Nancy	1 février 1858.
POEY-D'AVANT, au château de Maillezais	15 septembre 1858.
COLSON (Alex.), docteur en médecine, à Noyon	15 avril 1859.
LANDRÉ (J. D.), à Amsterdam	6 mai 1859.
VAN GEUNS, à Dieren, près d'Arnhem	6 mai 1859.
S. E. M. DE GILLE, conseiller d'État à Saint-Pétersbourg	22 mai 1859.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1858-1859.

Président : M. Renier CHALON.
Vice-Président : M. LE Dr DUGNIOLLE.
Secrétaire : M. Charles PIOT.
Contrôleur : M. G. GODDONS.
Trésorier : M. Charles PIOT.

COMMISSION DE LA REVUE.

MM. Renier CHALON.
Charles PIOT.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Zeitschrift des Vereins zur Erfoschung der rheinischen Geschichte und Alterthümer in Mainz, 1re et 2e liv. du t. II; in-8o.
Neues Laustziches Magazin, t. 35; in-8o.
Das Portal zu Remagen, herausgegeben von Vorstandes des Vereins von Alterhumsfreunden in dem Rheinlande; in-8o, Bonn, 1859.
Jahrbücher des Vereins von Alterthumskunde in Rheinland, liv. 87; in-8o.
Drieter Jahresbericht der Germanischen Nationalmuseums; in-4o. Viertes Jahresbericht. — Anzeiger für Kunde der Deutschen Vorzeit; in-4o.
Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 28e année, nos 4 à 10; in-8o.
Annales de la Société archéologique de Namur, t. VI, liv. 1; gr. in-8o.
Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. IV, 1er fascicule; in-8o.
Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. III, 3e liv.; in-8o.
Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 2e série, t. VI; in-8o.
Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. VI; in-8o.
Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, nos 31 à 33; in-8o.
Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. IV; in-8o.
Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XV et XVI; in-8o.
Archives de l'art français, 9e année, liv. 3 et 4; in-8o.
Le cabinet historique, 5e année, liv. 4 à 10; in-8o.
Bibliothèque de l'école des chartres, 20e année, liv. 4 à 6; gr. in-8o.
Messager des sciences historiques, 1859, liv. 1 à 3; in-8o.
Revue de la numismatique, 1859, liv. 2 à 5; in-8o.
Revue trimestrielle, 6e année, t. IV.
Zeitschrift für Munz- Siegel- und Wappen-kunde. Neue Folge, t. I, 1re liv.; in-4o.
Marquis de Lagoy, Attribution de quelques médailles inédites au monnayage primitif des Arabes à Alexandrie; in-8o.
Meyer (J. F. G.), Compte rendu de l'ouvrage de M. Vander Chijs sur les monnaies des comtes de Hollande; in-12.

CORRECTIONS A LA LETTRE DE M. DE BARTHOLOMÆI.

BARTHOLOMÆ, *lisez* partout : BARTHOLOMÆI.

P. 324, l'introduction doit être signée : SORET.

P. 333, note 2, 4e ligne, *effacez :* toujours.

P. 334, n° 7, est décrit dans Marsden, *supprimez* la note 2.

P. 356, n° 59, HAMOUN, *lisez :* HAROUN.

P. 358, n° 63, même prince, *lisez :* MAMOUN.

P. 360, n° 66, sous la 10e ligne, *ajoutez :*

الامير المامون *l'Émir el-Mamoun.*

P. 445, n° 100, ملك, *lisez :* ملكه.

P. 449, n° 109, 4e ligne, *protége, lisez : prolonge.*

P. 459, n° 124, *Oh-kerim, lisez : O Kerim!*

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Documents relatifs à l'atelier monétaire d'Arras, sous la domination des rois d'Espagne, par M. J. Rouyer 5
Quelques jetons inédits, par M. R. Chalon 55
Deux cents méreaux des corporations de métiers des Pays-Bas, par M. J. Dirks 75
Lettre à M. le baron Chaudruc de Crazannes, sur la numismatique gauloise, par M. Hucher 169
Notice sur une médaille romaine de grand bronze au revers de Junon phallophore, par M. Alex. Colson 180
Comment se nommait Aix-la-Chapelle avant Pepin le Bref? par M. de Coster 205
Considérations à propos de quelques deniers inédits de Pepin le Bref et de Charlemagne, par M. de Coster 210
Les seigneurs de Schöneck, à propos d'une monnaie, par M. Renier Chalon 239
Florin d'or inédit de Rudolphe de Diepholt, par M. le comte Maurin Nahuys 259
Jeton inédit de Frédéric de Bade, évêque d'Utrecht, par M. le comte Maurin Nahuys 261
Médaille d'Albéric, comte de Lodron, par M. Renier Chalon 266
Numismatique gauloise.— Lettre à M. E. Hucher, par M. le b^on Chaudruc de Crazannes 297
Monnaies byzantines inédites, par M. J. Sabatier 308

Lettre adressée par le général J. de Bartholomæi à M. Soret, sur des monnaies koufiques inédites, rapportées de Perse..... 321
Monnaies anciennes trouvées en Frise, par M. J. Dirks..... 362
Monnaies du xve et du xvie siècle, trouvées en Frise en 1859, par le même..... 369
Un gros tournois de Jean de Cunre, par M. R. Chalon..... 374
Monnaies de Falais, par M. R. Chalon..... 378
Jetons des magistrats communaux de Bruxelles, par M. Camille Picqué..... 380
Sur un jeton aux armes de la famille Pelgroms, d'Anvers. — Lettre à M. Louis de Coster, par M. Émile Delrue..... 385
Lettre adressée par M. le général de Bartholomæi à M. Soret, sur des monnaies koufiques inédites, rapportées de Perse (seconde partie)..... 417
Notice sur un dépôt de monnaies du IVe siècle, découvert près de Bitbourg (Beda vicus), cercle de Bitbourg, régence de Trèves, par M. Namur..... 468
Jetons du comté de Saint-Pol, par M. R. Chalon..... 484
Jetons de présence aux funérailles, etc., des quartiers de la Haye, par M. J. Dirks..... 492

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Robert à M. R. Chalon, président de la Société de la numismatique belge, etc., concernant un denier au temple, frappé à Valenciennes..... 133
Lettre de M. le baron Chaudruc de Crazannes à M. Renier Chalon, directeur de la Revue de la numismatique belge..... 136
Lettre de M. M. Nahuys à M. Ch. Piot, secrétaire de la Société de la numismatique belge..... 139
Lettre de M. Warlomont. — Document concernant les monnaies du duché de Bouillon..... 269
Extrait d'une lettre de M. F. Soret, sur une découverte de monnaies romaines..... 271
Lettre de M. J. Dirks à M. R. Chalon, président de la Société de la numismatique belge, sur un jeton décrit, page 68 ci-dessus..... 388

Lettre de M*** à M. R. Chalon, à propos du jeton *au puits*..... 391
Lettre de M. Ch. Al. Campan à MM. les directeurs de la Revue, sur une médaille en l'honneur d'Enzinas (Dryander)..... 395
Lettre de M. de Chênedollé à M. R. Chalon, sur les mots *numismate* et *numismatiste*..... 396
Jetons historiques de Tournai. — Lettre de M. le comte de Nedonchel à M. R. Chalon, directeur de la *Revue de la numismatique belge* 518
Lettre de M. le baron Chaudruc de Crazannes à M. R. Chalon, directeur de la *Revue de la numismatique belge*..... 522
Lettre de M. Lelewel à M. R. Chalon, directeur de la *Revue de la numismatique belge*..... 527

MÉLANGES.

Monete, medaglie, etc., *dei principi Doria.* — *Numismatique ibérienne,* 7e livraison.— Nouvel ouvrage de M. Meyer, sur les monnaies suisses. — Revue numismatique française. — M. le Dr Soetbeer. — Médaille d'Auguste Delfosse. — Une variété du denier de Coucy. — Numismatique anglo-danoise. — *Monnaies féodales de France,* par Faustin Poey d'Avant. — M. Cohen va publier les monnaies impériales romaines. — *Monete dei romani pontefici avanti il mille. Memoria di* D. Promis. — *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité,* par V. Langlois. — Méreaux d'Audenarde. — Le graveur Bertinetti. — Frappe des médailles des papes, à Rome. — Rectification d'une rectification. — Premier avertissement à un anonyme connu. — Collection des coins et poinçons de l'État, à Bruxelles. — Invasion de la monnaie de bronze française. — Nouvelles pièces des États-Unis. — Vente de médailles à Amsterdam, le 11 avril. — Récompenses accordées au magnifique ouvrage de M. B. de Koehne. — Le président de la Société numismatique est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.—M. Ch. Piot reçoit le titre de conservateur-adjoint honoraire de la bibliothèque royale..... 142
Le cabinet Reichel. — Tessères palmyréniennes. — Avis aux amateurs de jetons. — Coins de van Berckel.— *Monnaies d'Auvergne,* par M. F. Mioche. — Le jeton de Bucho d'Ayta. — *Denier frappé*

à Aiguebelle, en Savoie, par M. Rabut. — Encore un jeton *au puits.* — *Essai sur la numismatique bourbonnaise,* par le comte de Soultrait. —Vente de la Collection Goddons. — *Notes et documents relatifs aux monnaies.* — *Histoire de la gravure en médailles,* par M. F. B. de Mercey..... 276

Quatrième décade de M. F. Schweister.— *Revue de la numismatique française,* nos 1, 2 et 3.— Mort de M. le Bon Chaudoir, de sir Thomas Burgon et de M. Benoît Petit.— *Recherches sur les monnaies, etc., de la ville de Mantes,* par J. N. Loir. — M. Roach Smith sauve les murs romains de Dax du marteau des démolisseurs. — Jeton du Hainaut. — Annonce de M. Müller, concernant son ouvrage sur les médailles de l'ancienne Afrique. — M. Camille Picqué fait un appel aux possesseurs de jetons bruxellois.— Nouvelle série de la Revue numismatique de M. de Koehne.— Rectification.— Mort de M. Paul Sawelief. — Le Musée impérial de l'Ermitage a acquis la collection de M. Beulé. — Monographie des monnaies des Khans de Bokhara..... 400

Numismatique des Arabes avant l'Islamisme, par M. V. Langlois. — *Les monnaies de Canut et de Sifroid,* par M. C. A. Serrure. — La collection numismatique de l'ordre Teutonique. — Table de la Revue numismatique française. — *Essai sur la numismatique ibérienne,* par M. A. Boudard.— M. L. Wiener et la médaille de la colonne. — Plomb trouvé à Gand. — Quelques mots sur la trouvaille de Cuerdale, par M. L. de Coster. — Médaille à la mémoire de Dudley C. Stuart. — Le Monétaire Guirius et Petrus. — *Numismatolojia Colombiana.* —Appel de M. Sabatier aux possesseurs de *médaillons contorniates.* — Ventes de Bom, Lauwens, Merschmacher, etc. — Mort de MM. Chaponnière et Lenormant.

Nécrologie : M. Étienne Cartier..... 413

Société de la numismatique belge. Extraits des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 15 avril 1859..... 295

— du 6 mai 1856..... *ib.*

— du 22 mai 1859..... 415

Assemblée générale annuelle du 3 juillet 1859..... *ib.*

Ouvrages reçus..... 168, 296, 558

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES,

AVEC RENVOI AUX PAGES OÙ ELLES SONT EXPLIQUÉES.

Numéros des figures.	Numéros des pages.
Planche I.	
1.....	55
2.....	57
3.....	60
4.....	62
Planche II.	
5.....	63
6.....	64
7.....	65
8.....	66
Planche III.	
9.....	67
10.....	68
11.....	69
12.....	70
Planche IV.	
1 à 4..	152
Planche V.	
1.....	170
2,3...	174
4,5...	175
6.....	176
7,8...	177
9,10..	178
Planche VI.	
1 à 3..	202
4.....	290
5.....	259
Planche VII.	
1 à 4..	213
5.....	217
6 à 12.	219, 220
Planche VIII.	
13 à 15.	219, 221
16.....	219, 222
17, 18..	219, 223
19.....	219, 224
20.....	219, 225
21.....	225
22, 23..	230
Planche IX.	
1.....	266
1 à 4..	285
Planche X.	
1.....	308
2.....	309
3,4...	311
5 à 7..	312
8,9...	314
10.....	315
Planche XI.	
1,2...	315
3,4...	316
5.....	317
6,7...	318
8,9...	319
10.....	320
Planche XII.	
1.....	362
2.....	365
3..,..	366
4,5...	367
6.....	368
Planche XIII.	
1.....	405
2.....	386
3.....	405
4.....	376
Planche XIV.	
1.....	331
2.....	333
3.....	341
4.....	346
5.....	347
6.....	350
7 à 8..	353
9.....	334
10.....	335
11.....	358
12.....	360
Planche XV.	
13.....	419
14.....	420
15.....	421
16.....	422
17.....	426
18.....	427
19.....	429
20.....	430
21.....	431
22.....	432
Planche XVI.	
23.....	434
24.....	436
25.....	437
26.....	438
27.....	439
28.....	440
Planche XVII.	
29.....	441
30.....	442
31.....	445
32.....	447
33.....	448
34.....	449
35.....	450
36.....	451
37.....	452
38.....	454
39 (*a*)..	455
Planche XVIII.	
39 (*b*)..	455
40.....	456
41, 42..	457
43.....	458
44.....	459
45.....	461
46.....	463
47.....	464
Planche XIX.	
1.....	487
2,3...	488
4.....	490
Planche XX.	
1.....	518
2.....	519
3,4...	520

1.

A.

2.

A.

3.

A.

4.

A.

5.

A.

H. Vandendaelen. del.

1.

2.

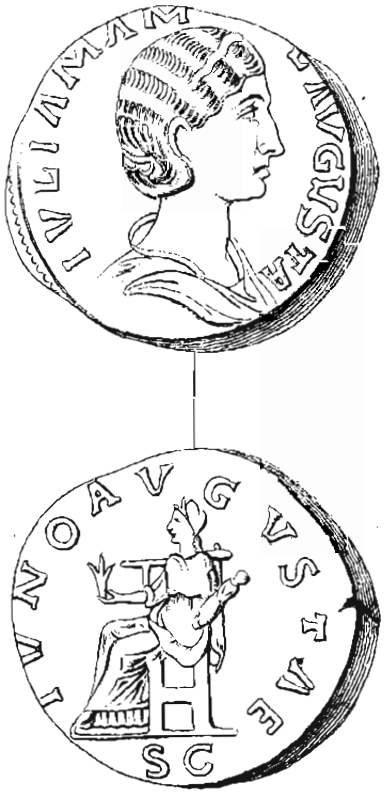

3.

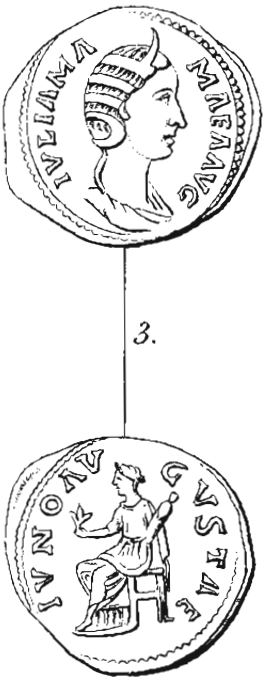

4.

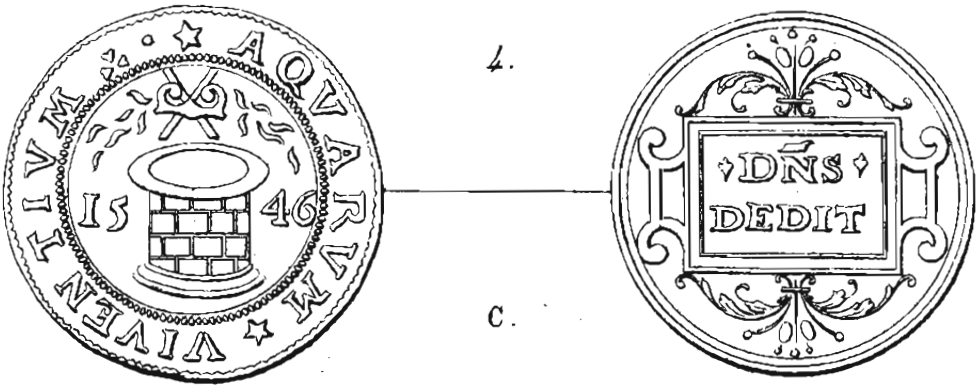

C.

5.

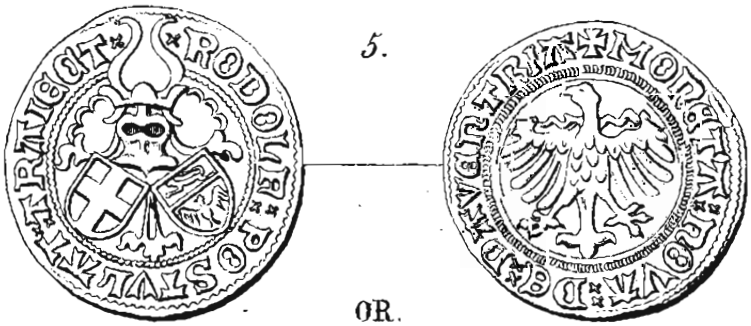

OR.

J. Vandendaelen. F.e

1.

2.

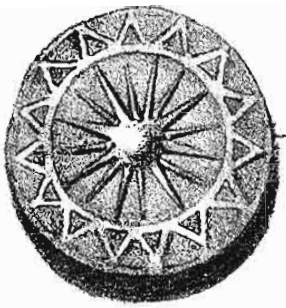

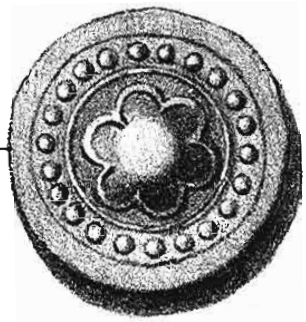

3.

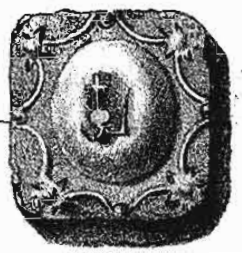

4.

E. Vanderdivelous del.

1.

2.

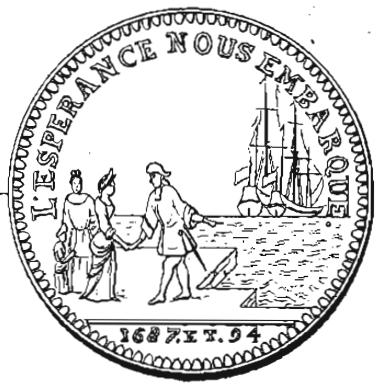

A.

3.

C.

4.

A.

J. Vandendaelen. Ft et del.

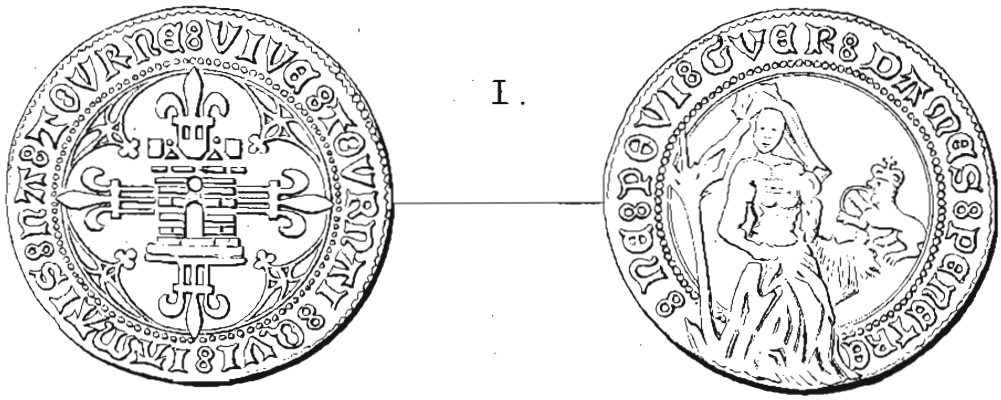

I.

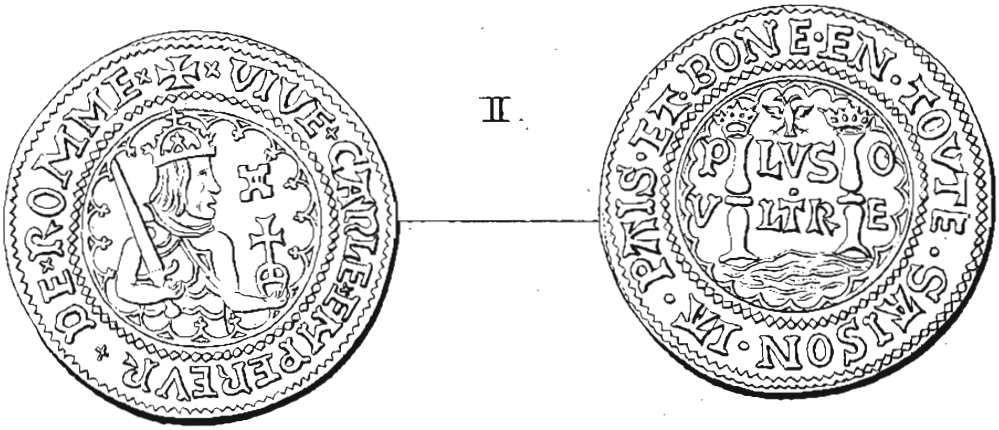

II.

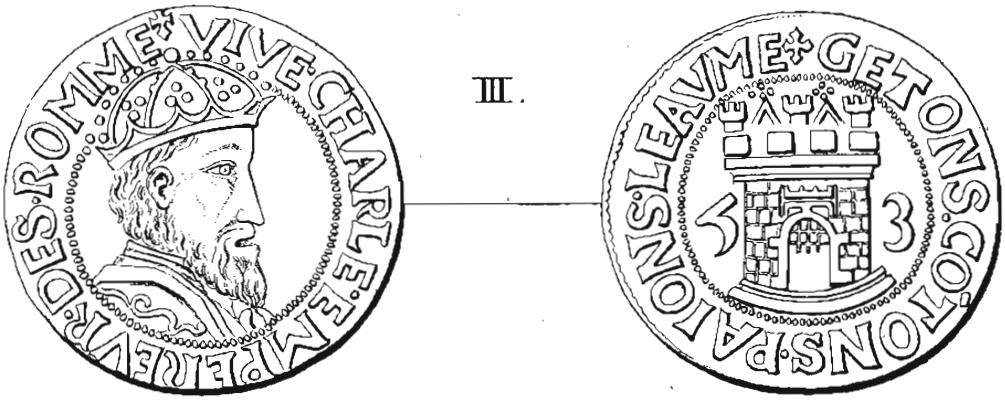

III.

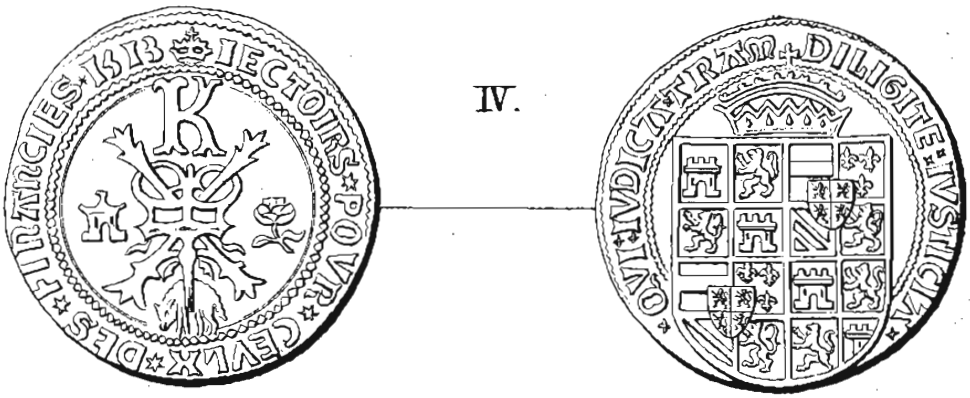

IV.

J. Vandendaelen. F.t